Territoires en Projets : Communauté de Communes Berg et Coiron

Atelier de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand - 2018 et 2019

Encadrants : O. Malclès, B. Rétif, M. Lounis, P. Ayad, M. Rollin

Territoires en Projets : Communauté de Communes Berg et Coiron

Atelier de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand - 2018 et 2019

Encadrants : O. Malclès, B. Rétif, M. Lounis, P. Ayad, M. Rollin

Éditorial

Dans le cadre d'un partenariat entre l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE, le PNR et notre communauté de communes, les étudiants et leurs professeurs ont travaillé sur un atelier "in situ" deux années consécutives en 2018 et en 2019.
Les étudiants et leurs professeurs ont successivement été accueillis sur Berg et Coiron à Villeneuve de Berg en mars 2018 et mars 2019. Beaucoup de rencontres ont eu lieu pendant ces semaines d'immersion. Avec les élus mais aussi avec les habitants et les acteurs du territoire.
Les étudiants organisés en équipes se sont penchés sur les questions d'habitat, d'activités économiques, de déplacements, d'énergie, de mode de vie, d'écologie, de culture et de patrimoine, de paysage et de cadre de vie, et ont travaillé pour produire une quarantaine de projets.
Les restitutions de ces travaux ont été faites en juin dans la salle Halte Découverte de Saint-Jean-le-Centenier et la halle boulodrome de Villeneuve de berg. Ces événements ont mobilisé de nombreux visiteurs et ont témoigné du travail remarquable réalisé par les étudiant.e.s de l'ENSACF.
La complémentarité des projets dans nos différentes communes nous permettra de mettre en lumière ce que nous avons à partager sur l'ensemble de notre espace de vie.
Ces jeunes professionnels ou en passe de l'être nous proposent une lecture nouvelle de notre territoire et imaginent de nouvelles manières d'aborder les questions d'urbanisme et d'architecture, pour s'inscrire dans les nécessaires transitions écologiques, énergétiques et sociétales dont nous avons aujourd'hui la responsabilité.
Merci à Bertrand RETIF, responsable du projet au sein de l'ENSACF, à Jérôme DAMOUR du PNR des Monts d'Ardèche, à Vincent LHERM du CAUE et à toutes et tous qui ont participé et se sont rendus disponibles pour que cet atelier ait lieu.

Jean-Paul ROUX
Président de la Communauté de communes Berg et Coiron

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche accueille des étudiants d'école d'architecture et de paysage dans le cadre d'ateliers pédagogiques« hors les murs » depuis près de dix ans. Chacun de ces ateliers est l'occasion de réfléchir à de nouvelles manières d'habiter l'espace rural en favorisant l'innovation et l'expérimentation rejoignant ainsi des objectifs forts du Parc, du programme européen LEADER Ardèche³ et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche également impliqué dans cette démarche.

En 2018 et 2019, des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) sont intervenus sur la Communauté de Communes Berg et Coiron dans le cadre de l'atelier « territoires en projets ». Durant la semaine de résidence sur le territoire en février, les étudiants ont rencontré les élus locaux, les habitants, les acteurs économiques et associatifs. Ils se sont interrogés avec eux sur les questions d'habitat, de travail et de déplacements, d'énergie, d'alimentation et de santé, d'écologie, de culture et de patrimoine, de paysage et de cadre de vie, etc. De retour « dans les murs » de leur école, les étudiants ont élaboré leurs projets en tenant compte des spécificités du territoire. Les restitutions des travaux en juin 2018 et juin 2019 ont été l'occasion de découvrir une grande variété de projets de création architecturale, de reconversion du patrimoine bâti existant, d'aménagement d'espaces publics. Lors de ces rencontres, la qualité des échanges a témoigné de l'intérêt de l'atelier « hors les murs », tant pour les communes de Berg et Coiron que pour les étudiants, futurs professionnels qui auront à intervenir sur des territoires ruraux.

Les ateliers pédagogiques« hors les murs » contribuent ainsi à changer le regard sur l'espace rural, ouvrent des portes vers le monde de la recherche et l'innovation en s'appuyant sur les richesses patrimoniales de nos territoires.

Le présent journal de l'atelier donne un aperçu de la richesse des travaux étudiants dont certains pourront trouver des développements dans les années futures. Je remercie l'ensemble des élus et acteurs locaux dont la participation active a contribué à la réussite de cet atelier et vous laisse découvrir cette riche publication, matière à idées pour favoriser de nouveaux modes d'habitat durable.

Lorraine CHENOT
Présidente du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
Présidente du GAL LEADER Ardèche³

Un atelier hors les murs est d'abord une initiative forte en termes de pédagogie qui est délocalisée mais largement territorialisée. C'est dans ce cadre que le CAUE s'est engagé pour renforcer, financer et organiser l'accueil d'étudiants en enseignement supérieur venus d'horizons différents.
À travers le projet d'orientation 2018 / 2020 du CAUE, pour lequel la jeunesse est une priorité, plusieurs actions transversales sont actives avec la mobilisation des conseillers. Il est essentiel d'œuvrer pour le territoire ardéchois avec les futurs concepteurs en ciblant la transition écologique, la revitalisation des centres-bourgs et les enjeux du paysage.
Les étudiants de l'ENSACF se sont donc penchés sur le territoire de la communauté de communes Berg & Coiron en tenant compte de ces problématiques tout en les croisant avec les demandes des élus communautaires et communaux. Les acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels, pédagogiques, de développement territorial ou tout simplement des habitants, consacrent aussi du temps pour abonder les enjeux, apporter leurs compétences ou enrichir les débats. Tous ces échanges complètent la philosophie de l'enseignement portée par les quatre professionnels encadrants.
L'exercice demandé est une commande exploratoire sur la ruralité, la contemporanéité, la temporalité ou encore la pérennité. Ces éléments nous paraissent pertinents et nous tiennent particulièrement à cœur.
En parcourant les pages suivantes, vous allez découvrir un panel intéressant de projets. Les sites d'études sont nombreux et divers. En effet, certaines communes présentent des villages, des espaces naturels ou agricoles qui permettent des projets avisés.
Certains secteurs sont plus marqués par la mobilité, le patrimoine et le tourisme ; les étudiants font des projections étonnantes. D'autres programment des aménagements de redynamisation de centralité (tout particulièrement de la ville-centre).
Les rendus sont riches et de nombreux supports permettent de détailler les aménagements. Ce document n'en est qu'un extrait car les temps d'échanges sont à la fois collectifs et individualisés, l'appropriation est une composante remarquable, les maquettes ou les panneaux de présentation sont supports d'échanges profonds...
Les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement sont associées aux sujets de la production agricole, des circuits courts (commerces, matériaux), du développement territorial (activités, services), de transition méthodologique, etc.
Le CAUE, structure par essence pluridisciplinaire, se mobilise, beaucoup plus fortement depuis 2018, pour la pérennisation de cet outil d'enrichissement mutuel et de partage : les ateliers hors les murs. L'idée est aussi d'innover et de renforcer encore la pluridisciplinarité des équipes d'étudiants, ce qui nous promet un programme riche pour les prochaines sessions.

Dominique PALIX
Présidente du CAUE de l'Ardèche

ensa
CLERMONT-FERRAND

La collaboration entre l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) et les Parcs naturels est une longue histoire promise aussi à un grand avenir. L'ENSACF s'intéresse aux territoires en « marge » en mettant en valeur l'innovation sociale, paysagère, architecturale qu'ils génèrent grâce à l'engagement de leurs habitants. Depuis 2017, le partenariat mis en place avec le PNR des Monts d'Ardèche (via le programme européen Leader Ardéche3), s'est étendu au CAUE 07 qui a mis à disposition un appui pédagogique et technique très appréciable.
Les étudiants approchent ainsi la question de l'aménagement du territoire en milieu rural. Ils imaginent, expérimentent des solutions toujours ancrées dans la réalité du territoire étudié, parfois utopiques mais stimulantes pour tous.

Ce journal d'atelier permet de conserver une trace de ce passage dans la Communauté de communes Berg et Coiron. Je suis assuré que l'analyse et les projets des étudiants contribueront à ouvrir de nouvelles perspectives.
Un grand merci aux élus et aux habitants d'avoir accueilli les étudiants et les enseignants qui les guident dans cette démarche !

Simon Teyssou
Architecte, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand

Privas
Berzème
Darbres
St Laurent
sous Coiron
Massif du Coiron
St Gineys
en Coiron
Sceautres
Lussas
Auzon
Mirabel
St Pons
Aubenas
St Jean
le Centenier
Claduègne
Le Teil,
Montélimar
St Germain
Villeneuve
de Berg
Ardèche
St Andéol
de Berg
Monts de Berg
St Maurice
d'Ibie
Ibie
Vallon
Pont d'arc

Cadre général

L'enseignement « Territoires ruraux en projets », conduit en troisième année de licence à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, interroge le projet urbain et architectural en territoire rural. Centré sur le Massif central, il a donné lieu, depuis 2008, à une quinzaine d'expériences pédagogiques successives qui contribuent à ancrer l'école dans son territoire.

Qu'il s'agisse d'investiguer des espaces profondément ruraux ou des régions situées en limite de l'urbain, ces travaux se sont appuyés sur des politiques territoriales diverses : projets de Parc, révision de charte, création d'ateliers ruraux d'urbanisme, expérimentations locales ou réflexion préalable à un Scot rural.

Objectifs et modalités pédagogiques

Dans un contexte de réforme territoriale, de diminution des ressources de l'action publique, de mutation de l'ingénierie territoriale, il convient de préparer les futurs architectes à investir plus largement les échelles intercommunales et les espaces ruraux pour y développer une pratique renouvelée du projet territorial. L'enseignement vise à maîtriser conjointement la dimension stratégique du projet à grande échelle et la dimension constructive. À cette fin, les étudiants sont confrontés aux processus de transformation d'un grand territoire intercommunal. Ils l'arpentent, en font l'analyse, identifient les leviers, définissent une stratégie afin, in fine, que l'architecture produite soit profondément ancrée dans l'espace où elle s'établit.

Méthodologie

L'atelier « territoires en projets » donne à des étudiants de troisième année de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand l'occasion de travailler sur les territoires ruraux en croisant les questions territoriales et architecturales.

1. L'immersion

L'atelier a débuté, comme chaque année par un temps d'immersion. L'équipe a donc établi ses quartiers en 2018 et 2019 à Villeneuve-de-Berg. Les étudiants ont, une semaine durant, rencontré les acteurs locaux : commerçants, agriculteurs, touristes, élus, techniciens et résidents afin de recueillir le point de vue de chacun sur les questions auxquelles le territoire fait face et d'identifier les difficultés et potentiels.

2. La cartographie

Cette immersion a constitué l'occasion de confronter à l'atlas collectif réalisé à l'école les semaines précédant l'atelier in situ, les informations collectées lors de l'arpentage du territoire.

3. La stratégie

Cette double approche a permis de façonner une vision du territoire fondée à la fois sur les préoccupations locales et les enjeux d'une aire plus vaste. Elle est en outre l'occasion d'un large débat entre les étudiants et leurs hôtes sur les enjeux contemporains des territoires ruraux et la manière dont les architectes pourraient participer à leur transformation. À l'issue de ce premier temps d'immersion, dont l'objet principal était la constitution d'un atlas collectif du territoire, de multiples stratégies de développement ont émergé. Qu'elles s'appuient sur le tourisme, l'artisanat ou l'agriculture, toutes visaient à trouver dans les spécificités du territoire les ressorts de sa régénération.

C'est sur ce socle que les étudiants ont ensuite, par groupes de quatre, développé leurs projets.

4. Le projet

Par la suite, en s'appuyant sur un projet collectif de définition des formes bâties et des espaces publics, ils ont conçu, en prolongement de la stratégie territoriale choisie, un ou plusieurs édifices dont le programme, la mise en œuvre et la morphologie répondaient aux enjeux énoncés précédemment.

5. La restitution auprès des partenaires

À l'issue de l'atelier, durant lequel ils ont élaboré des projets variés, parfois iconoclastes, les étudiants ont été amenés à confronter, lors d'une exposition-débat organisée au mois de juin 2018 à Saint-Jean-le-Centenier et au mois de juin 2019 à Villeneuve-de-Berg, leurs travaux à l'avis d'un public « profane ». Cette rencontre a été l'occasion d'évaluer la pertinence de leurs propositions dans une situation extérieure au cadre scolaire habituel, de tester les modalités d'expression et de communication de leur projet. En retour, les acteurs locaux ont pu s'interroger sur leur propre rapport à l'architecture, à la commande, ainsi qu'à la dimension souvent négligée du projet de territoire.

Revalorisation des patrimoines au travers de sentiers fruitiers

François Coulon, Césarie Guyau, Orlane Huitric et Julie Lavaud

Mirabel et Lussas se différencient par leur implantation et leur mode de développement. Lussas est un village « carrefour » situé dans la plaine, très recentré tandis que Mirabel est situé contre le plateau du Coiron surplombé par le donjon et les ruines de l'ancien château de la Roche, le village s'étend par plusieurs zones pavillonnaires prenant place sur les anciennes terrasses agricoles en contrebas.

Les deux communes sont marquées par un paysage viticole et fruitier encore très présent que nous souhaitons renforcer par notre projet de sentiers fruitiers qui permettrait la mise en valeur des différents atouts du territoire autour de Mirabel et Lussas.

S'appuyant sur le réseau existant des anciens chemins oubliés, nous proposons un ensemble d'aménagements mettant en évidence le patrimoine paysager et agricole du territoire. Les sentiers permettent de réhabiliter et réinvestir les terrasses grâce à des cultures fruitières exploitées par des producteurs locaux ou laissées en libre accès aux promeneurs et habitants: figuiers, cerisiers, pêchers, poiriers, oliviers, amandiers, mûriers et les cultures intercallaires associées typiques de l'Ardèche (aromatiques, médicinales, tinctoriales, maraîchères)plantées dans l'esprit d'Olivier de Serre.

Le sentier inclut par ailleurs le domaine du Pradel, symbole d'une philosophie agricole et d'une figure patrimoniale trop peu mise en valeur aujourd'hui.

Le sentier fruitier serait également ponctué par divers aménagements pour les promeneurs, les familles, écoliers etc. Des aménagements ponctuels sont mis en place sur des points stratégiques permettant de bénéficier de vues panoramiques. Ponctués d'une signalétique, ces cheminements paysagers proposent également des assises, des belvédères et des cadrages sur le paysage de Berg et Coiron.

Certains sentiers proposent également des aménagements en lien avec l'eau. La réhabilitation d'un ancien moulin sur la Claduègne en refuge artistique permettrait de lier les cultures artistiques et agricoles, tout en reliant Mirabel à Villeneuve de Berg et Saint Jean le Centenier.

Au sein des deux communes, il s'agit de revitaliser les centres-bourgs en requalifiant les lieux fédérateurs, permettant de mettre en évidence de nouveaux espaces publics.

La commune de Lussas s'inscrit dans cette logique par l'identification d'une couronne maraîchère, dans l'idée d'être dans la continuité de l'importance du patrimoine agricole permettant à la fois de requalifier son statut de village carrefour et d'aménager de nouvelles spatialités, autour de logements collectifs et d'une nouvelle brasserie.

La commune de Mirabel s'inscrit, elle, dans une logique de dynamisation du centre-bourg, par la revalorisation de l'entrée du village et la création d'un nouveau centre, intermédiaire entre village médiéval et tissu pavillonnaire, proposant divers d'équipements publics dans une idée d'usage cyclique: un ensemble scolaire et sportif associé à un pôle multiservice regroupant mairie, médiathèque, espace de travail partagé et place publique.

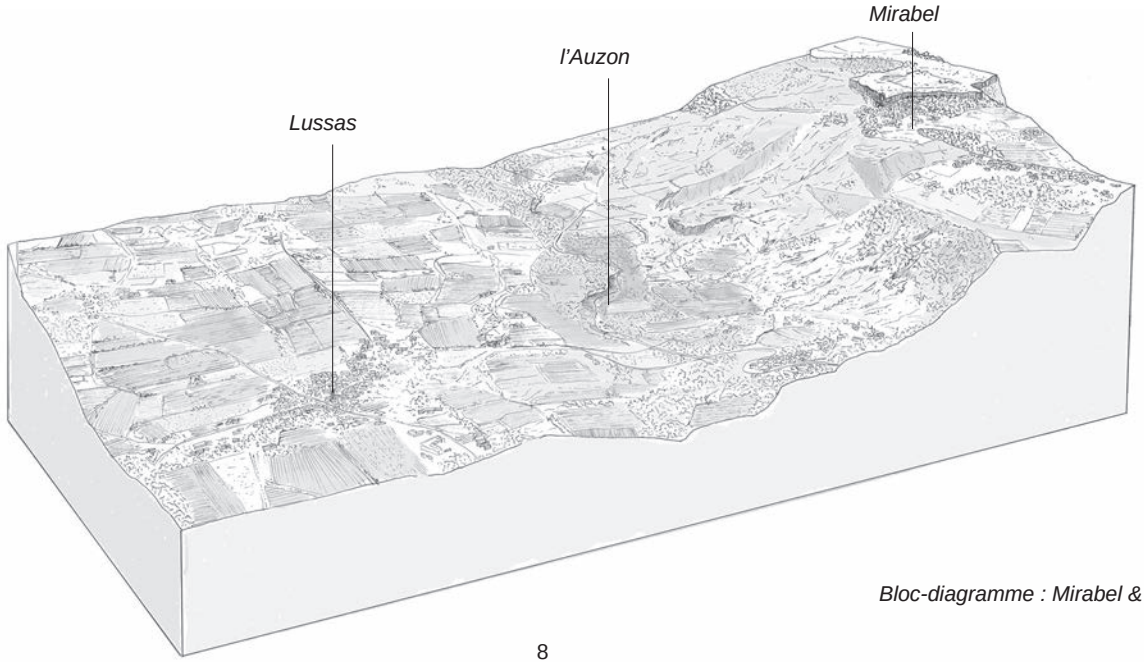

Bloc-diagramme : Mirabel & Lussas

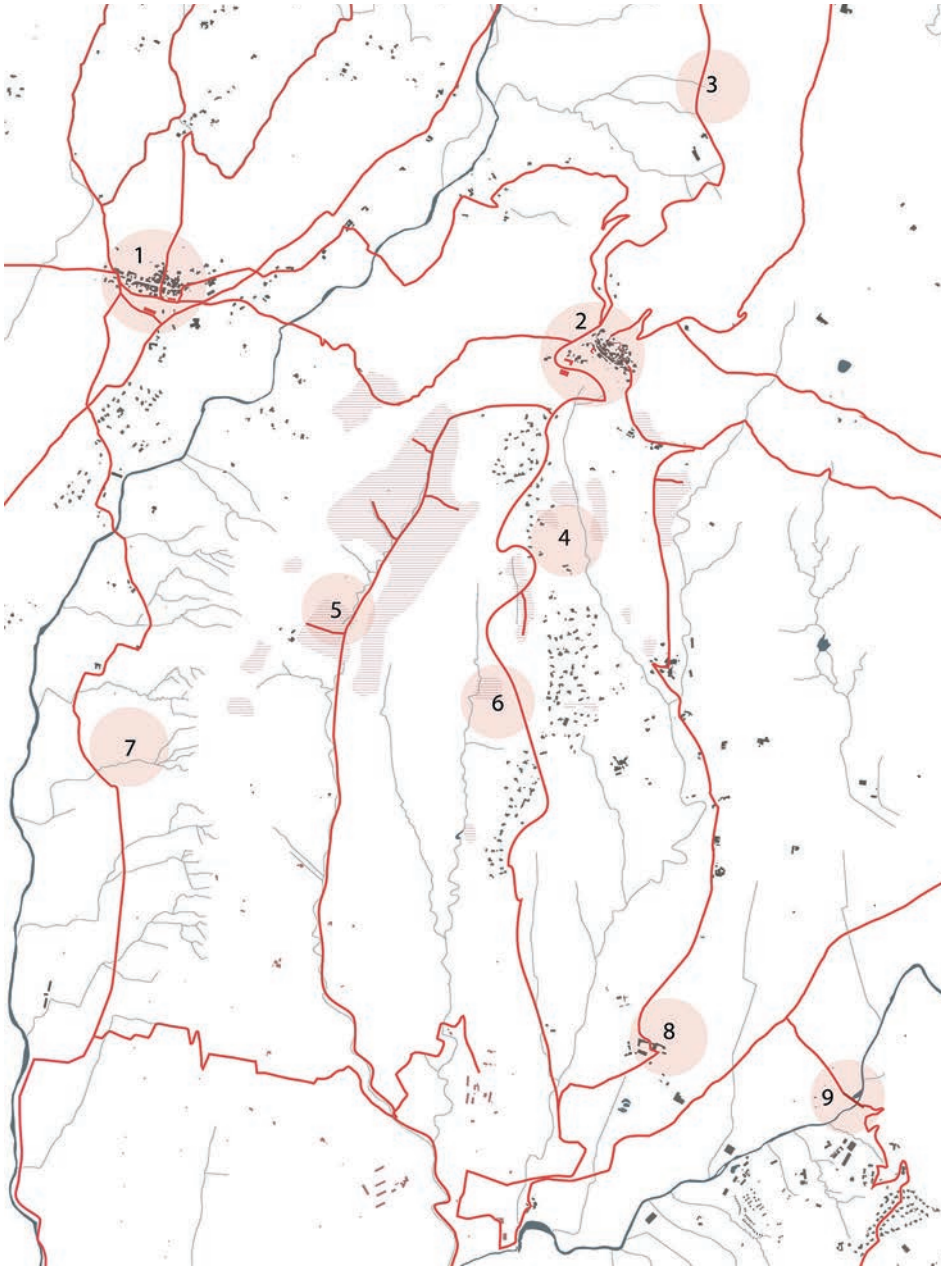

Schéma d'aménagement du sentier fruitier *1:75000*

Anciennes terrasses agricoles à ré-exploiter

Aménagement ponctuel au fil du sentier

Sentiers fruitiers

1 - Lussas et sa couronne maraîchère
2 - Mirabel, vue panoramique et atelier jardin pédagogique
3 - Belvédère, espace abrité, repos / détente
4 - Aménagement d'une déambulation entre les berges et les terrasses
5 - Signalétique des cultures produites sur les terrasses
6 - Aménagement des points de vue
7 - Aménagement de parcours / passerelle piéton et cyclable
8 - Le Pradel : point d'intérêt dans le parcours fruitier
9 - Passerelle et moulin / Refuge artistique

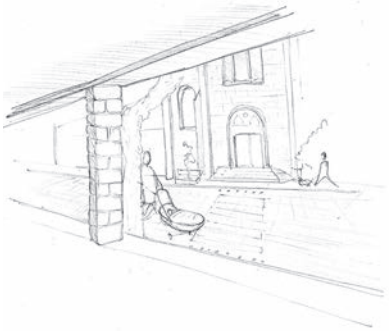

Centre-bourg et parvis de l'Église, Lussas

Aménagement des terrasses agricoles

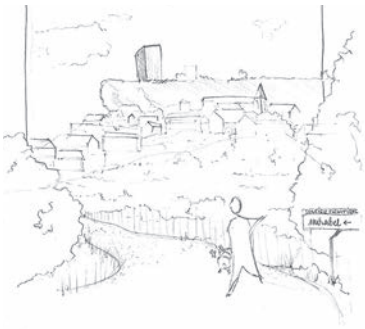

Aménagement du sentier fruitier

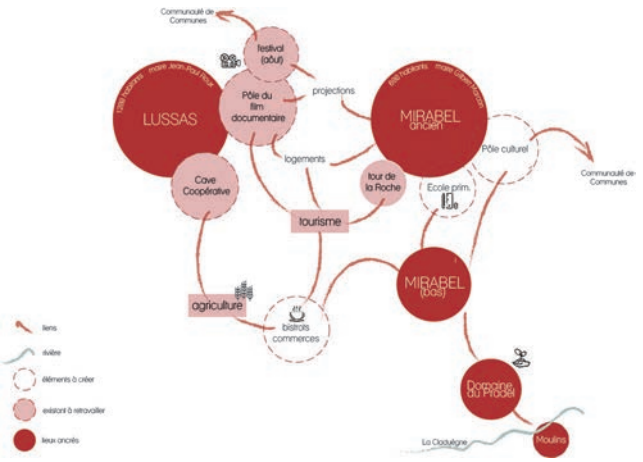

Pôle multiservices

François-Louis Coulon

Une Brèche dans les remparts de la Citadelle de Mirabel s'est ouverte. C'est un lieu d'accueil et de partage autour de la culture, des outils numériques et tout autre sujet que vous apporterez avec vous. Le projet prend place dans un espace déjà bien connu des Mirabelois : l'ancienne salle polyvalente et place publique autour du terrain de pétanque. Le projet consiste à rassembler plusieurs services et à créer un lieu de rencontre actif pour les habitants et les associations à la manière d'une maison communale partagée.

Cet espace nommé « La Brèche » est composé de plusieurs espaces publics conçus dans une vision d'ensemble et étagés en terrasses: la nouvelle mairie, une médiathèque et un espace de rencontre et de travail. « La Brèche » accueillera tous types d'évènements et célébrations possibles. Elle sera ouverte tous les jours comme lieu de travail et de loisirs pour les petits et les grands.

La notion de Tiers lieux est introduite par Ray Oldenburg, sociologue américain dans les années 1980.

Cela signifie « Troisième lieu » un Tiers-lieu est un espace entre la maison et le travail = confort du foyer + équipements professionnels.

C'est un lieu de partage entre tous types d'individus : étudiants, associations, professionnels, retraités, indépendants, chômeurs.

Il crée de nouvelles dynamiques sociales, économiques, politiques, culturelles, écologiques, technologiques...

Ce sont des espaces de coworking, fablab, repair café, hackerspace, fermes partagées...

Vue de la place

Vue de la première terrasse

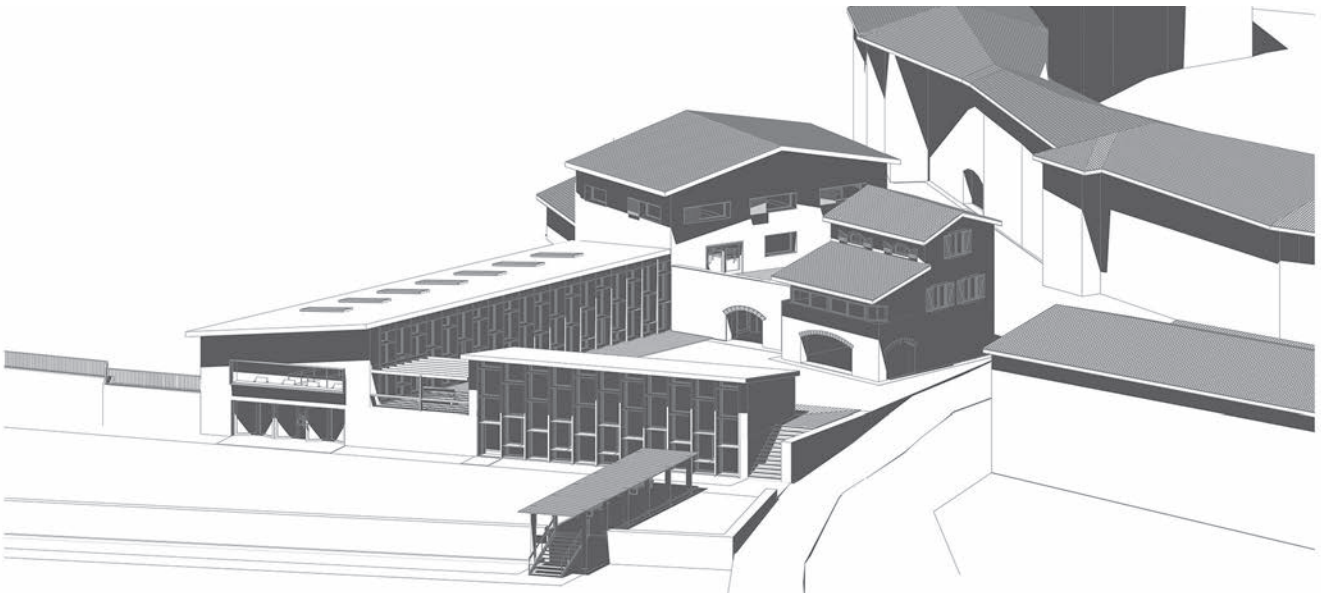

Axonométrie

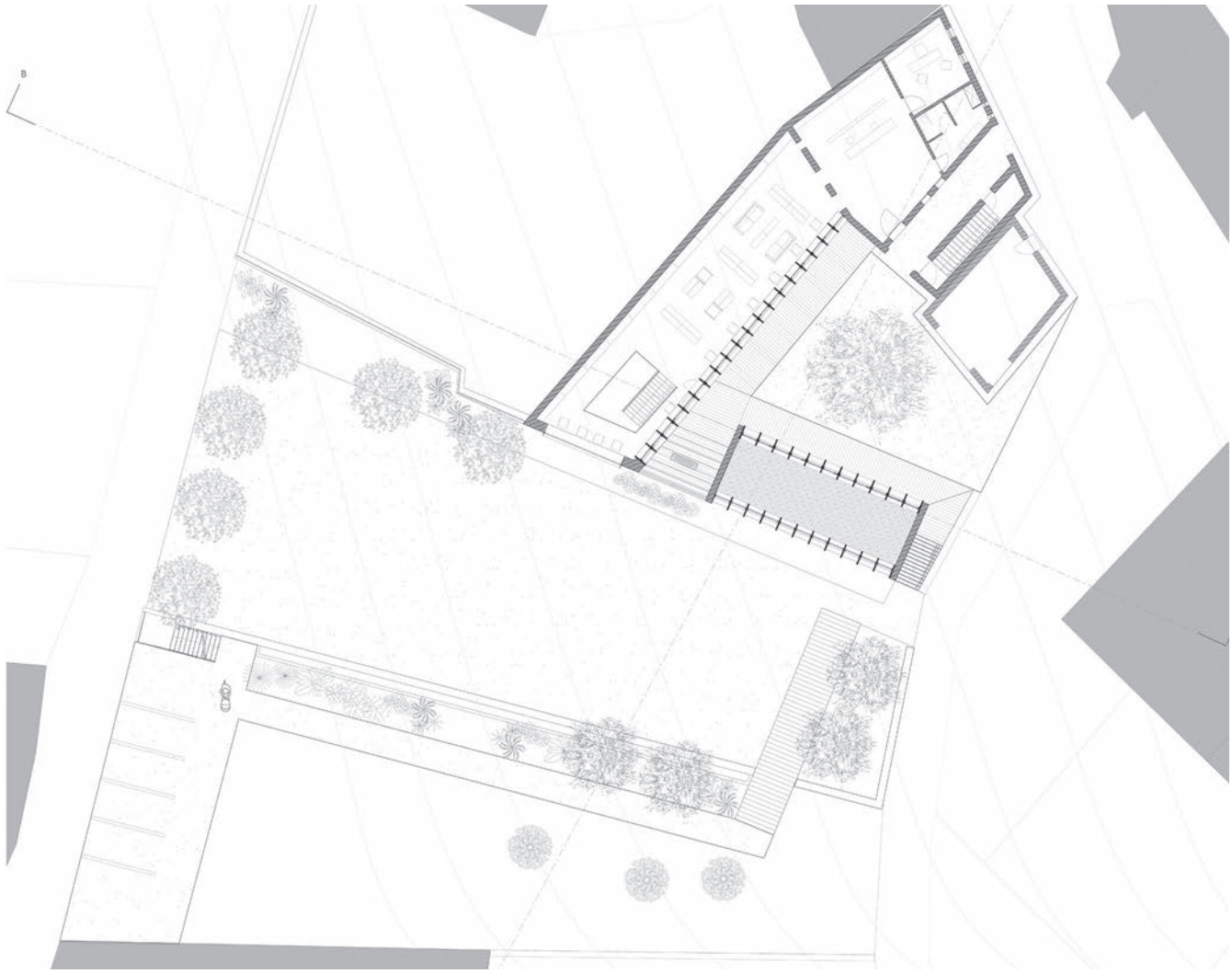

Plan rez-de-chaussée *1:500*

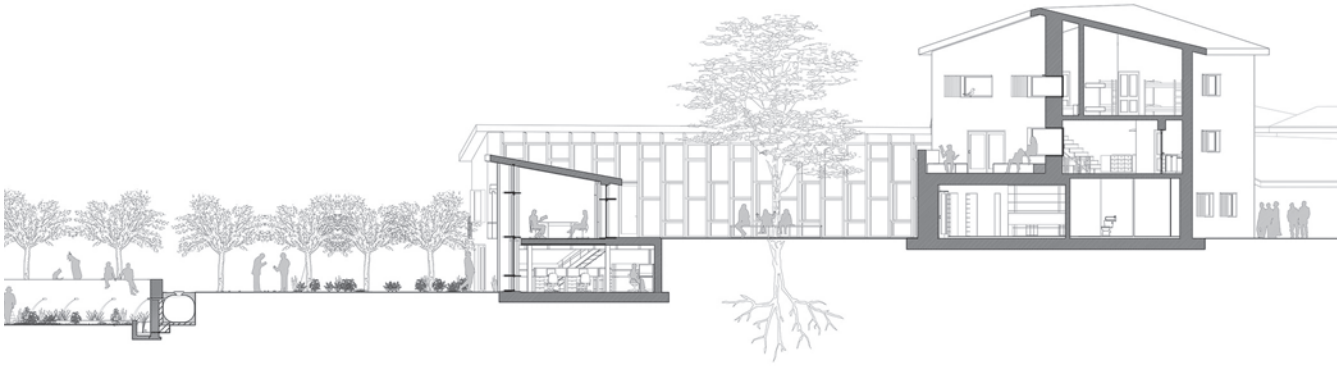

Coupe transversale *1:500*

Ensemble scolaire et sportif

Césarie Guyau et Orlane Huitric

Récemment, Mirabel a connu une réelle expansion voyant naître un phénomène de mitage pavillonaire le long de l'axe principal du village.

Cependant, ces nouveaux quartiers ont scindé Mirabel en trois parties distinctes : le village médiéval perché en corniche ; la zone pavillonnaire sur les terrasses de cultures délaissées, sans logique de construction commune ; le domaine du Pradel et les anciens moulins qui bordent la Cladueègne.

Ces nouvelles constructions ont amené une population très jeune à Mirabel. Le programme d'ensemble scolaire et sportif que nous imaginons s'inscrit donc comme un équipement essentiel dans la logique de développement de la commune.

Notre projet vient ainsi former un trait d'union entre le village historique et l'habitat diffus récent à l'articulation des deux quartiers.

Les deux programmes s'inscrivent dans cette logique de strates, en formant trois paliers permettant de conserver le profil du paysage aux abords de la route qui permet d'accéder au village. Les 2 bâtiments s'installent autour d'espaces de placettes et jardins publics qualitatifs dans l'esprit des terrasses de Mirabel.

La route est traitée en voie partagée afin de prioriser les piétons et de créer un vrai espace public intégrant la voirie à l'ensemble largement planté. Un passage couvert dans l'axe de l'entrée principale de l'école donne accès aux pôles primaire et maternelle.

Le bâtiment dédié à l'école s'articule en L et reprend l'archétype de la toiture à deux pans permettant de créer deux espaces s'ouvrant sur le paysage : une salle de motricité pouvant s'ouvrir sur le préau des maternelles.

La façade du pôle primaire, très ouverte, s'étire le long de la cour par une trame de montants de bois donnant sur une galerie. Celle-ci permet de faire les circulations et la distribution des classes et se prolonge pour venir former le préau des primaires creusant le volume. Un système d'ouverture zénithale permet de bénéficier d'apports de lumière nord par le désaxement du faîtage.

Au niveau structurel, l'ensemble du programme est pensé de manière à travailler massivité et légèreté, en fonction des façades, certaines répondent à un système de refends et sont donc en béton, les autres sont plus ouvertes sur le paysage, et donnent un rythme par la succession des montants en bois.

La salle de sport est accessible via l'aménagement de terrasses qui viennent lier cet usage à l'école. Ces terrasses sont plantées, de manière à rappeler le passé agricole, en permettant le développement des jardins pédagogiques en lien avec l'école. Elles viennent également dessiner un cheminement paysager au travers de rampes et d'escaliers menant directement au bâtiment.

Celui-ci aussi destiné au restaurant scolaire, fonctionne dans un usage cyclique, dans le cadre d'événements publics ou privés ponctuels.

Les deux programmes suivent par ailleurs la même logique de géométrie tramée, offrant une vue panoramique sur le paysage de Berg et Coiron depuis les gradins du gymnase, mais aussi depuis la cantine.

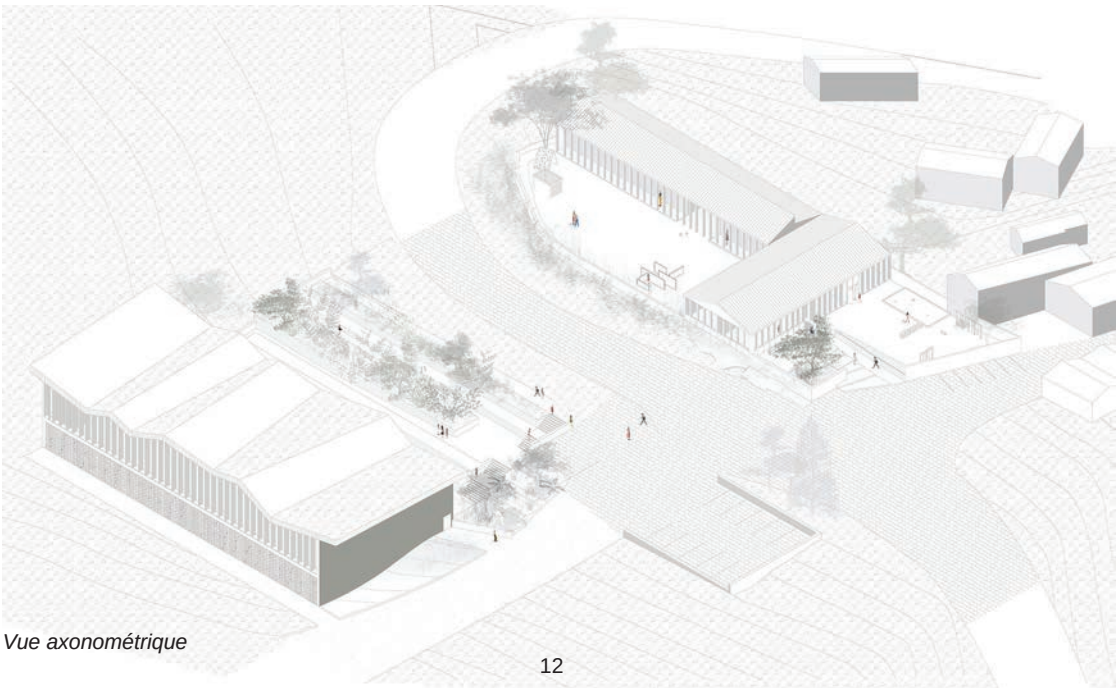

Vue axonométrique

Plan du rez-de-chaussée et abords *1:800*

Coupe paysagère transversale *1:800*

Coupe perspective d'ambiance

Logements et brasserie

Julie Lavaud

Les enjeux principaux pour la commune de Lussas sont de créer un espace public conséquent et d'encadrer son extension en créant un maillage structurant au cœur duquel s'implantent des zones de densification.

L'amorce de ce nouveau quartier se fait autour d'une couronne maraîchère qui ceinture le village par laquelle passe le sentier fruitier et apporte une réponse à l'échelle du village avec ce maillage structurant et évolutif.

Pour la requalification de l'espace public, il s'agit d'une place existante mais finalement peu reliée au centre- bourg. Cette place permet de relier la bibliothèque excentrée et d'implanter la brasserie artisanale actuellement dans l'ancienne cave coopérative au plus proche des autres commerces.

Deux colocations étudiantes se trouvent au dessus de la brasserie. La place est ceinturée au sud par la création d'un jardin de lecture en lien avec la bibliothèque qui permet de hiérarchiser les espaces entre le centre propice aux activités événementielles et au jeu et les périphéries où l'on retrouve des espaces de détente ombragés. Cette place et ses abords viennent s'inscrire sur le sentier comme une étape pour les promeneurs avec à l'est un espace de verger collectif et à l'ouest de l'autre côté de la voie le parc maraîcher qui accueille des espaces de cultures malléables. On allie des espaces de cultures et de promenades qui s'inscrivent dans le maillage et qui les rendent attractifs. Au sud se trouve une partie des logements du programme, sous forme de logements en bande.

L'espace principal du logement ouvre sur la vue au sud. On vient s'appuyer sur le dénivelé existant afin de créer un demi niveau qui vient définir les espaces et donner une variation de hauteur intéressante pour les espaces communs. L'étage compte selon la typologie deux à quatre chambres avec une loggia au sud et une terrasse au nord. Les espaces extérieurs terrasses et loggia offrent respectivement comme vue le parc maraîcher et les jardins. Les maisons sont en béton de site avec une logique de portée mur à mur et pré dalle préfabriquée.

Pour la brasserie et les colocations étudiantes au nord de la place, elles viennent refermer la couronne bâtie du centre-bourg ancien. Le projet s'inspire de l'archétype de la maison avec une toiture à deux pans que l'on vient réinterpréter avec une forme monolithique béton dont on retrouve l'aspect intérieur et extérieur. On vient creuser le volume de différentes manières notamment au premier niveau sur toute la longueur afin de créer une cour qui permet un apport de lumière au nord pour les colocations et au rez de chaussée pour la brasserie par un système de double hauteur. Le monolithe est creusé pour les ouvertures et des réserves sont faites pour recueillir les eaux de pluie sur le toit et les eaux de lavage au sol de la brasserie avec un caniveau central qui apparait comme creusé dans la matière.

Ces nouveaux espaces organisés autour de la place deviennent des lieux fédérateurs pour la commune et ses habitants mais également pour les visiteurs puisque Lussas reste un village de passage, ce qui représente un atout majeur pour le maintien des commerces et l'arrivée de nouveaux habitants.

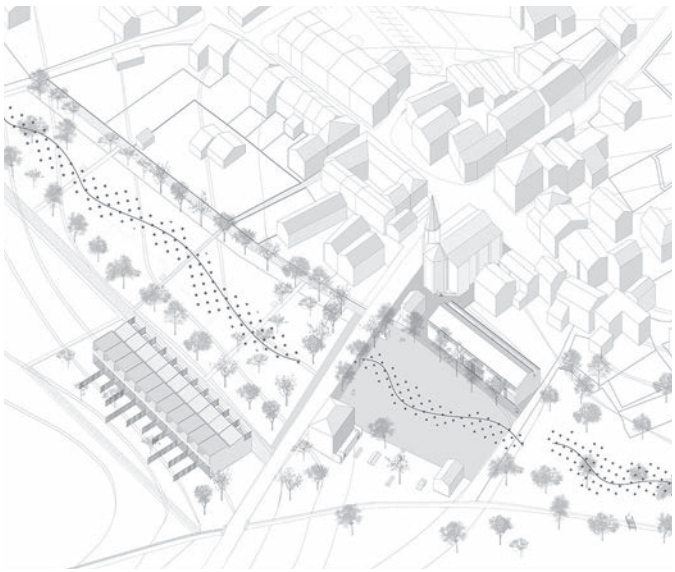

Axonométrie

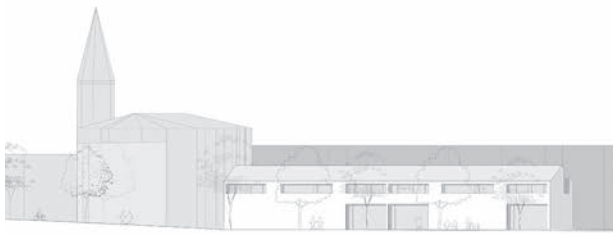

Élévation brasserie 1:1000

Coupe transversale 1:1000

Plan rez-de-chaussée 1:2500

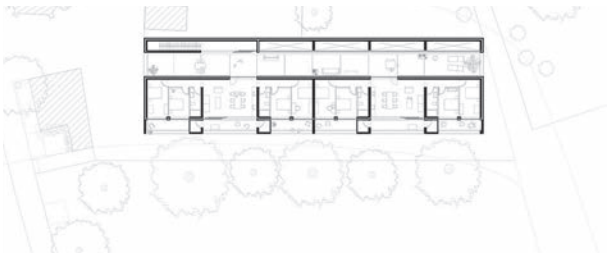

Brasserie - Plan r+1 1:1000

Logements - Plan rdc 1:1000

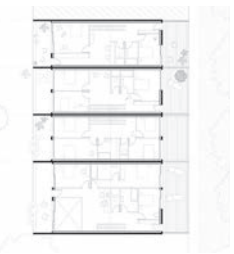

Plan r+1 1:1000

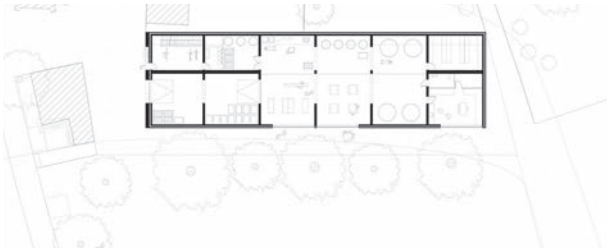

Brasserie - Plan de rez-de-chaussée 1:1000

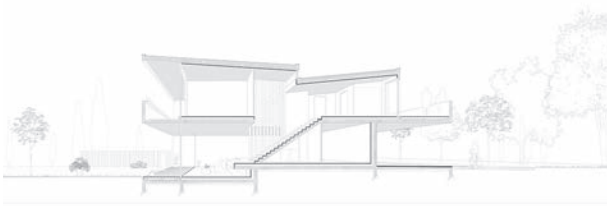

Coupe détail logement 1:500

Filière de l'amande, un nouveau paysage

Laurine Branchet, Florian Jacquemin, Gaël Ranc et Antoine Wénisch

Dans le but de concevoir un nougat local issu d'un circuit court, exploiter les matières premières dans un territoire donné est primordial. L'amande, le miel, les œufs, le blé et la lavande peuvent être produits en Berg et Coiron. La caractéristique principale de l'exploitation d'amandiers est la possibilité de cultiver en terrasse, en culture sèche et si besoin est, d'augmenter la production par un travail sur son irrigation (fruits plus gros, plus de rendement). La floraison blanche de ces arbres vient créer un nouveau paysage en contraste de la RN102.

Les amandiers sont des arbres fruitiers cultivés dans le passé et finalement oubliés avec l'apparition de l'exploitation du ver à soie. Le réimplanter serait l'opportunité de produire l'ingrédient principal du nougat mais aussi de remettre en avant une ressource oubliée. Dans un premier temps, son exploitation à petite échelle ne nécessiterait pas l'utilisation d'engins motorisés. L'enjeu est alors de mettre à disposition des équipements évoluant avec le temps. Pour la pollinisation des amandiers, 6 ruches minimum sont nécessaires par hectare de production mais 16 le sont pour produire une masse de miel équivalente à celle d'amandons, condition nécessaire dans la recette du nougat. Pour la pérennité des ruches, implanter une autre espèce florale est primordial. Pour cela, les lavandes (traditions de la culture locale) permettent d'obtenir un goût typique de la région pour le nougat, et d'apporter une complémentarité en terme paysager. Le contraste entre le bleu de la lavande et les fleurs des amandiers donne une singularité à Berg et Coiron. Les lavandes permettent aussi de faire du balisage et de marquer dans le paysage des zones de réserves foncières dans l'éventualité de l'extension urbaine des bourgs des vallées sous Coiron. La plantation massive des amandiers, quant à eux, pérennes fixe la limite de cette urbanisation.

Ainsi la stratégie visant à réintroduire une agriculture locale, une filière précise, intervient à plusieurs échelles paysagère, urbaine et architecturale et requalifie un territoire rural dont l'identité apparaît aujourd'hui depuis la RN102 en perdition.

Le projet propose à travers la relance d'une activité de production de terroir de restaurer « un paysage emblème » pour le territoire de Berg et Coiron plus qualitatif et plus attractif.

Vue projetée des exploitations de Saint-Jean-le-Centenier

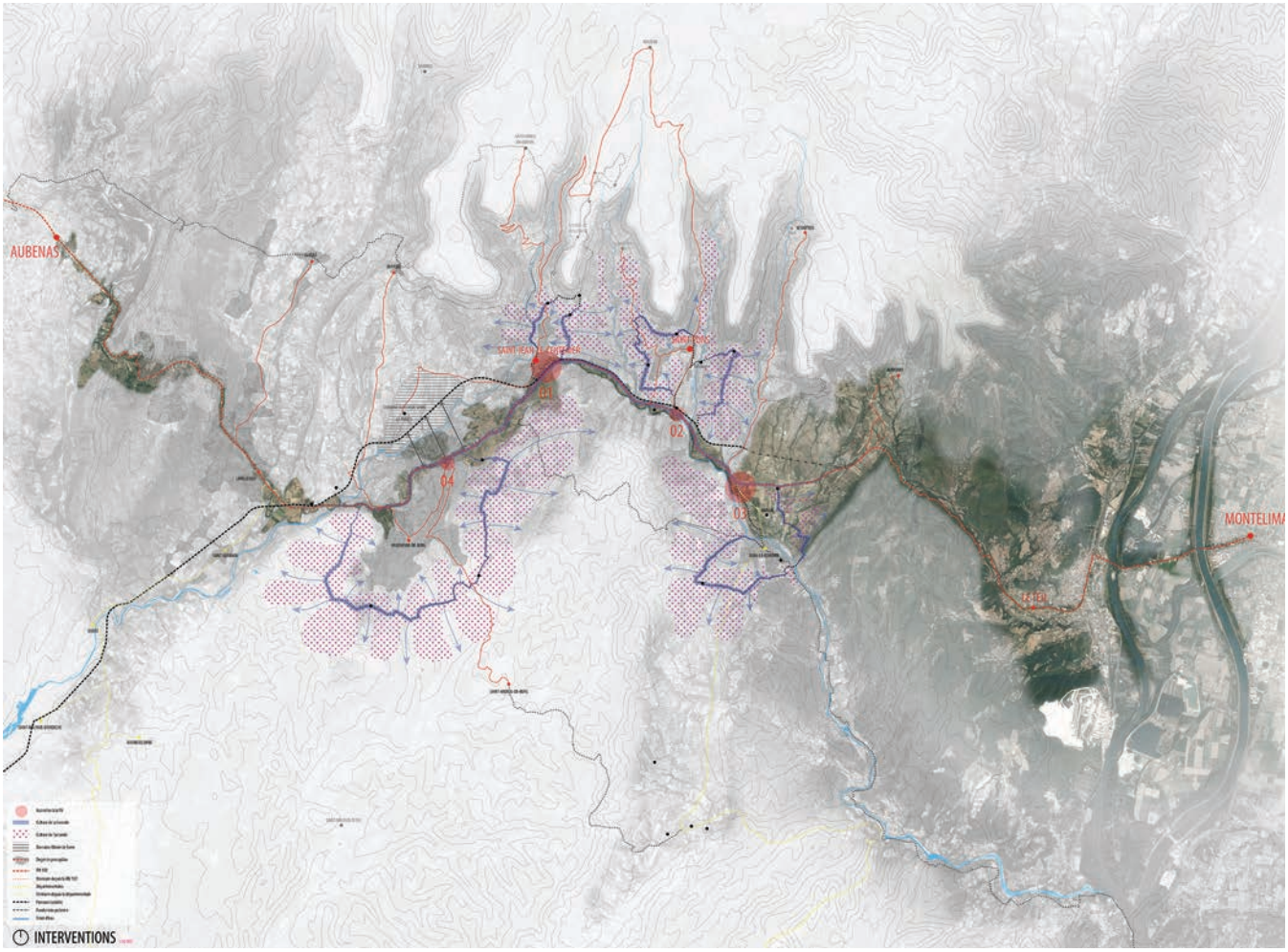

Plan de stratégie

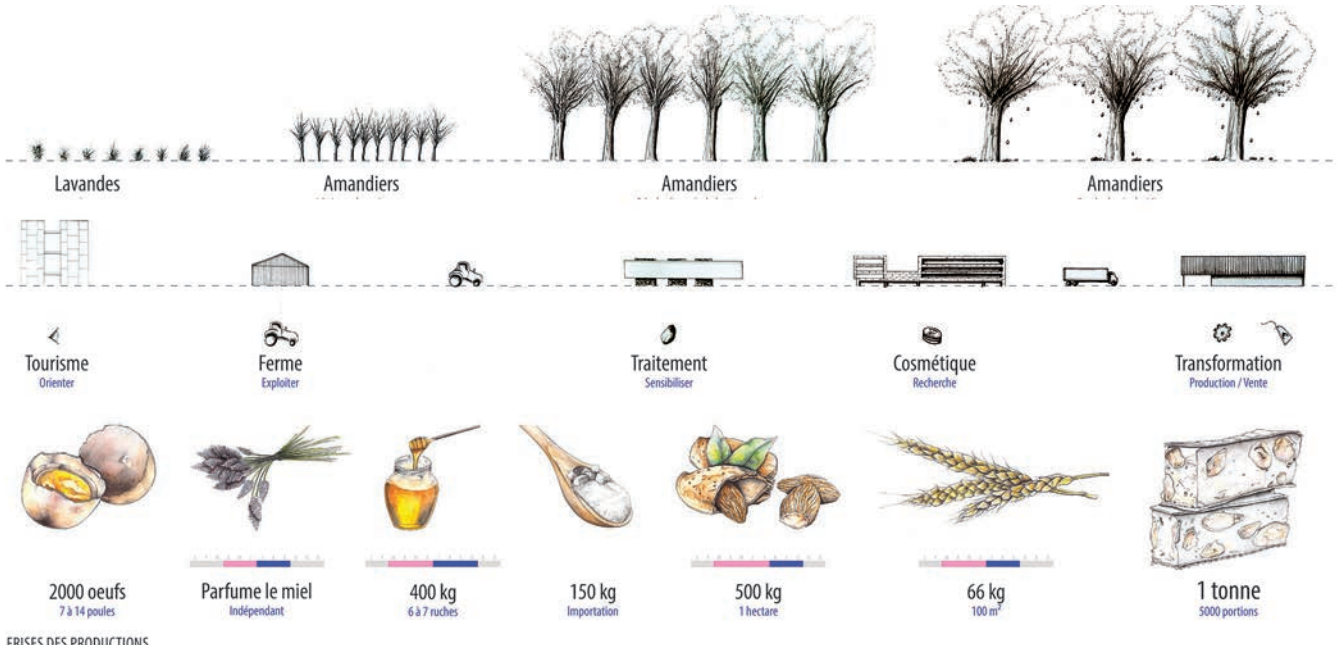

Cycle de production et programmation

Maison de pays

Antoine Wénisch

À l'origine le tourisme venait de la pratique d'accéder à une vue en montant sur les tours des cathédrales ou des donjons pour contempler le paysage comme un spectacle. Revenir à cette immédiateté d'usage est une façon de réinterpréter un programme d'accueil touristique, de maison de pays.

Prenant position le long de la RN102, le programme se doit d'être un signal, la promotion de l'arrière-pays que nous voulons mettre en avant. Le projet s'implante au-dessus de la voie ferrée sur la partie accessible au vélo-rail. Le RDC comprend ainsi la billetterie et le départ du vélo-rail. Séparé par la voie de desserte depuis la RN donnant accès à Saint-Jean-le-Centenier, l'accroche à l'existant se fait en lien avec l'histoire de l'exploitation de la carrière de basalte et le transport des pierres pour la vallée du Rhône.

Le projet est à un noeud stratégique pour l'activité d'un bourg mais plus largement à l'échelle du Coiron par les vues qui sont proposées. L' enjeu de ce positionnement à un carrefour régi par le monde routier est de requalifier la zone d'activité de façon plus paysagère, en conciliant les fonctions imposées par le monde contemporain et ses mobilités. L'interprétation du langage ferroviaire, avec des quais, a permis de redessiner la première accroche de la stratégie, le le vélo rail comme catalyseur.

Un quai paysager avec les lavandes qui viennent composer un tapis de couleur et les amandiers qui eux structurent l'espace, et un quai minéral, en béton qui vient asseoir la tour.

Le bâtiment, une émergence, s'ouvre sur le paysage du plateau basaltique au Nord traversé par l'axe de la voie ferrée. La partie la plus fine accueille l'espace d'exposition et l'amphithéâtre bénéficiant de double voire de triple hauteur. L'autre moitié de l'édifice propose trois niveaux de bureaux et trois niveaux pour le public: la maison de pays.

Insertion paysagère

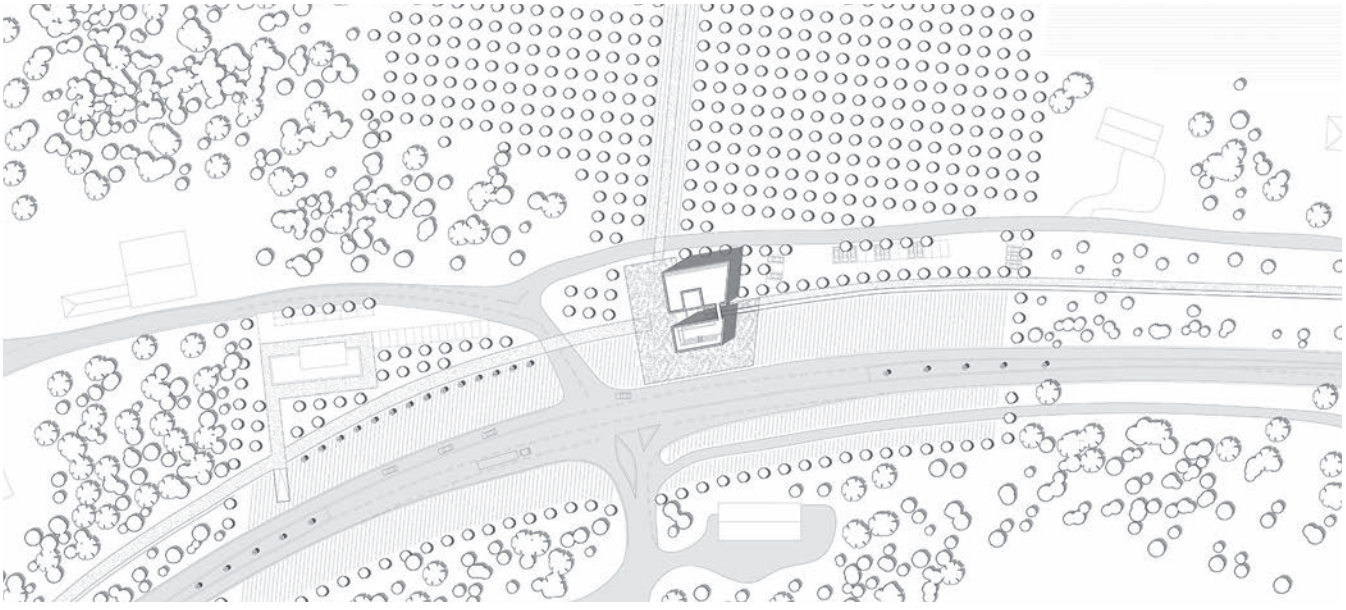

Plan masse

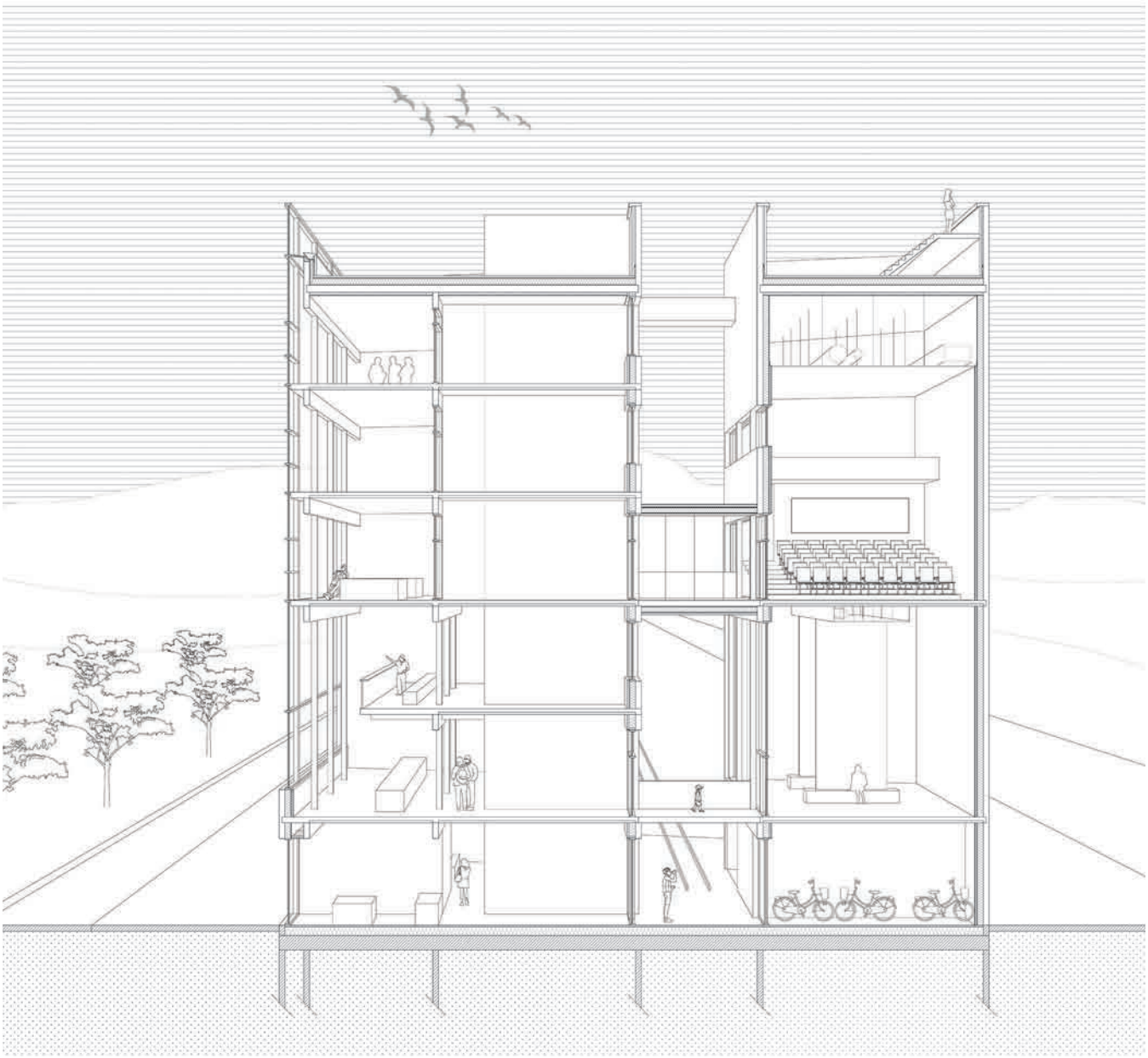

Coupe perspective Nord-Sud

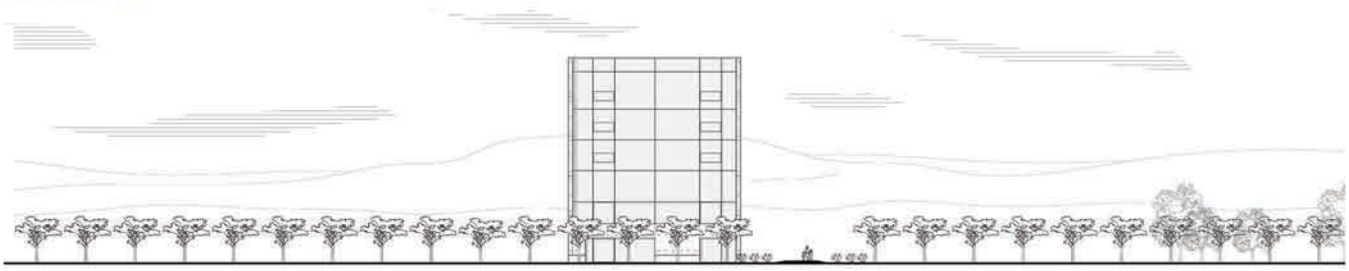

Façade Nord

Centre de traitement

Florian Jacquemin

Intervenir sur le paysage pour mettre en exergue un territoire au patrimoine riche est une intention forte de la stratégie collective. Implantant un cycle de l'amande autour de Saint-Jean-le-Centenier, il s'agit de donner à voir aux visiteurs des traditions et des singularités paysagères. Fort d'un passé industriel autour de l'exploitation du basalte, l'ancienne carrière est pourtant inaccessible aujourd'hui. L'agriculture vient alors mettre en évidence ce patrimoine par l'implantation d'un **centre de traitement** de l'amande et de la lavande.

Inscrit au sein du merlon, témoignage de l'emprise passée du plateau basaltique, le parcours menant au centre propose au visiteur de prendre conscience de l'ampleur du paysage qui lui est présenté. Alternant des ambiances plus ou moins ouvertes sur l'environnement, le projet s'inscrit dans la continuité du fil conducteur qu'il représente. Il apparaît comme trois émergences minérales soutenant une structure métallique. Réutilisant la matière première présente sur place (roches basaltiques, poudre de roche...), l'idée de trois émergences naissant du merlon est renforcée par l'emploi de la technique de pierres banchées. Cette dernière met en avant le caractère naturel du basalte. Les émergences contiennent alors les espaces servants tels que les entrepôts et les stocks. Mais le dernier volume, par l'orientation Sud-Ouest / Nord-Est du bâtiment, fait profiter à la distillerie d'un vent fort permettant l'extraction des vapeurs et le séchage des récoltes. Promouvant la visite et la découverte du site ainsi que du centre, l'élévation du site au volume d'acier s'exerce en parallèle de la distillerie. Elle se voit alors mise en scène et à la vue des visiteurs. Le volume métallique convoque l'utilisation d'aluminium, contrastant avec la noirceur et la rugosité du basalte. Il reflète son environnement et se trouve élevé au-delà du merlon, proposant au visiteur une perception nouvelle du site.

Alors qu'au sein du merlon, le parcours s'ouvre ponctuellement sur l'usine et la carrière, celui du volume d'aluminium s'articule autour de programmes fonctionnels, proposant pour finalité une vue panoramique sur le paysage.

Parcours dans le merlon

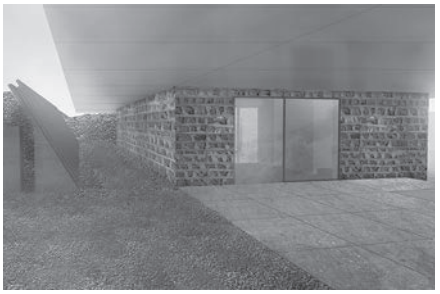

Entrée du centre de traitement

Vue depuis le carreau de la carrière

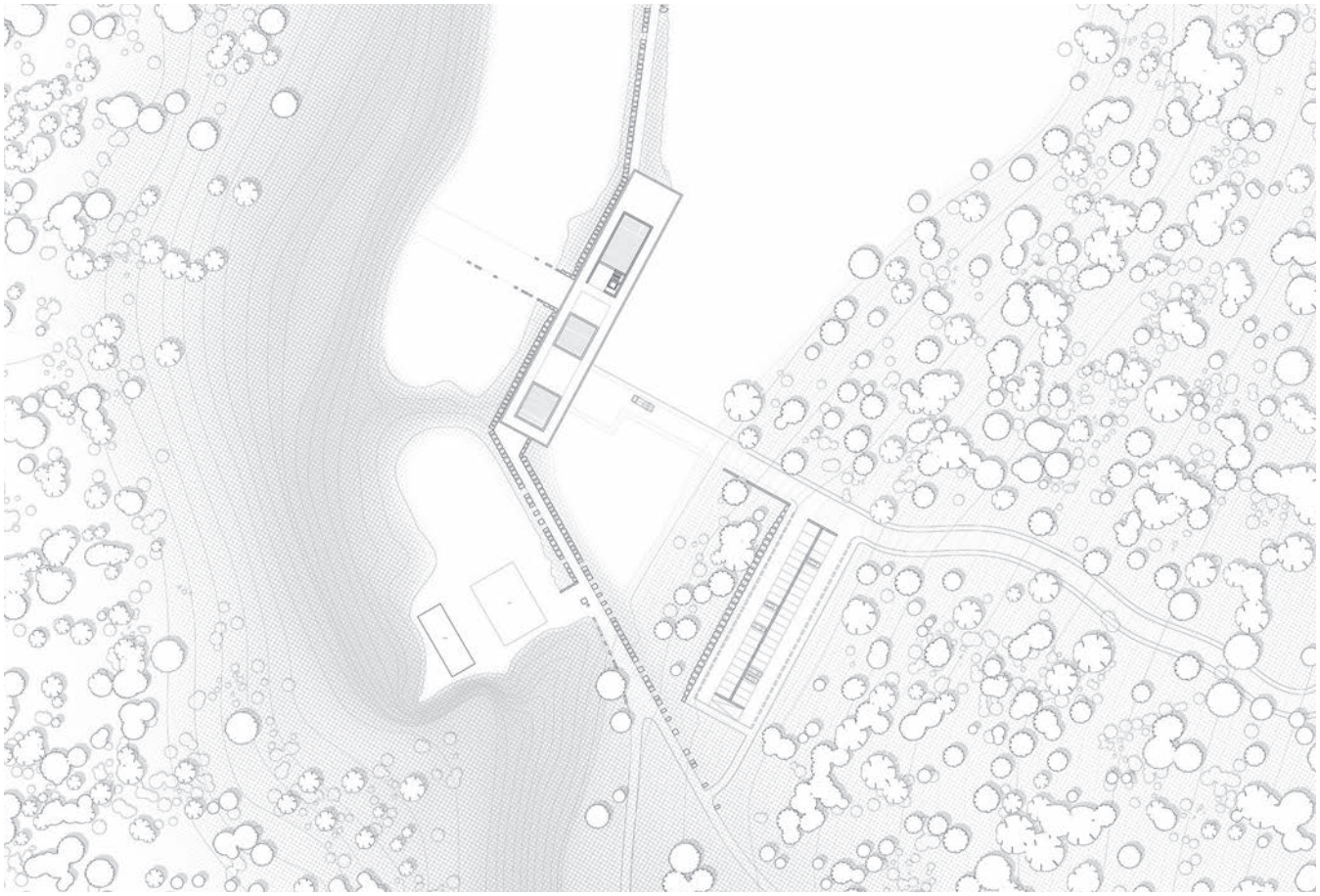

Plan masse

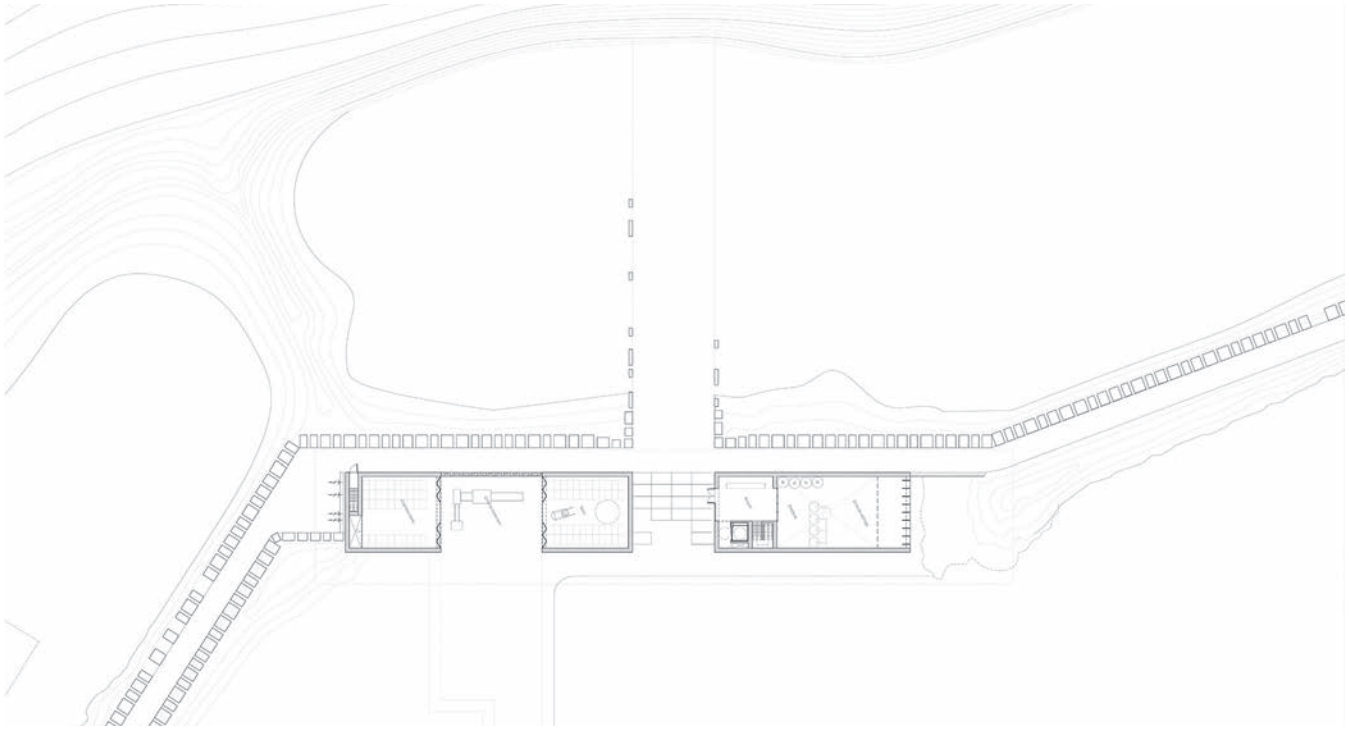

Plan de rez-de-chaussée

Le promontoire

Résidence touristique, bains thermaux et spa

Laurine Branchet

Amener le public dans l'arrière pays a été un des points majeurs de notre stratégie commune. Nous nous sommes rendus compte, lors de notre arpentage, que cet arrière pays présente des qualités qui sont aujourd'hui inexploitées. Pour redonner de l'intérêt à cette partie du territoire, nous sommes intervenus sur le paysage en implantant des cultures oubliées de l'Ardèche : l'amandier et la lavande. Aussi, l'implantation de nos projets suit un schéma de parcours précis, ayant pour but de faire découvrir - ou redécouvrir - la totalité du paysage de la commune de Saint-Jean-le-Centenier.

Ce projet de résidences touristiques, bains thermaux et spa, s'inscrit dans la logique de notre cycle de l'amande, de manière a proposer des produits dérivés autour de celle-ci. De cette manière, le programme du projet intègre un laboratoire, afin de transformer l'amande et la lavande en produits cosmétiques et de les utiliser ensuite dans le spa. Le but de ce projet est de proposer aux touristes des séjours bien-être autour des produits de l'amande et de la lavande, afin de leur faire bénéficier des bienfaits de ces cultures nouvellement implantées autour de la thématique du bien-être.

Les bains thermaux offrent un véritable lieux de pause et invitent à passer du temps dans cet arrière pays, ce qui contraste avec la rapidité des flux circulant le long de la RN102. Ce projet permet de séjourner, donc de prendre son temps pour profiter d'un site singulier et d'un paysage typique de l'Ardèche.

Ce projet s'inscrit tel un promontoire dans un site à forte pente, proche du plateau basaltique, et qui donne tout droit sur un paysage vallonné à la perspective saisissante depuis ce point de vue. Valoriser ce paysage devient une évidence. Ainsi, le bâtiment s'adosse à la pente pour offrir des vues panoramiques sur toute la façade sud du bâtiment. La grande majorité des espaces ouvrent uniquement au sud, vers cette vue captivante qu'il était important de mettre en avant.

La matière utilisée est une matière locale, la pierre naturelle de calcaire, et qui fait référence au vallon situé en contre-bas, lui-même en pierre de calcaire. Cette matière a été choisie pour son aspect massif, ce qui donne l'impression que le bâtiment est le prolongement de la pente

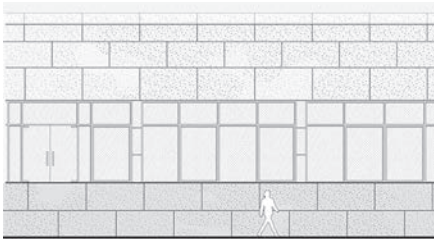

Détail de la façade Sud

Vue depuis le vallon

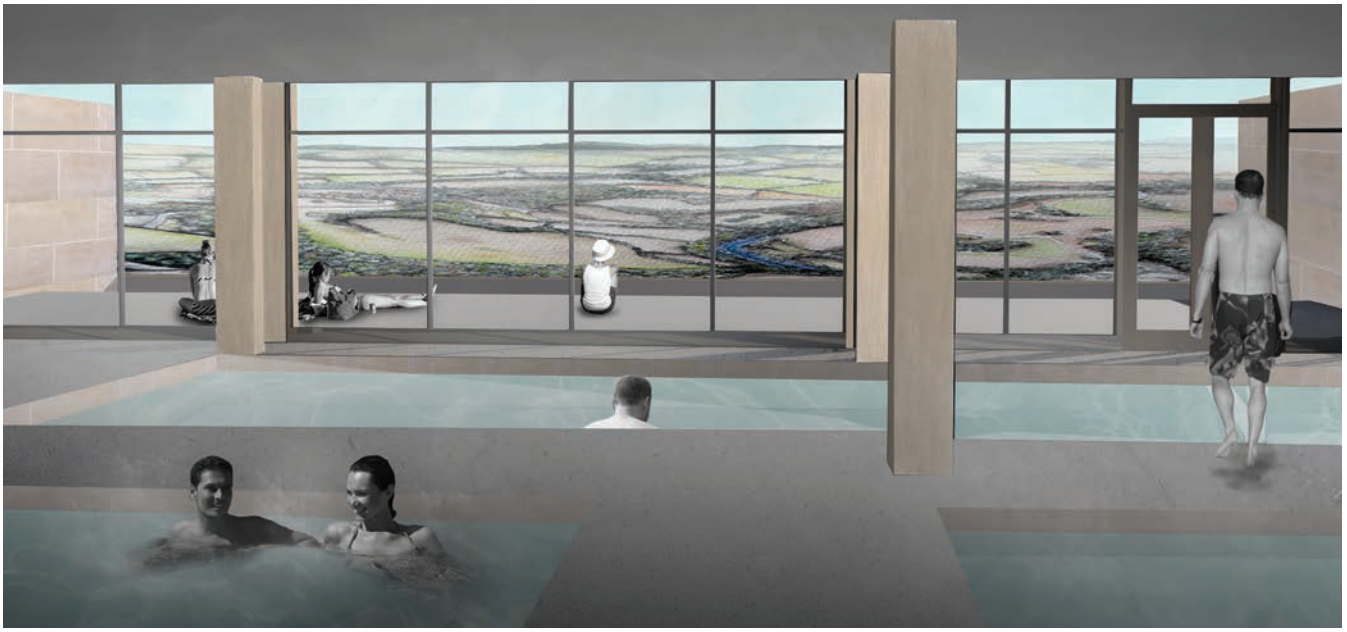

Vue depuis les bains thermaux du rez-de-chaussée vers le paysage

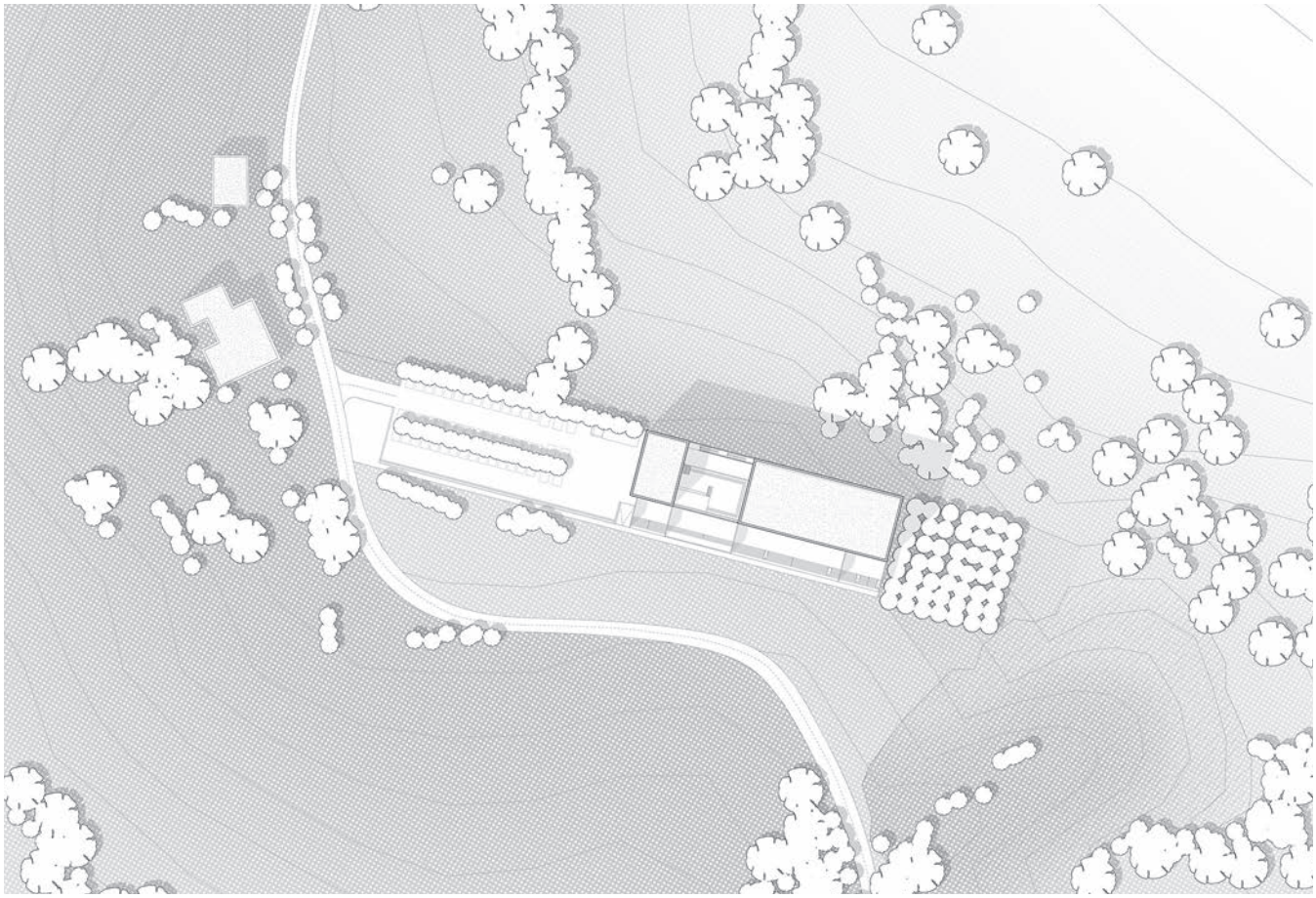

Plan de masse

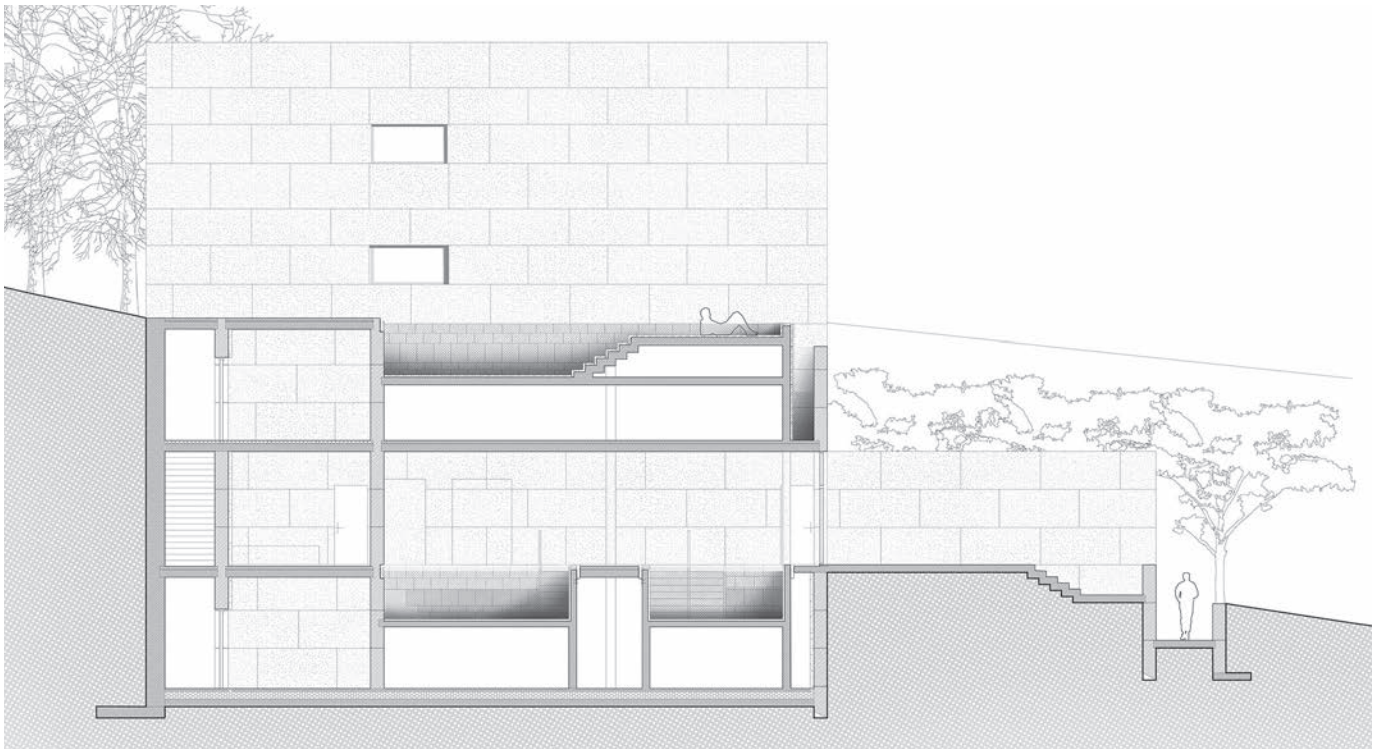

Coupe - détail montrant le rapport entre la pente, l'insertion du programme, et des bains donnant sur le paysage souhaité.

La boutique, vitrine du territoire

Gaël Ranc

Implanté entre la Route Nationale 102 et l'ancienne voie de chemin de fer, le bâtiment est proche de l'entrée de Saint-Jean-le-Centenier ainsi que de sa station-service.

Le projet propose de créer un nouveau paysage de la RN 102 qui rompt radicalement avec l'effet « boîte à chaussures » de zone d'activités. L'architecture s'inscrit dans le site grâce à un aménagement paysager qui permet de redéfinir toute la séquence au delà de la parcelle, au moyen de vergers d'amandiers, contre-plantés de champs de lavande.

La station-service restructurée dans cet ensemble vient déporter la route devant elle, pour permettre un lien plus évident au chemin de fer. Ce dernier est alors reconduit en voie verte menant à la boutique.

Le projet a pour programme la fabrication, le conditionnement et la vente du nougat et des produits locaux ainsi qu'un équipementier en lien avec la voie verte (location des vélos, et autre équipement de randonnée).

Le projet est donc pensé en fonction de sa proximité avec la route et la voie verte.

Le seuil d'entrée s'accroche au quai de l'ancienne voie de chemin de fer. Du côté de la route, le volume supérieur est en ossature métallique et vient soutenir la façade en aluminium accrochant alors le regard par un effet de parallaxe perçu depuis la route. Il regroupe les bureaux, le laboratoire, et les autres équipements liés à la fabrication du nougat.

Le rez-de-chaussée est entièrement vitré et dédié à la boutique conçue comme « vitrine du territoire ».

Les deux volumes en béton à l'arrière viennent se rattacher à cette épaisse façade. Ils sont en double hauteur, avec une unique ouverture en façade pour le quai de chargement. Ils servent également à accueillir la circulation verticale et les programmes de fabrication du nougat, ainsi que l'équipementier. Dans le détail, le plancher et le plafond de l'étage viennent contenir une épaisseur technique.

La paroi vitrée en rez-de-chaussée, filant sur la longueur de la façade, est interrompue par l'unique menuiserie de la porte qui marque l'entrée.

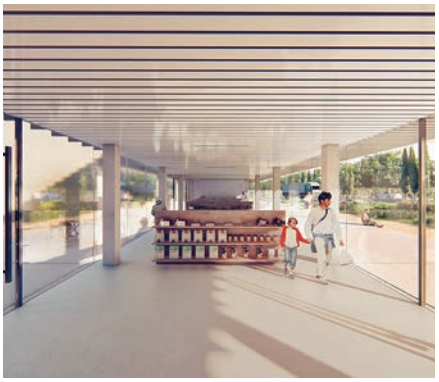

Intérieur de la boutique

Vue depuis la Route Nationale 102

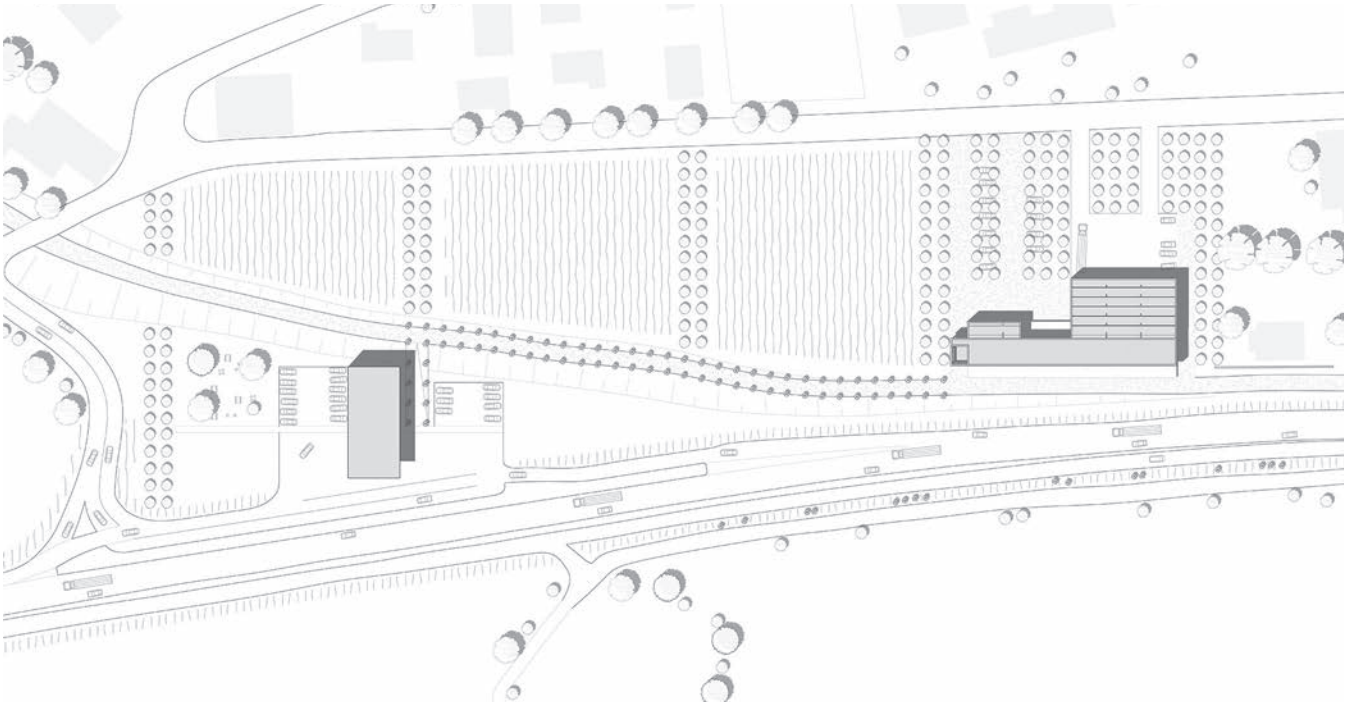

Plan masse

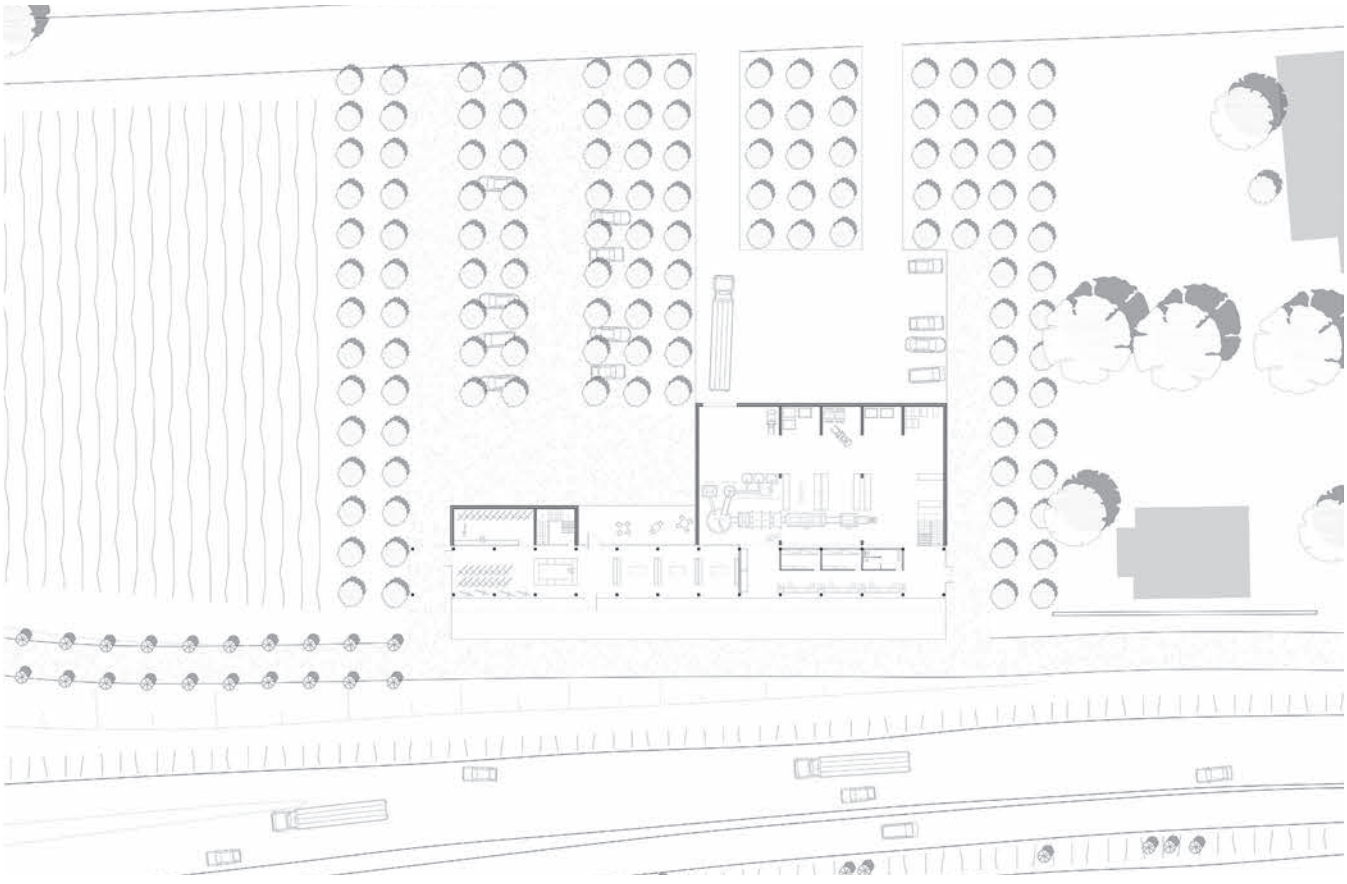

Plan de rez-de-chaussée

À la reconquête des coteaux du Coiron

Valentin Chaput, Lucas Monsimier, Pauline Picandet et Hugo Pissavy

Notre réflexion s'appuie sur une première perception du territoire, celle d'une zone rurale profitant de l'attractivité des villes d'Aubenas et de Montélimar mais ayant elle-même que peu d'attractivité. Une caractéristique paysagère a été fondatrice de notre stratégie. Nous avons en effet pu constater que les coteaux, autrefois cultivés, avaient en 100 ans subit une déprise agricole considérable, malgré leur orientation privilégiée. Nous considérons donc que ces coteaux représentent un enjeu agricole et économique, et qu'en cela ils constituent une richesse inexploitée. Nous proposons de développer une économie interne et circulaire basée sur la reconquête de ce terroir oublié. Nous avons donc cherché à rebondir sur les raisons de la déprise agricole des coteaux, soit leur inaccessibilité aux engins mécaniques, pour répondre à une problématique écologique économique et paysagère. Ce projet s'inscrit également dans un retour des populations en zone rurale, que nous souhaitons encourager et pérenniser.

Nous proposons donc pour la reconquête des coteaux la réintroduction de l'âne, un animal idéal pour défricher un territoire escarpé et dont l'élevage permet de produire grâce au lait, des produits cosmétiques contribuant à rendre plus viable une exploitation et dont la commercialisation s'intègre dans une économie locale et circulaire. À l'élevage des ânes s'ajoute le retour des cultures sur les coteaux, grâce à la permaculture.

Notre projet s'organise autour de trois programmes à la fois indépendants et complémentaires. Dans un premier temps, le hameau de Roche-Chérie verrait apparaître une ferme type d'élevage d'ânes et de permaculture en coteaux. Ce programme se verrait ajouter sur une temporalité plus étendue un espace pédagogique dédié aux classes vertes, et un gîte. Dans un deuxième temps, le village de Saint-Pons serait dynamisé par l'apport d'un centre de production de produits cosmétiques à base de lait d'ânesses et de plantes nouvellement produits sur les coteaux. Il serait enrichi par un centre de recherche. Enfin, un centre de revitalisation viendrait prendre place à Saint-Jean le Centenier, au pied de l'ancienne carrière, utilisant les produits de Saint-Pons, et apportant une clientelle au gîte de Roche-Chérie. Ces différents projets seraient reliés par un sentier pédestre, basé sur le tourisme doux et la naturopathie, le sentier de la découverte, permettant de lier par les chemins de randonnée deux parcours à la connexion aujourd'hui inexistante.

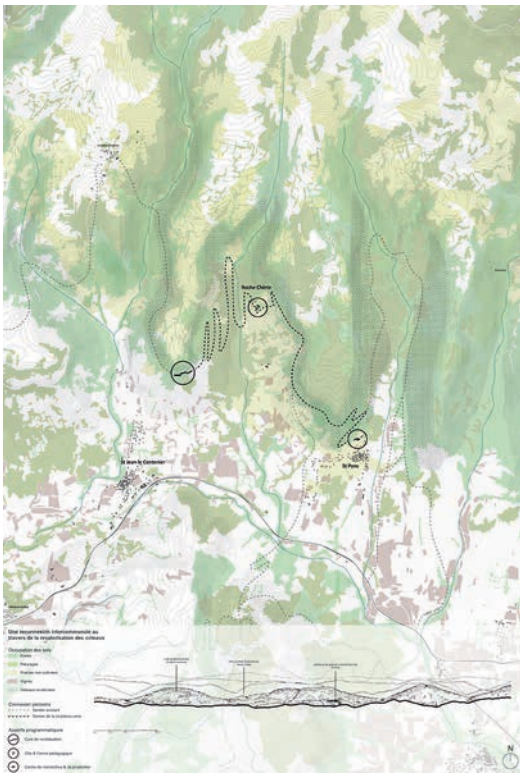

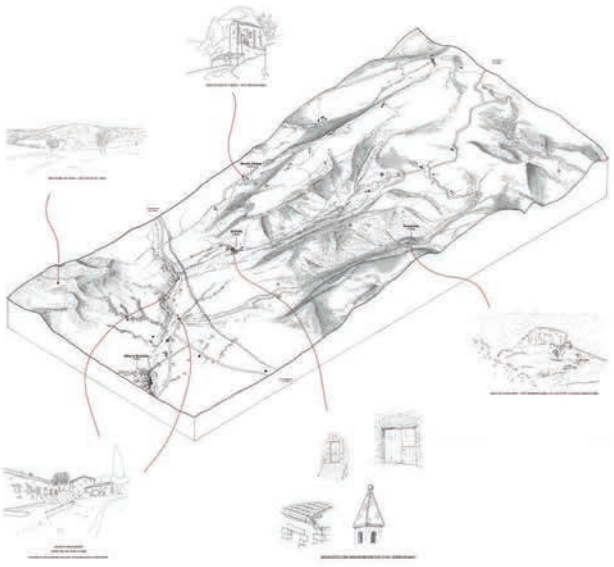

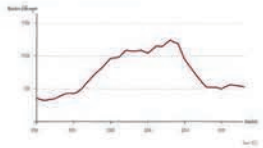

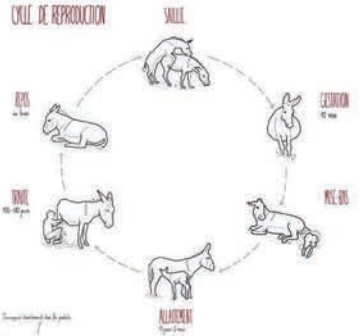

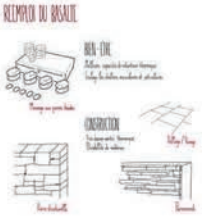

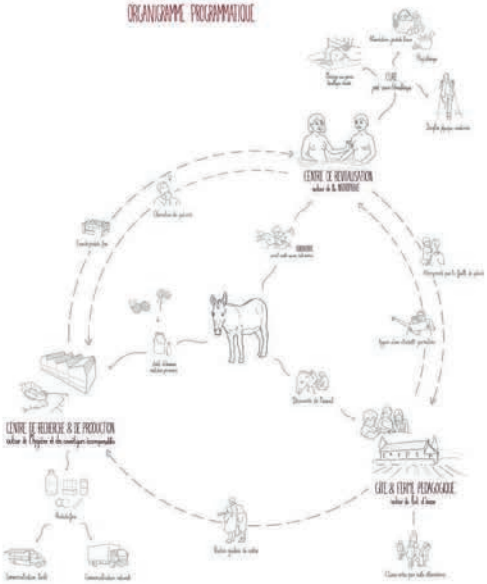

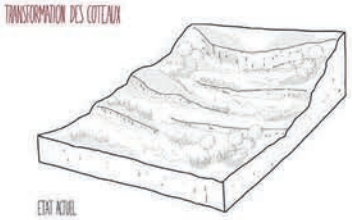

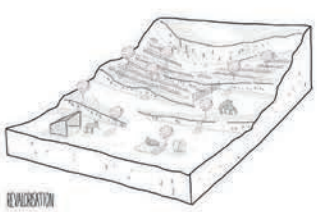

Centre de revitalisation

Valentin Chaput, Lucas Monsimier, Pauline Picandet et Hugo Pissavy

Dans l'idée de redynamiser les coteaux, le projet de centre de revitalisation s'implante près de l'ancienne carrière de basalte de Saint-Jean-le-Centenier, en relation directe avec la corniche.

Le but du projet est de donner au client un lieu de repos et de calme en contact avec la nature et le paysage. Le bâtiment vient donc en convexe par rapport à la couronne de basalte, afin de créer un parc en relation directe avec les orges. L'édifice est composé d'une succession de blocs massifs en pierre, afin de rappeler l'histoire du site, de taille et de hauteur variante en fonction des usages qu'ils abritent. En contraste avec ces monolithes de basalte, les interstices sont travaillés avec légèreté et semblent se décoller du sol.

Le sentier de la découverte passe à l'arrière du parc en longeant la corniche, il vient rejoindre à l'est le cheminant permettant de pénétrer dans le centre. Ce dernier vient s'enfouir sous terre afin de donner la sensation de pénétrer dans la masse, et se prolonge à l'intérieur à l'arrière de chaque bloc afin de les relier. Cette galerie est éclairée par un faisceau de lumière sommitale et vient se dilater dans les interstices pour ressortir à l'extrémité Ouest de la cure afin de rejoindre à nouveau le chemin de randonnée.

Le bâtiment vient s'ouvrir largement au Sud afin de profiter de l'ensoleillement et du paysage lointain dont la vue sur la montagne de Berg. À l'intérieur, le travail du clair obscur permet de créer un lieu taillé dans la masse, profitant d'une intimité et d'un calme afin que le visiteur puisse se ressourcer et se reconnecter au paysage de Berg et Coiron.

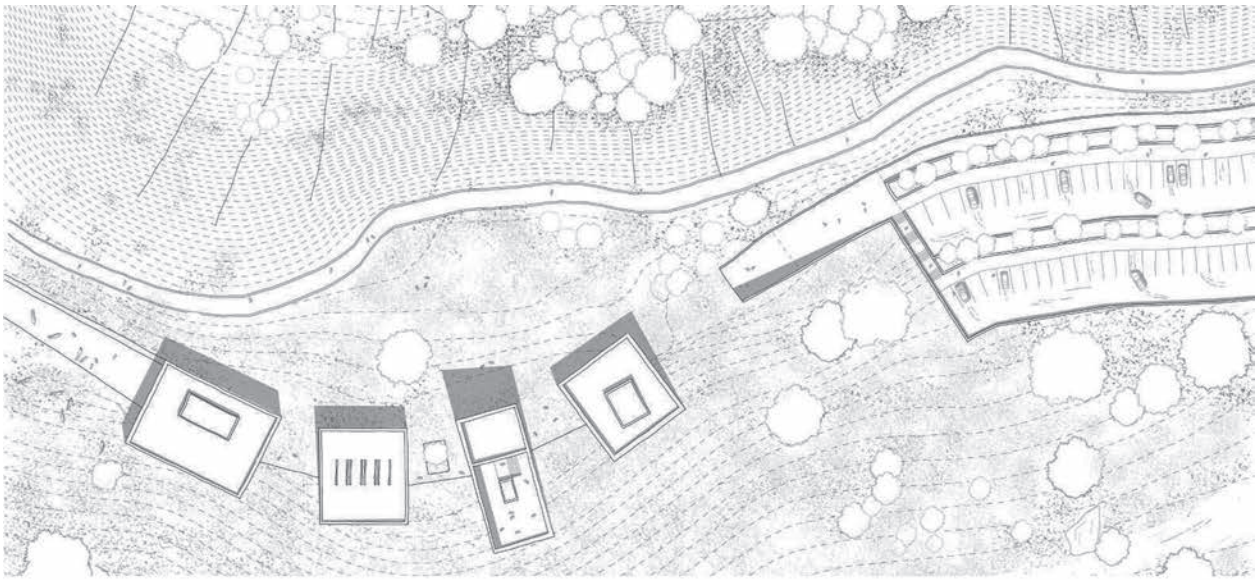

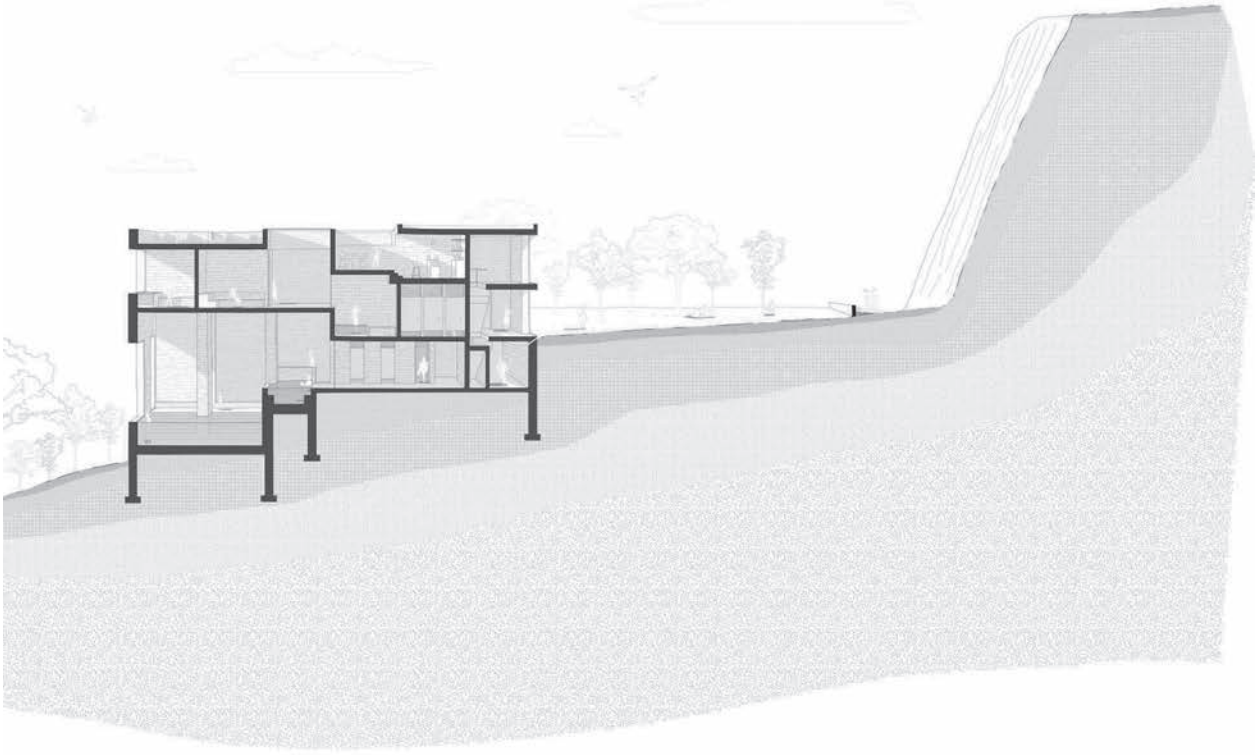

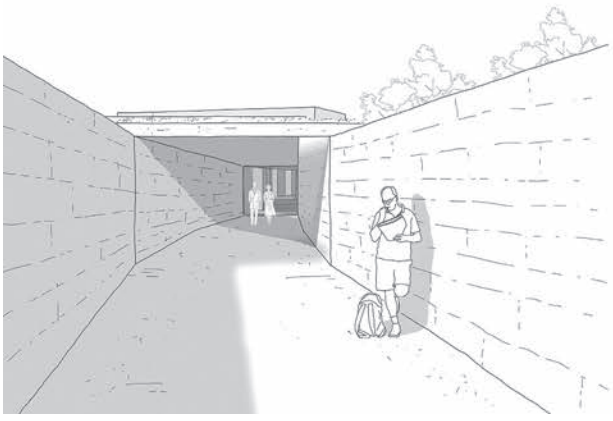

Gîte et ferme pédagogique de Roche Chérie

Valentin Chaput et Hugo Pissavy

Ce projet alliant ferme pédagogique et gîte s'implante à Roche Chérie à proximité des construction afin de ne pas créer un second bourg. Les trois bâtiment se situent proche du ruisseau afin d'utiliser l'eau pour arroser les extérieurs et abreuver les animaux. Le projet s'adosse au bosquet existant afin de se protéger des vents du nord. Des soubassement apparaissent, se prolongeant parfois en mur de soutènement, le tout en pierre banchée de manière à s'inscrire dans une continuité architecturale vis-à-vis de Roche Chérie. Chaque bâtiment à une singularité forte au niveau de ce soubassement en pierre le caractérisant : la pénétration pour la stabulation,le traversement pour l'espace pédagogique et l'enfoncement pour le gîte. Pour les niveaux supérieurs de ces bâtis, un registre de charpente se met en place avec une ossature bois apparente en façade, créant ainsi un rythme en une élancée au bâtiment. On retrouve cette idée de singularité au niveau des toits où chaque toiture répond à une fonction particulière : aérer le bâtiment pour la stabulation, chercher de la lumière et rediriger le vent du nord pour l'espace pédagogique et apporter une lumière zénithale pour le dortoir du gîte.

Pour les espaces extérieurs, le terrassement vient créer des espaces distincts : la cour basse dédiée aux animaux et la cour haute rassemblant l'accès au gîte, au logement de l'agriculteur ainsi que l'espace pédagogique. Un bassin de récupération des eaux pluviales permet de re-distribuer l'eau au niveau de la stabulation et, par effet de trop plein, renvoie l'eau au niveau du ruisseau.

Chaque bâtiment rassemble donc un programme en particulier. Le bâtiment le plus long rassemble le gîte pour une soixantaine de personnes, le logement de l'agriculteur et sa famille. Une réserve de fourrage placé côté nord afin d'isoler le bâti du vent. Le second bâtiment adossé au bosquet rassemble la stabulation d'ânes et un deuxième stockage de fourrage. Au niveau du dernier bâti on retrouve un stockage de matériel agricole, un séchoir pour les plantes récoltées et l'espace pédagogique.

Ce projet vient comme une étape dans le sentier pédestre mis en place entre Saint Jean Le Centenier et Saint Pons et vient apporter une dynamique locale au bourg. Il fonctionnera avec les deux autres projets développés puisqu'il pourra loger des clients du centre de revitalisation en même temps de produire les matières premières pour le laboratoire et l'atelier de production. L'accueil de groupe d'enfants permettra de sensibiliser les plus ou moins jeunes au métier d'agriculteur et à la permaculture. À la manière d'un échantillon test, nous avons ici une première idée de projet rendant possible cette transformation future des coteaux, paysage emblématique de la vallée de Berg et Coiron.

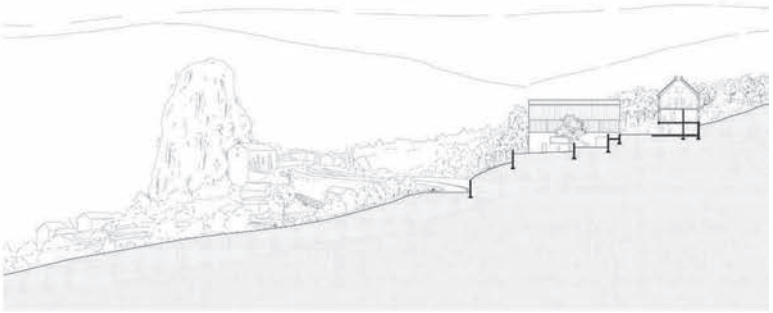

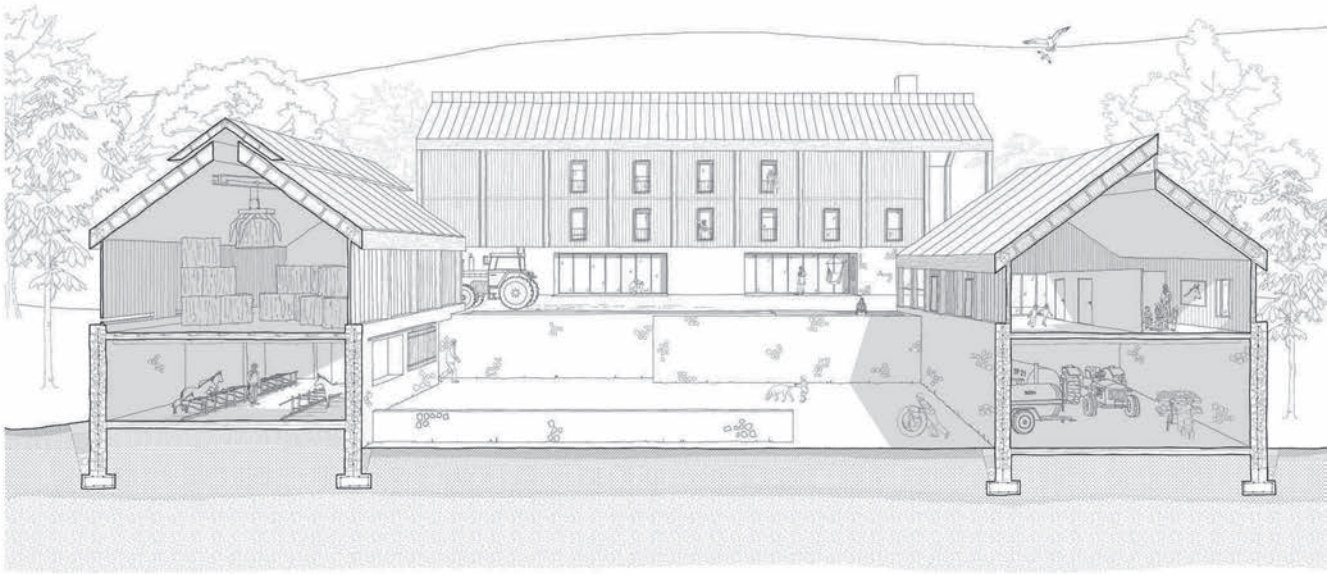

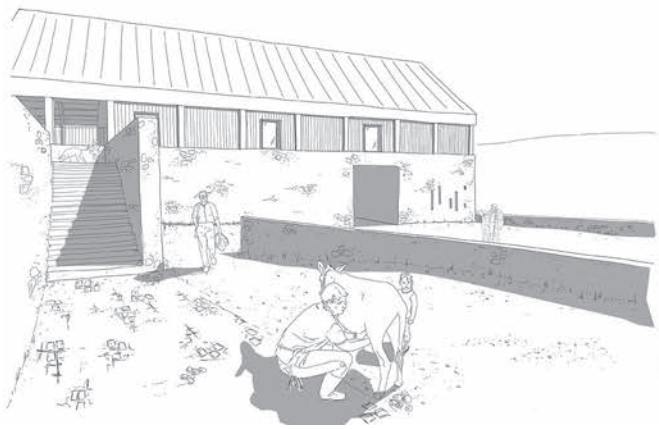

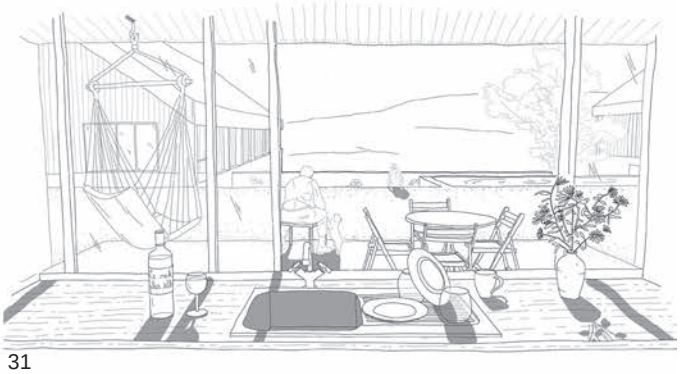

Atelier laboratoire de cosmétiques

Lucas Monsimier et Pauline Picandet

L'un des enjeux majeurs en milieu rural et notamment dans les communes de Berg et Coiron, est la redynamisation des centres-bourgs. Au fil des années, ils se sont vus abandonnés par les commerces et toute autre activité et lieux de sociabilité. Il nous est donc paru indispensable d'inscrire l'atelier de production de cosmétique et le laboratoire de recherche en phytothérapie au coeur même du village de Saint-Pons afin de relancer une nouvelle synergie économique et sociale en y intégrant une nouvelle filière. Parti d'un constat et de la demande de la communauté de communes, il est essentiel de limiter l'étalement urbain qui s'est opéré ces dernières décennies. Nous avons donc décidé de densifier le tissu bâti existant en investissant les dents creuses.

Le projet vient s'implanter sur le jardin du château, faisant face aux nouveaux locaux de la mairie et l'école seul lieu de partage du village. C'est donc un moyen d'affirmer ce point névralgique du centre-bourg.

Le but est de conserver la géométrie du site, ce pour quoi le projet vient s'installer aux en bordures Nord et Sud ce qui permet de qualifier les deux axes de circulation ainsi que de s'inscrire dans la continuité du bâti existant. Afin de rattraper la topographie entre le point haut et bas, la parcelle est travaillée en terrasse en s'inspirant de celles que l'on a pu observer sur le territoire. Ce projet et ces aménagements extérieurs ont pour but de retranscrire l'ambiance que dégage Saint-Pons. Ainsi, on retrouve un cheminement qui traverse du Nord au Sud la parcelle ainsi que la présence de jardin. Le but est de rendre public ce lieu d'où la possibilité de le parcourir, mais également d'y jardiner. C'est un moyen d'offrir un nouveau lieu de partage aux habitants qui pourraient donc l'entretenir et en récolter les denrées.

Les deux corps de bâtis miment l'archétype de la longère. À l'extérieur la structure bois vient rythmer la façade en tramant les ouvertures. À l'intérieur, elle vient offrir des espaces de rangement afin de créer un plan libre profitable à ce type de programme. L'atelier de production étant sur deux niveaux, il profite d'une double hauteur dans l'espace de production et d'emballage ainsi que dans le hall et le showroom et vient donc s'ouvrir plus largement au Sud sur le paysage de la montagne de Berg. Le laboratoire quant à lui vient se poser sur le mur de soutènement existant. Afin de venir respecter au mieux le caractère du site, le mur est mis à niveau par une légère couche de béton sur laquelle le bâtiment viendra se poser avec délicatesse. Côté jardin, le bâtiment s'assoie sur le nouveau mur de soutènement créer et proposent à l'intérieur des bureaux donnant directement sur les plantations permettant un dialogue entre l'extérieur et l'intérieur.

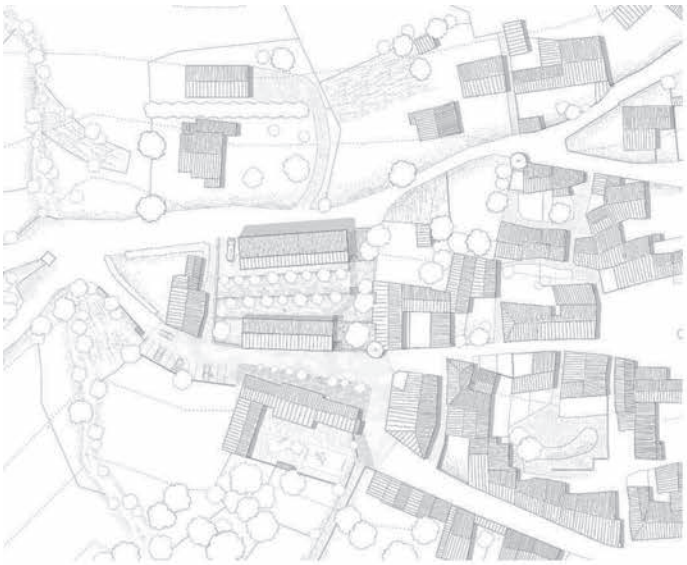

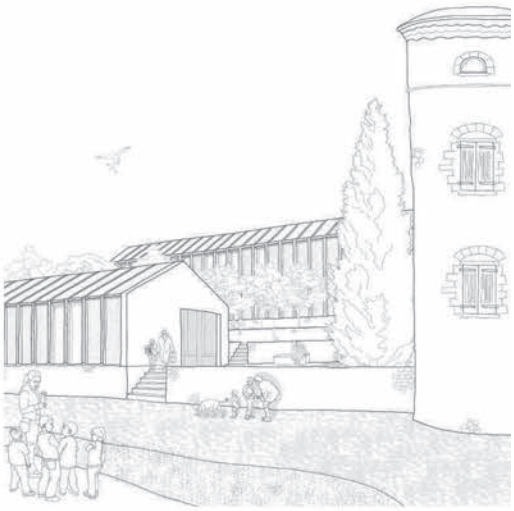

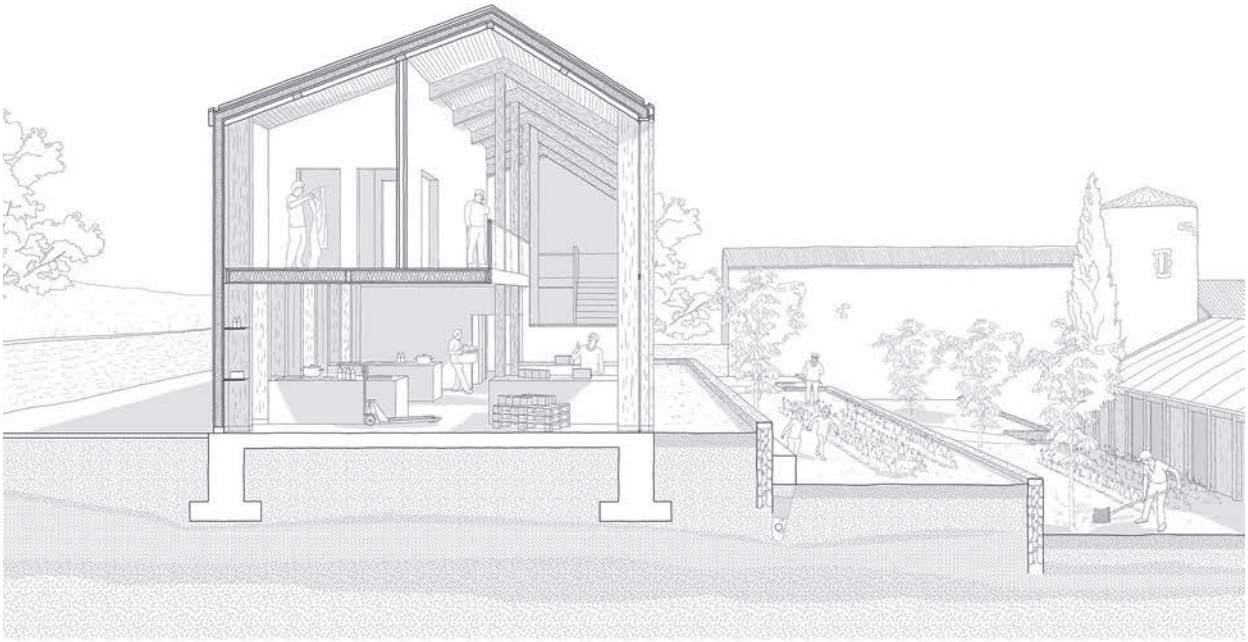

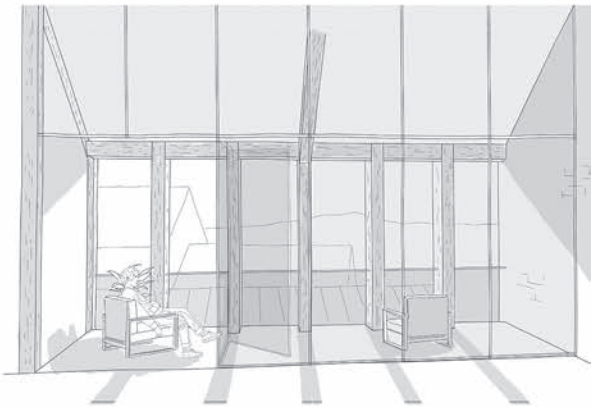

Au fil de la RN102

Quentin Cournil, Christoph Eyma, Maëlys Gilet et Débora Toguyeni

La communauté de communes Berg et Coiron est l'une des deux portes d'entrées de l'Ardèche. La Route Nationale 102 est l'axe principal qui dessert le département et concentre toutes les mobilités. Cette pénétrante qui traverse le territoire de Berg et Coiron pour rejoindre Aubenas s'est développée au fil des années.

La RN 102 a modifié le paysage, elle est devenue une frontière. Ses abords ont vu naître des zones d'activités hétérogènes sans liens avec le patrimoine bâti existant. Des commerces et des activités en lien ou non avec l'agriculture se sont implantés transformant les entrées des villages auparavant bordées de cultures. Le territoire a également été l'un des premiers industrialisés, avec, le développement de la sériciculture, d'une l'agriculture très diversifiée et l'exploitation des carrières.

Il fût également le premier à avoir une voie de chemin de fer, toutefois abandonnée à la fin du XX^{e} siècle après la fin d'exploitation des carrières du basalt du Coiron. Seuls vestiges de ce passé industriel, des soubassements dans les carrières et la voie de chemin de fer désaffectée jalonnée de viaducs. Le tourisme s'est affirmé en Ardèche, devenant ainsi la principale source de revenu. Le patrimoine naturel et historique attire des vacanciers de toute l'Europe, en quête d'authenticité et de sérénité.

Éloigné de l'axe de circulation principal de la N 102, Le territoire « d'arrière-pays » de Berg & Coiron est plus difficile d'accès en raison du relief escarpé. Le manque de mise en valeur de ces vastes espaces participe également à l'enclavement par rapport au reste du territoire proche de la RN.

La restauration d'un paysage de qualité de la RN 102 est un enjeu majeur. Il passe par le développement de projets de qualité en rapport avec le grand paysage et non déconnectés visuellement. S'appuyant sur les éléments structurants du grand site entre Coiron et Berg, le projet prévoit d'installer des programmes sur les points stratégiques où se développent des activités sans cohérence d'ensemble.

À Saint-Jean le Centenier, la **mise en valeur du quartier gare avec un espace d'accueil et d'interprétation du paysage et le prolongement de la voie verte** cyclable en attendant une remise en service tram / train ultérieure de la liaison le Teil / Aubenas.

À Saint-Germain, la requalification de la friche ferroviaire de Montfleury, avec 2 programmes pour renforcer le pôle d'activités autour de la cave coopérative, **une maison des services et des entreprises et un musée œnologique.**

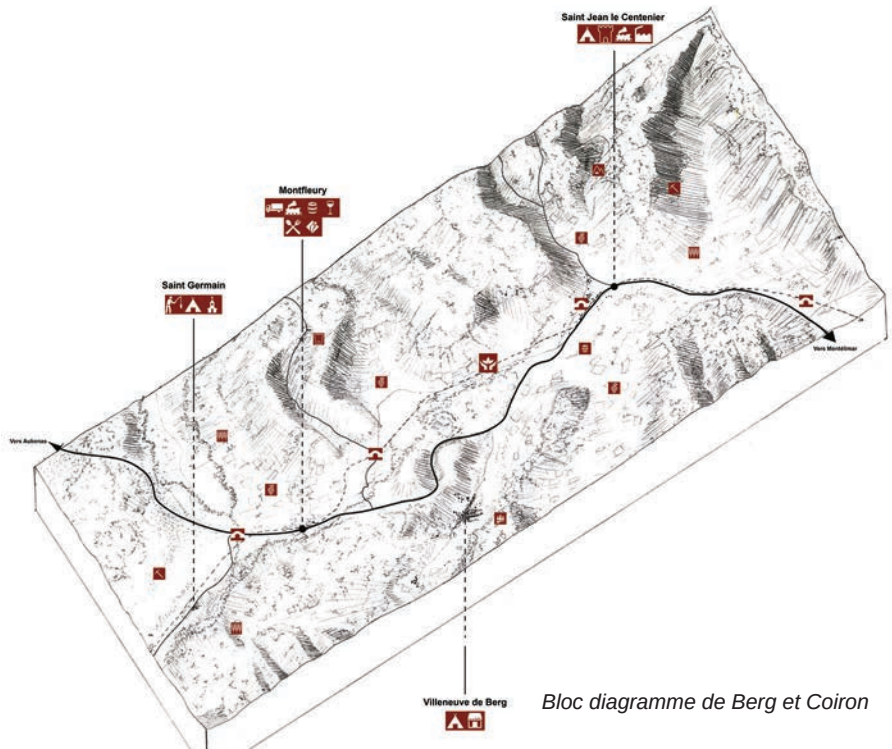

Bloc diagramme de Berg et Coiron

Entrée du territoire de Berg et Coiron par Saint-Jean-le-Centenier

Les différents plans de paysage qu'offre l'Ardèche

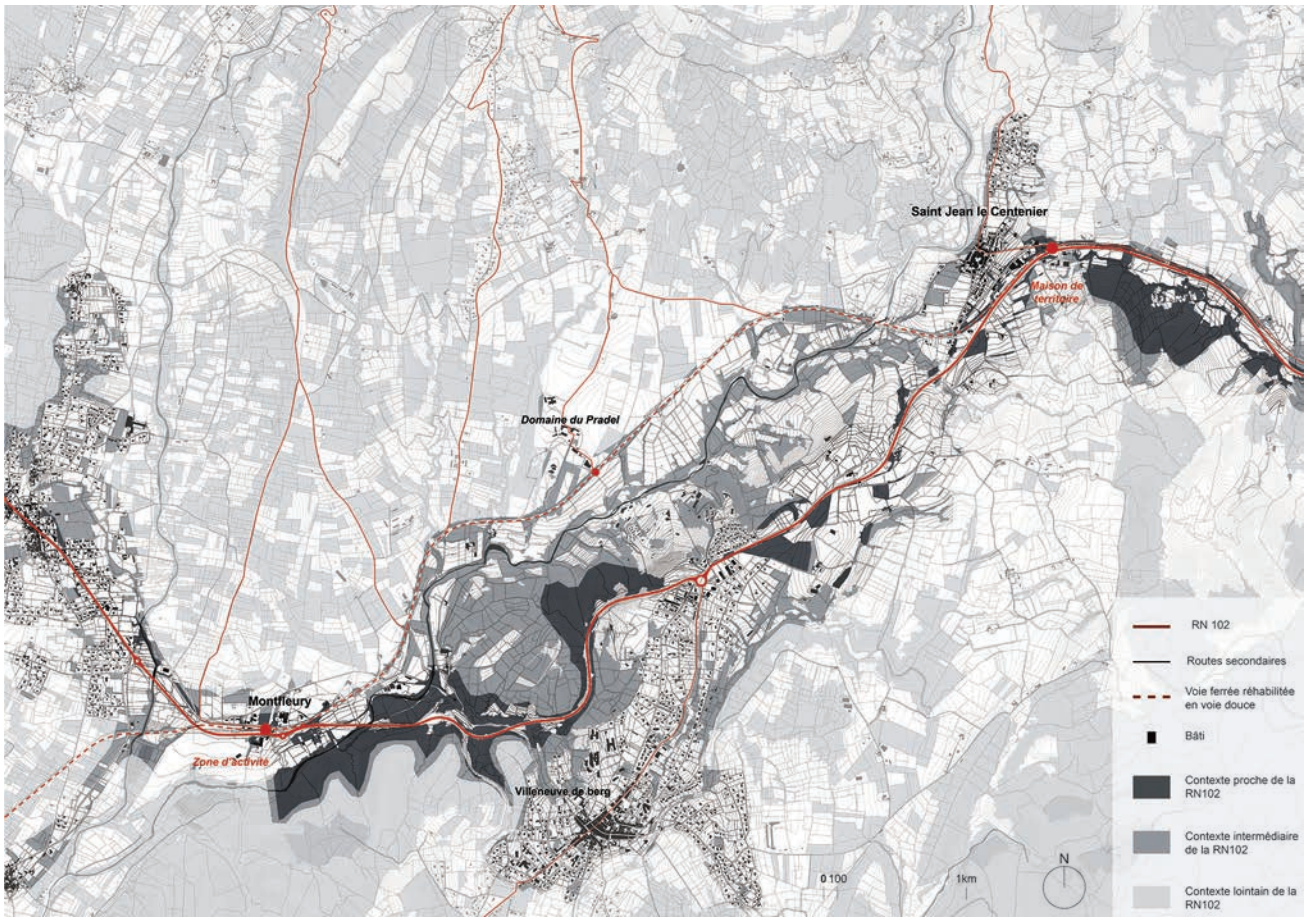

Carte stratégie territoriale

Berg et Coiron en 2200, la voie douce devient la route principale

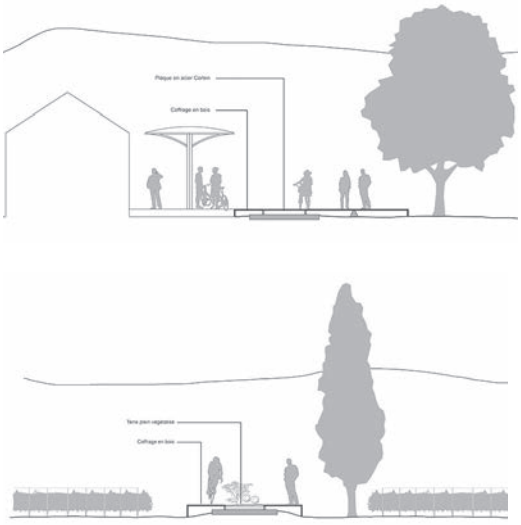

Coupe de la voie douce qui s'adapte en fonction du contexte

La halte Montfleury

Quentin Cournil et Christoph Eyma

Le lieu-dit de Montfleury, situé au cœur de Berg et Coiron, est un lieu de passage très fréquenté par les automobilistes. La cave coopérative qui regroupe les viticulteurs des environs est un fort attrait pour les touristes qui peuvent y déguster du vin local et s'informer dans l'office de tourisme qui y est implantée.

Le projet consiste, en lien avec le flux de la nationale et la voie verte, à créer à Montfleury un pôle d'activités en imaginant de **nouveaux équipements: une halte relais, un musée œnologique et une maison des services aux entreprises, une future station tram / train** connectée à Aubenas et au Teil. Le projet comprend la création d'espaces publics avec des aménagements plus accueillants qui permettront d'accompagner son extension future autour de l'ancienne gare, la cave coopérative, l'office de tourisme, les restaurants existants : une aire de stationnement ombragée mutualisée, une place centrale comprenant la restauration de la gare en halte vélo et pavillon d'accueil, des terrasses de restaurant et jardins pour se poser.

Pour relier les différents programmes en toute sécurité, une passerelle est créée au dessus de la nationale. Elle est conçue comme un geste fort offrant une promenade surélevée et des points de vue panoramiques sur les horizons du Coiron, la Claduègne et la montagne de Berg.

Au sud, la maison des services aux entreprises, pôle d'activité tertiaire destiné aux entreprises locales qui veulent implanter leurs sièges sociaux. Le bâtiment,ouvert sur la vallée de la Claduègne, propose un cadre de travail agréable qui s'organise autour d'un patio central. Accessibles depuis le toit terrasse en bout de passerelle, les espaces mutualisés seront de véritables lieux d'échange. Des espaces de restauration, de conférence et de détente seront accessibles à tous.

Au Nord, le musée œnologique implanté au sein du vignoble propose une offre culturelle aujourd'hui absente de Montfleury. Il permettra grâce à un parcours muséographique de découvrir l'histoire viticole de l'Ardèche au cœur d'une architecture en blocs de pierre calcaire. Le programme comprend une galerie d'exposition, un restaurant panoramique pour découvrir la gastronomie ardéchoise en admirant le paysage typique des vallées sous Coiron, une cave pour la dégustation, une salle de conférence implantée en extension sur le patio central et son bassin pour accueillir séminaires, réceptions et spectacles faisant ainsi du musée un véritable équipement culturel accessible et ouvert à tous.

Ces projets à l'échelle du territoire seront exemplaires par leur éco-conception bio-climatique (utilisation de matériaux locaux et bio-sourcés comme les pierres calcaires issues des carrières de Saint-Germain, ventilation naturelle).

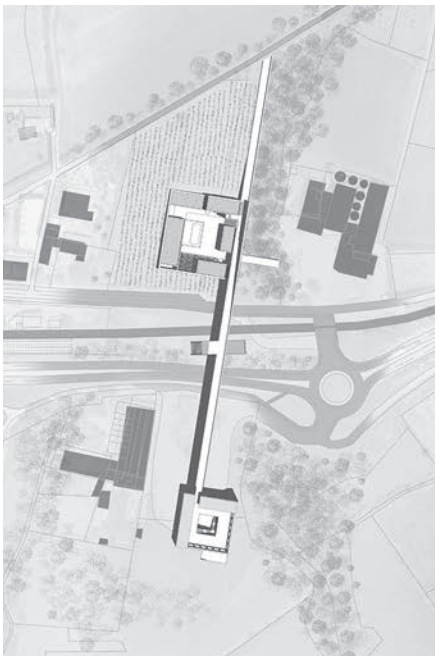

Plan masse et maquette des aménagements à Montfleury : maison des services aux entreprises, musée œnologique, station tram / train

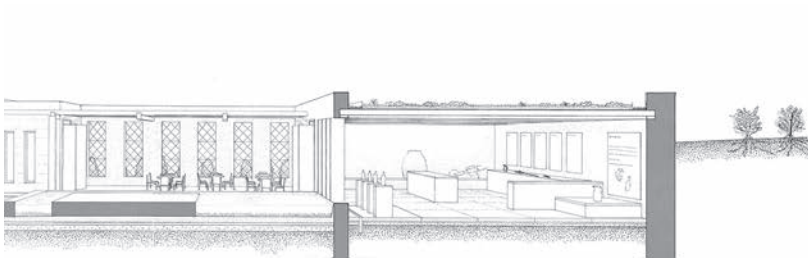

Coupe perspective sur la galerie d'exposition et son rapport au patio

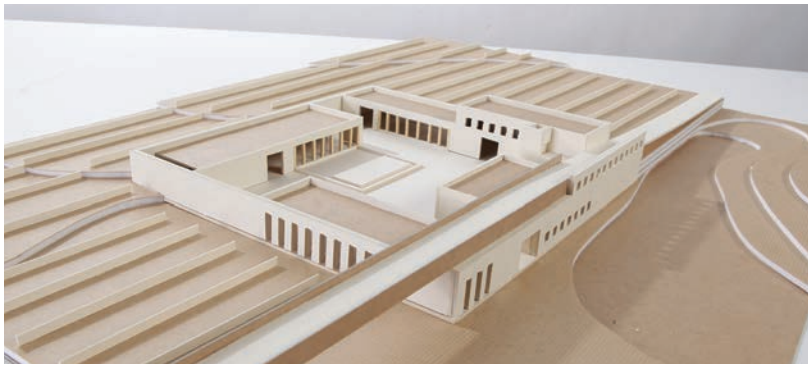

Implantation du musée au sein du vignoble

Coupe perspective sur l'espace fédérateur du patio

Façade Est ouverte sur le paysage

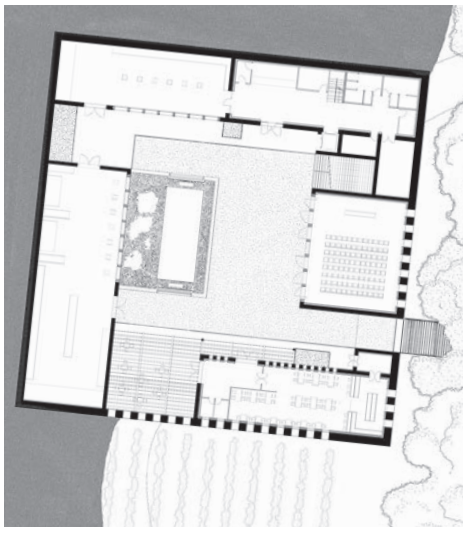

Plan de rez-de-chaussée

Coupe sur le patio entre l'accueil et le restaurant

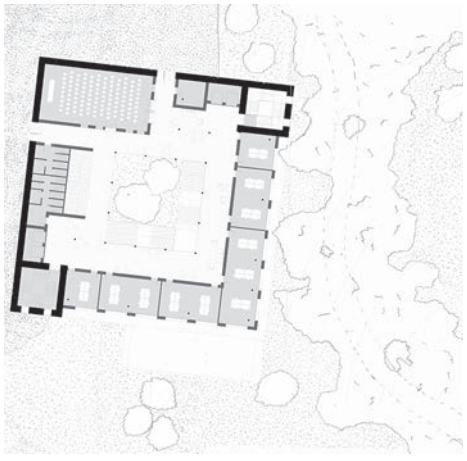

Plan de rez-de-parking

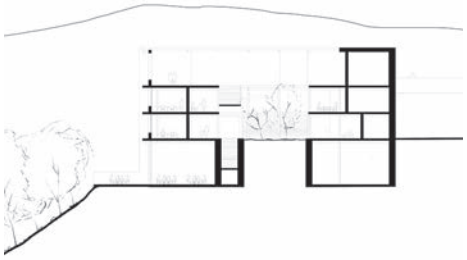

Coupe sur le patio et ses galeries

Le quartier gare au fil des saisons

Maëlys Gilet et Débora Toguyeni

Saint-Jean-le-Centenier a vu le tracé de la Route Nationale 102 se décaler, ce qui a eu pour conséquence de créer un espace d'entre-deux au Sud de la commune. Cet espace est une friche ferroviaire, couplée à une zone d'activité dont la densification a été stoppée par le décalage de la RN 102. L'enjeu du projet est de réinvestir cet espace en l'ouvrant à la fois aux habitants et aux touristes. L'implantation des programmes se fait selon les deux temporalités, quotidiennes et estivales, et les usages que l'on peut leur associer durant ces deux périodes. Le cœur du projet, parce que lié au bourg et à la vie locale, s'accroche à l'allée des platanes et l'espace communal existant, tandis que les usages plus saisonniers, comme **le vélorail et la station d'interprétation**, s'étalent le long de la voie douce pour apporter des informations aux touristes qui s'apprêtent à démarrer leur parcours dans le territoire. La proposition vise à retrouver une qualité du quartier gare et de la station service autour de la figure du parc arboré grâce à de grandes allées d'arbres et d'un bâtiment phare / belvédère, implanté à l'avant du site, interpellant au loin les automobilistes, et signifiant à tous l'entrée dans Saint-Jean et dans le territoire Berg & Coiron permettant de démarrer la découverte de la région par un panorama à 360°.

Schémas de temporalités

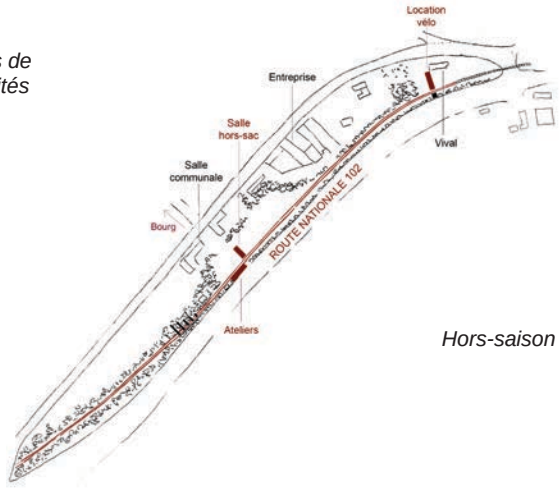

Hors-saison

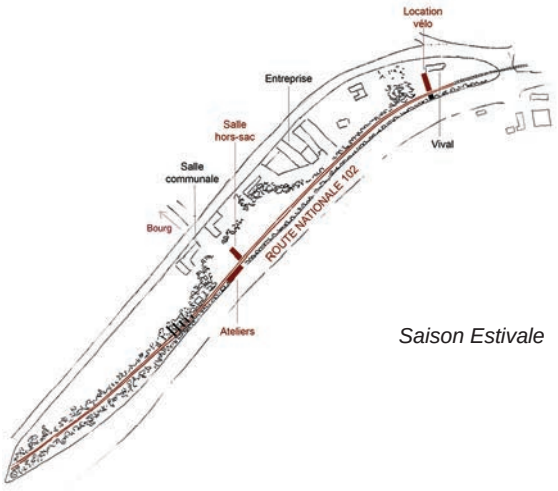

Saison Estivale

Plan de l'espace public

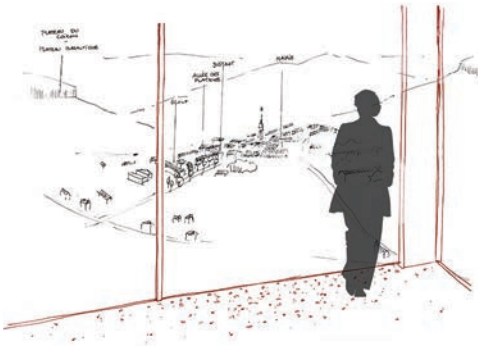

Croquis du belvédère (nord)

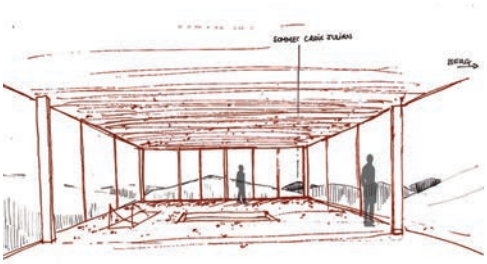

Croquis du belvédère (sud)

Croquis de la station d'interprétation

Une nouvelle économie pour le Coiron : entre énergie et élevage

Kevin Bernillon, François Crousille, Jessica Gomez et Auriane Honvault

La commune de Berzème, au nord de la communauté de communes Berg et Coiron, est située en hauteur sur le plateau du Coiron.

Berzème est une des communes la moins peuplée de la communauté de communes. Il y a bien plus de vaches ou de moutons que d'habitants sur le plateau. Le paysage au relief relativement plat, à la vue dégagée, est marqué par les pâturages et les landes. Les fermes y sont nombreuses et très majoritairement basées sur l'élevage de vaches à viande.

Au village de Berzème se concentre la grande partie des habitants. C'est là que l'on trouve une école et un restaurant, les seuls services de la commune.

Les alentours ont tendance à perdre leur population, comme on a pu le constater avec des corps de fermes délaissés.

Notre arpentage du site, ainsi que nos rencontres avec les acteurs locaux, nous ont fait aussi prendre conscience des ressources renouvelables de la commune et des démarches naissantes pour tirer parti de ce plateau venté, ensoleillé et riche en biomasse.

Cette question énergétique de Berzème fait actuellement débat avec l'installation des éoliennes car elle change le paysage, sans forcément être économiquement profitable à la commune et aux habitants.

Au vu de tout cela, on cherche à donner une dynamique au Coiron qui renforcerait son image et son autonomie tout en ayant une interaction à grande échelle.

La présence de boisements et de déchets organiques agricoles font naître un projet de centre biomasse et d'une scierie, dans un esprit communautaire, avantageux aux habitants et au développement durable.

En parallèle, à partir de ce paysage de pâturages et d'élevages ovins, on implante une filière laine qualitative, de la production à la vente, à Taverne. Les 5 routes départementales desservant le plateau passent par Taverne. C'est donc un point stratégique pour le déplacement d'une équipe mobile de tonte et un point de passage des touristes du Coiron.

Les touristes pourront y séjourner grâce à l'auberge attenante au magasin de vente directe.

La laine vendue sera abordable par tous les budgets, du cachemire à la laine de mouton. Ce magasin de producteurs sera utile aux agriculteurs, aux personnes de passage et surtout aux habitants de Berzème et des communes voisines.

Associé à l'activité de la filature, le projet créerait une économie locale, permettrait de maintenir la population en place et repeuplerait éventuellement le Coiron.

La filière laine participera à l'apport en biomasse que demande le projet du centre d'électricité verte. Ce qui permet de valoriser les déchets des fermes. Celles-ci subviendront à leurs besoins grâce à leur toiture photovoltaïque. La construction et l'entretien des bâtiments que nous concevons en bois pourra être liée à la scierie de Berzème qui exploite du bois local.

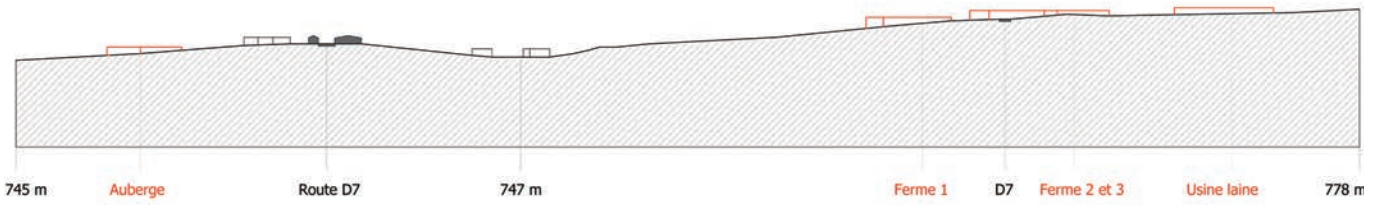

Coupe sur la filière laine à Taverne

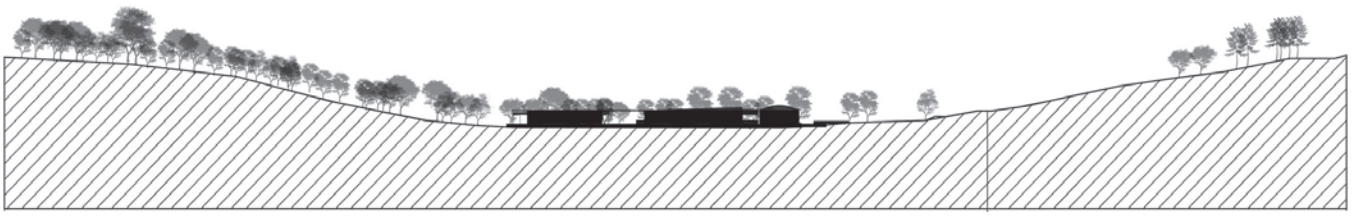

Coupe sur la scierie et le centre biogaz

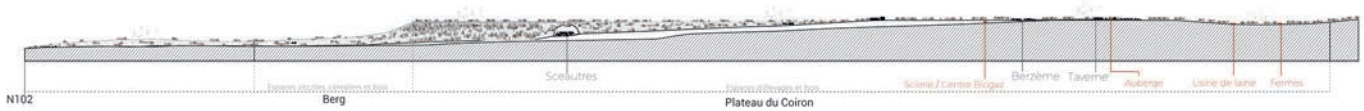

Coupe paysagère sur le Coiron

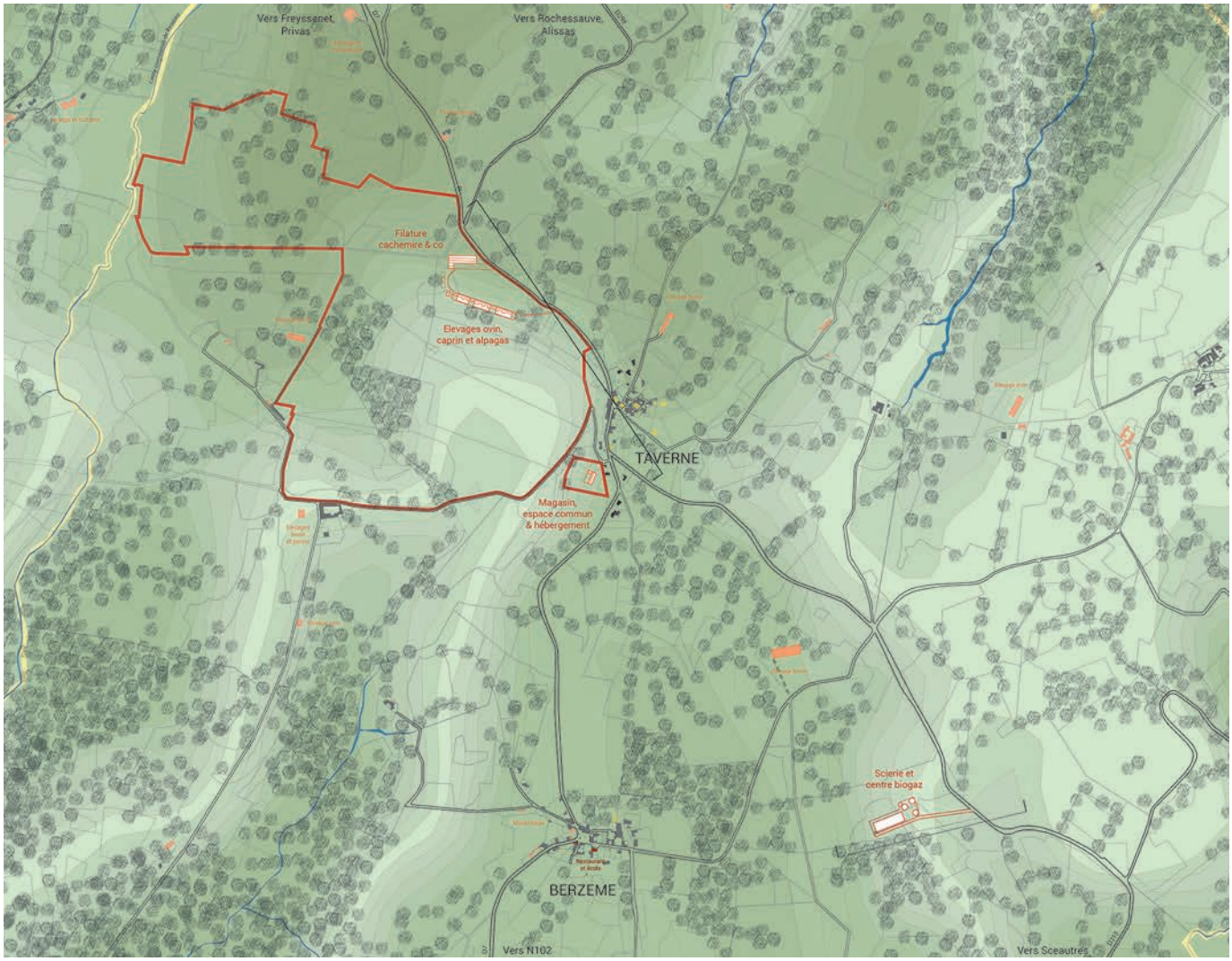

Carte de situation

Production : laine cachemire, mérinos et alpagas

Auriane Honvault

Dans la commune de Berzème, à proximité de Taverne, une production de laine s'implante pour valoriser les pâturages du Coiron et relancer l'économie du plateau. Une filière locale et autonome en énergie vient répondre au nombre limité de filatures françaises de qualité, ainsi qu'au manque d'offres en cachemire.

Cette filière laine se base sur un élevage de trois espèces : chèvres cachemire, moutons mérinos et alpagas. Comptant au total 460 animaux qui pâturent sur les 80 hectares attenants. La diversité d'espèces permet de répondre à un éventail de demandes et de budgets plus large. Le nombre d'animaux, combiné à la valeur ajoutée du cachemire, permet de lancer une économie valorisante sur le plateau du Coiron.

Les animaux, tondus ou peignés deux fois par an, produisent une laine qui fait l'objet d'un premier tri et sélection sur place, pour être tissée ensuite à la filature, située juste à côté. La volonté d'autonomie et de circuits courts portent les projets à produire eux-mêmes leur chauffage et/ou électricité. Les trois bâtiments d'élevages fournissent quant à eux en moyenne 190 000 kWh/an (équivalent à la consommation annuelle de 40 foyers français), grâce à leur toiture photovoltaïque orientée Sud-Ouest.

Le plateau étant balayé par de forts vents, l'implantation du bâti agricole s'incruste dans la pente existante, afin de se protéger du vent du Nord. L'accroche à la roche basaltique du site se réalise grâce à un mur de soutènement en béton obtenu à partir de granulats basaltiques. Le projet exprime une organisation par bandes longitudinales le long de ce mur fondateur avec un parcours central.

Les espaces extérieurs abrités servent à l'entrepôt du matériel. Les espaces de part et d'autre facilitent la manœuvre des véhicules.

Un anneau de circulation, en basalte concassé, sur les deux niveaux permet de stocker le fourrage à l'étage. Cette disposition facilite le repaillage des enclos, ainsi que la distribution des bottes.

Les abreuvoirs extérieurs sont alimentés en eau directement par les barbacanes du soutènement ou grâce au système de drainage. À l'intérieur, c'est l'eau de pluie stockée qui est principalement donnée aux animaux.

La structure est basée sur deux types de portiques bois : à deux pans et relevés pour apporter davantage de lumière. Les ouvertures en toiture servent d'éclairage et aussi de ventilation naturelle.

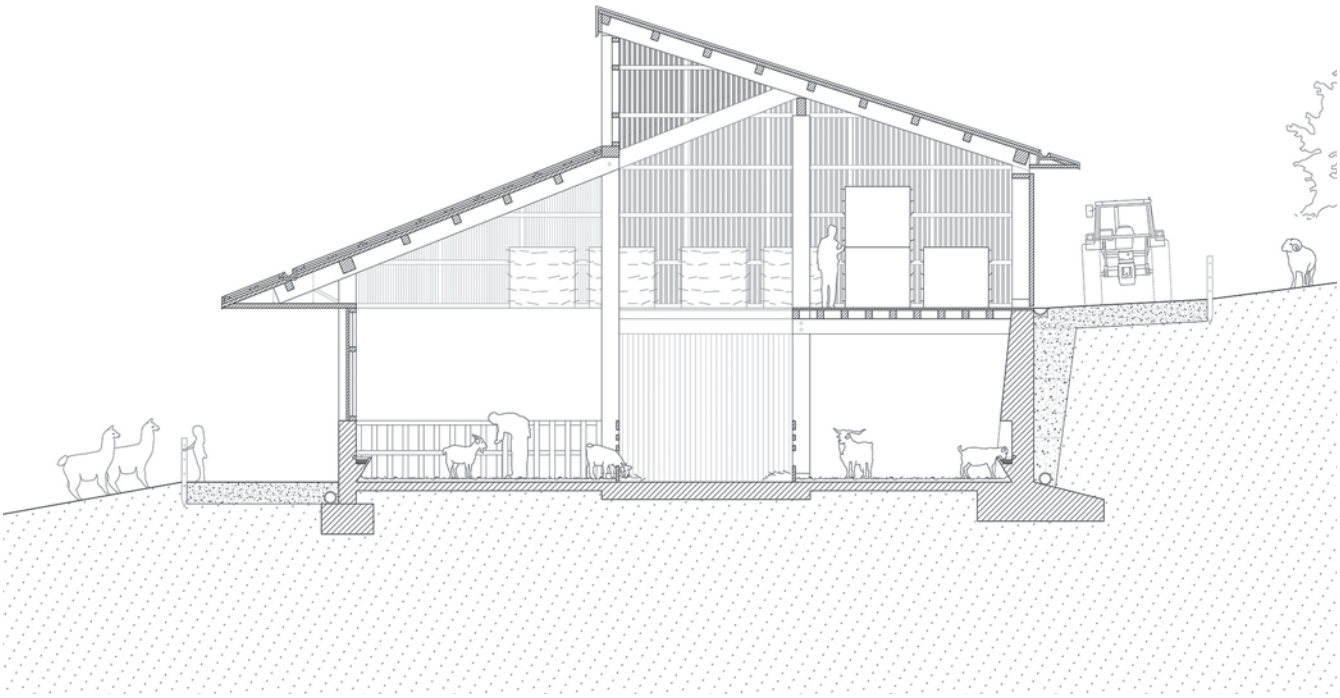

Coupe transversale dans la chèvrerie

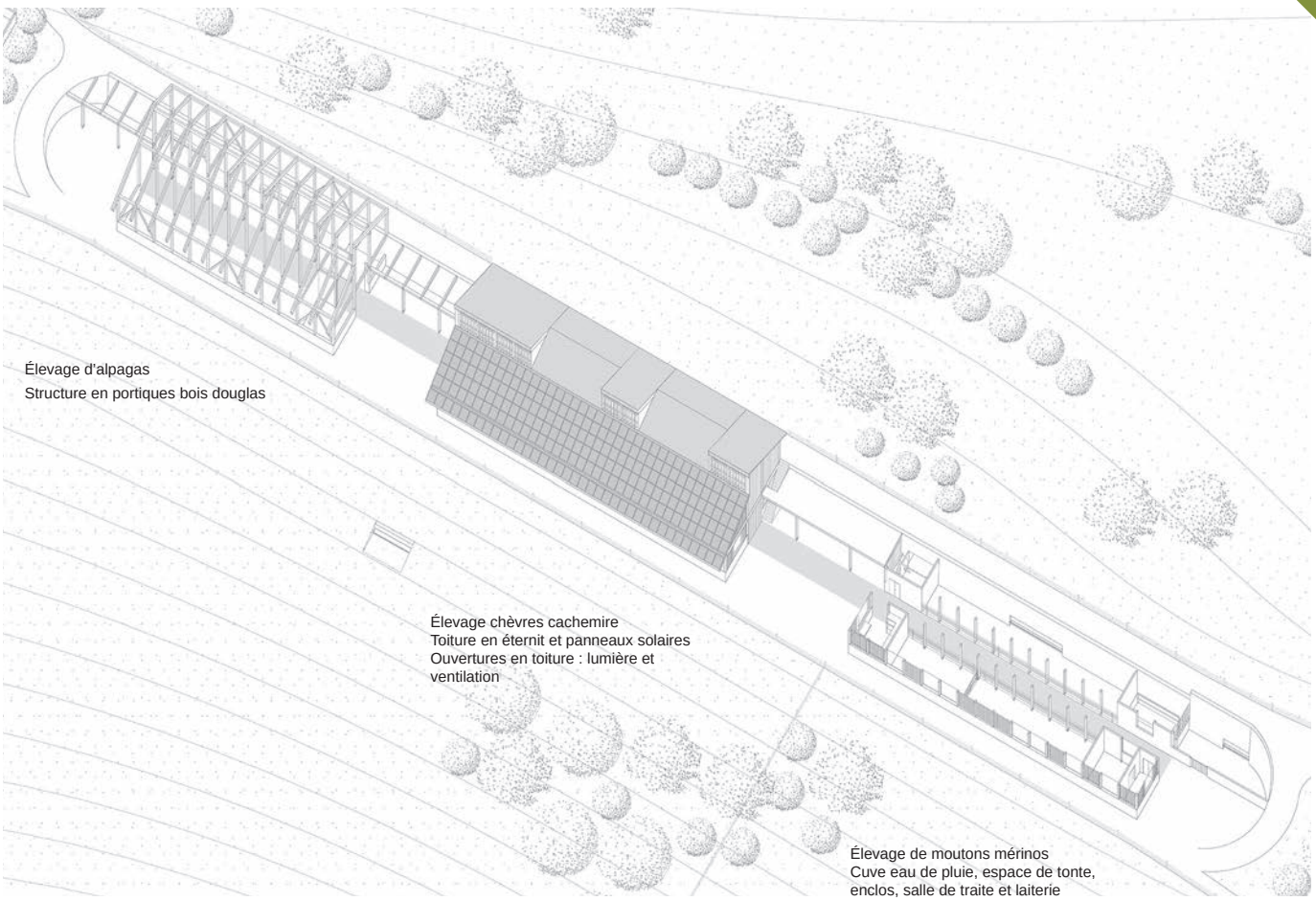

Axonométrie démonstrative

Façade principale de l'ensemble des trois élevages, avec la filature en surplomb

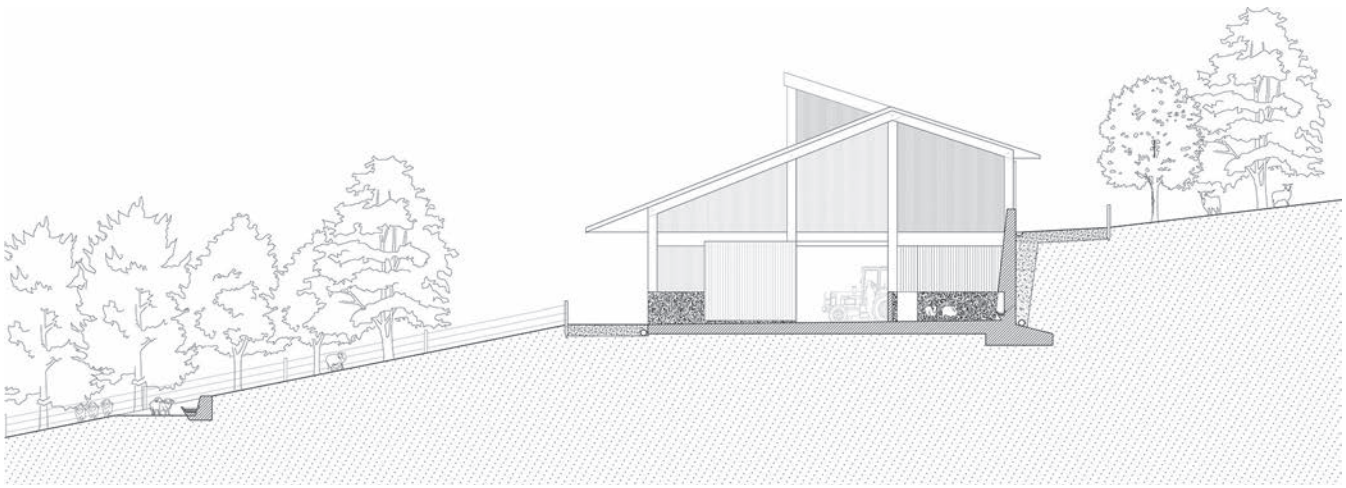

Façade latérale Est de la bergerie

Filature : transformation de la laine

François Croisille

La laine une fois récoltée arrive dans la filature - l'usine de transformation - pour suivre un long processus: la toison grossière est triée, puis ouverte, lavée, cardée... pour aboutir à la bobine de laine. Elle peut alors être tricotée en vêtements confectionnés dans l'atelier et acheminés dans les points de vente. L'usine est orientée plein sud, avec une façade aveugle au nord pour se protéger du vent du nord très présent sur le plateau du Coiron. Cette usine se situe à proximité de la route départementale pour pouvoir acheminer facilement les produits et la matière première. Le bâtiment est composé d'un bloc principal suivant tout le processus de transformation de la laine, de l'acheminement à la confection de vêtements dans les ateliers. Un bloc secondaire, avec les vestiaires, sanitaires et une pièce commune de repos, vient créer une séquence d'entrée.

L'arrivée dans le bâtiment se fait le long de la façade en bardage bois. Des ouvertures au sud en alternance selon la trame de poteaux rythment la façade et offrent des vues aux employés sur le paysage du Coiron, ainsi que des vues de l'usine pour les visiteurs ou randonneurs curieux. Une séquence de 5 sheds offrent une lumière neutre et zénithale, adaptée à un travail industriel.

Le bâtiment a une interaction avec le paysage et son environnement immédiat. Des chardons sont plantés car ils sont nécessaires au cardage : une étape de la transformation qui consiste à démêler et à aérer les fibres de la laine. Cette technique est recherchée aujourd'hui car elle abîme moins les fibres fragiles tel que le cachemire ou l'alpaga. Des hêtres sont plantés au Nord du bâtiment pour se protéger du vent ; des pins australiens au sud pour cacher depuis la salle de repos les vues sur le parking. Leurs aiguilles et écorce sont utilisés dans la confection de teinture naturelle pour les fibres de laine. Tout comme le jardin tinctorial situé à l'avant, qui est composé d'une dizaine d'espèces de plantes avec lesquelles on peut fabriquer de nombreuses couleurs naturelles de teinture. Tout cela va dans l'idée d'avoir une production de laine locale, contrôlée et responsable.

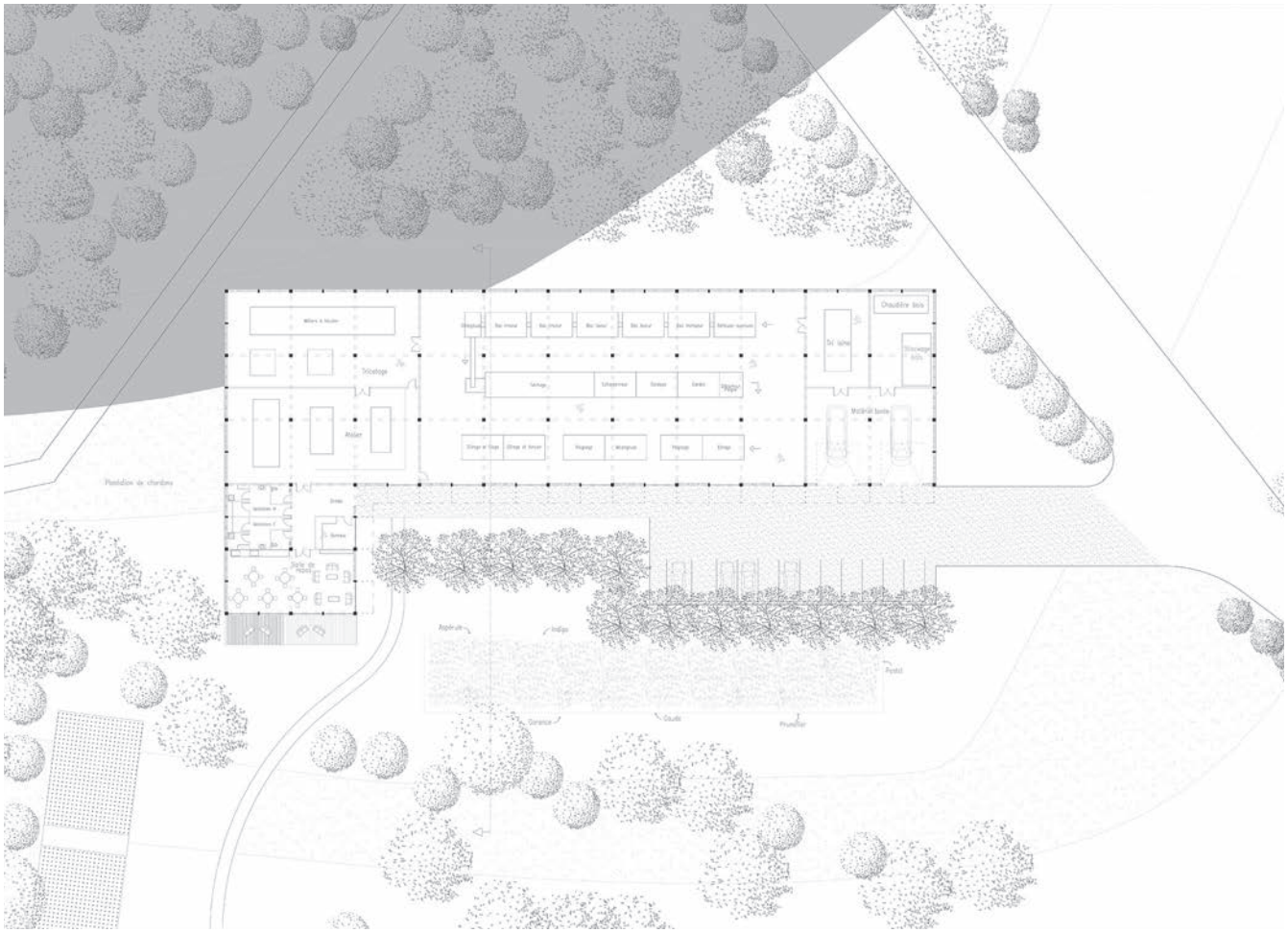

Plan RDC

Perspective

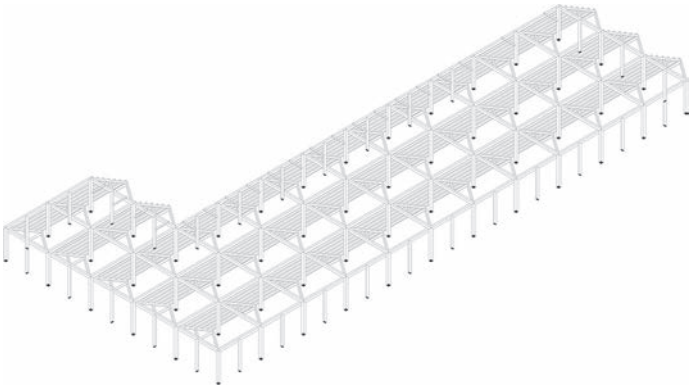

Axonométrie inversée

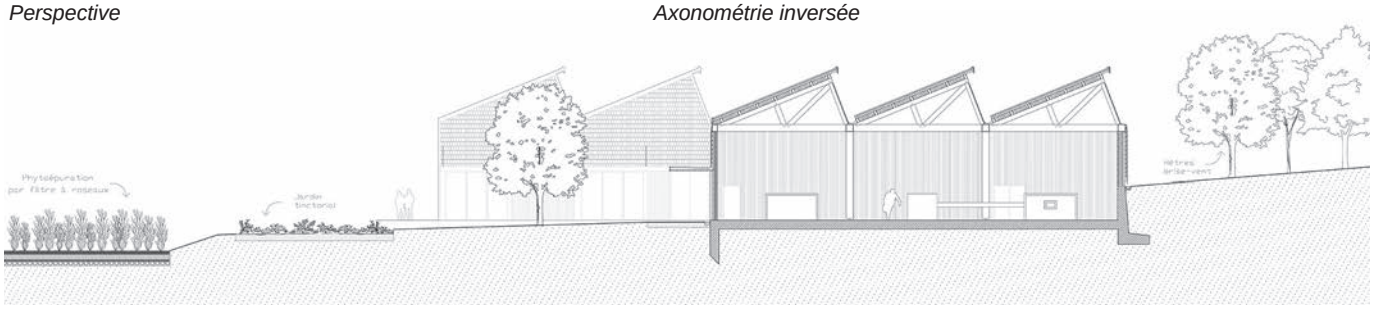

Coupe

Vente / Auberge : lien entre touristes

Jessica Gomez

L'implantation du magasin de vente des producteurs et de l'auberge se situe à l'entrée du village de Taverne dans une parcelle entourée d'arbres afin de limiter le vent du Nord. On a choisi de disposer le magasin au nord pour se protéger du vent et ainsi permettre à l'auberge de posséder des espaces extérieurs agréables et sans prise au vent. On voulait également une grande ouverture sur le paysage du Coiron et sur nos élevages c'est pourquoi l'auberge est orientée Sud-Ouest / Nord-Est.

Le magasin de producteurs va permettre de vendre les produits locaux du Coiron tel que la viande ovine et bovine principalement mais également des produits laitiers. Les productions de notre propre cru tel que les bobines de laine ou les vêtements seront vendues dans un commerce attenant à celui des producteurs. Ces boutiques permettront d'offrir au village de Taverne et aux villages alentour un point de ravitaillement textile et alimentaire. Une écurie est également mise en place pour pouvoir accueillir les balades touristiques qui sont mises en place sur le plateau.

Associée à tout ces programmes, nous avons crée une auberge permettant d'accueillir les touristes qui la plupart du temps passent mais ne s'arrêtent jamais pour quelques jours faute d'hébergement adapté. C'est pourquoi nous proposons aux touristes des chambres individuelles ou des dortoirs. Nous proposons également un espace polyvalent d'accueil des groupes, la salle des repas de retrouvailles, lieu favorisant l'échange entre touristes et habitants locaux.

L'enceinte permet de créer une cour mais également de cadrer ce paysage et d'offrir des points de vue spécifiques. Elle permet également d'éviter que les chevaux ne pénètrent dans l'enceinte de l'auberge.

Pour le magasin de production, de vente de laine et l'écurie, nous avons conçu une architecture massive en appareillage de basalte local. Les baies sont au nu intérieur pour apprécier l'épaisseur des murs et accentuer cet effet de masse. Pour le rez-de-chaussée de l'auberge, de grandes baies sur toute la longueur apportent transparence et légèreté. À l'étage, une structure en poutre échelle en appui sur les murs de basalte crée une trame qui rythme la façade par des poteaux. Dans l'auberge, les baies vont être disposées au nu extérieur pour permettre de créer des espaces d'assise ou de bureau en continuité avec la largeur du mur. Au rez-de-chaussée, les vues sont cadrées sur le paysage grâce à l'enceinte, alors qu'à l'étage, les vues offertes sont larges et lointaines. Quant au toit inversé, il va permettre de structurer l'espace intérieur du bâtiment.

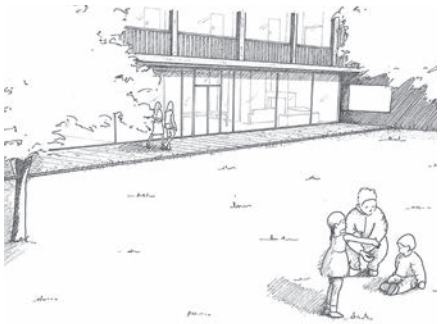

Façade Sud

Façade Nord

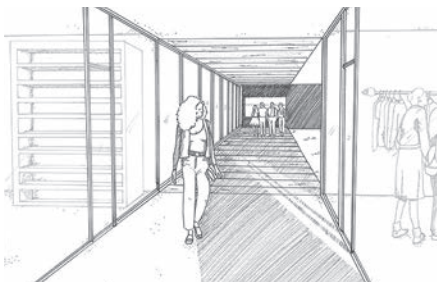

Façade Ouest

Façade Est

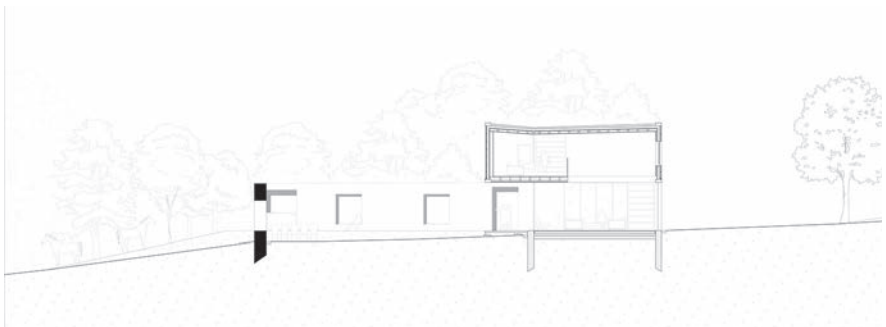

Coupe transversale

Croquis d'ambiances

Plan de masse

Plan de rez-de-chaussée

Plan de l'étage

Scierie communautaire et centre de production de biogaz

Kevin Bernillon

Le Coiron a les ressources nécessaires pour se réapproprier les enjeux énergétiques actuels. Le vent, le soleil, l'élevage, les bois, les habitants qui souhaitent s'investir au sein du territoire dans lequel ils vivent (nombreuses associasions actives, relation proche qu'entretiennent les gens entre eux et avec ce qui se passe dans leurs communes).

Afin que ce questionnement soit réapproprié par les habitants, il est important qu'ils aient la **possibilité d'agir** ; dans un projet commun qui permettrait de **fédérer** l'ensemble des communes du plateau du Coiron.

Ainsi la proposition d'une scierie communautaire associée à un centre de production de biogaz fait sens. Ce centre permettrait une gestion cyclique du paysage, dans l'entretien des bocages et des bois plus poussé que ce que font déjà les éleveurs.

- **Centre Biomasse** : récupération des déchets organiques des fermes et des foyers dans la production d'énergie électrique pour l'ensemble des habitations et des infrastructures.
- **Scierie Communautaire** : Centre de gestion du bois pour le chauffage, avec un atelier ouvert à tous pour divers travaux, transformation du bois, meubles, éléments de construction.

Le bâtiment se compose de cuves de méthanisation à l'extérieur et de deux parties couvertes, l'une à l'est qui est la scierie ouverte à des professionnels sachant gérer les machines de découpe du bois et à l'ouest l'atelier ouvert aux publics. Autant les professionnels que les amateurs pourront travailler et œuvrer à la transformation du bois pour des éléments de menuiserie ou d'ameublement.

Les murs de basalte et les poteaux en bois viennent caractériser les espaces, délimiter des lieux de stockage, de rangement et de restauration. Au sud, une vue est dégagée sur les vallons du Coiron, et au nord le bâtiment vient en contact avec un bois.

La canopée structurelle qui unifiel'ensemble du bâtiment permet un éclairage diffus des espaces de travail.

Ainsi ce centre de transformation du bois nous met en relation avec ce matériau et avec le grand paysage.

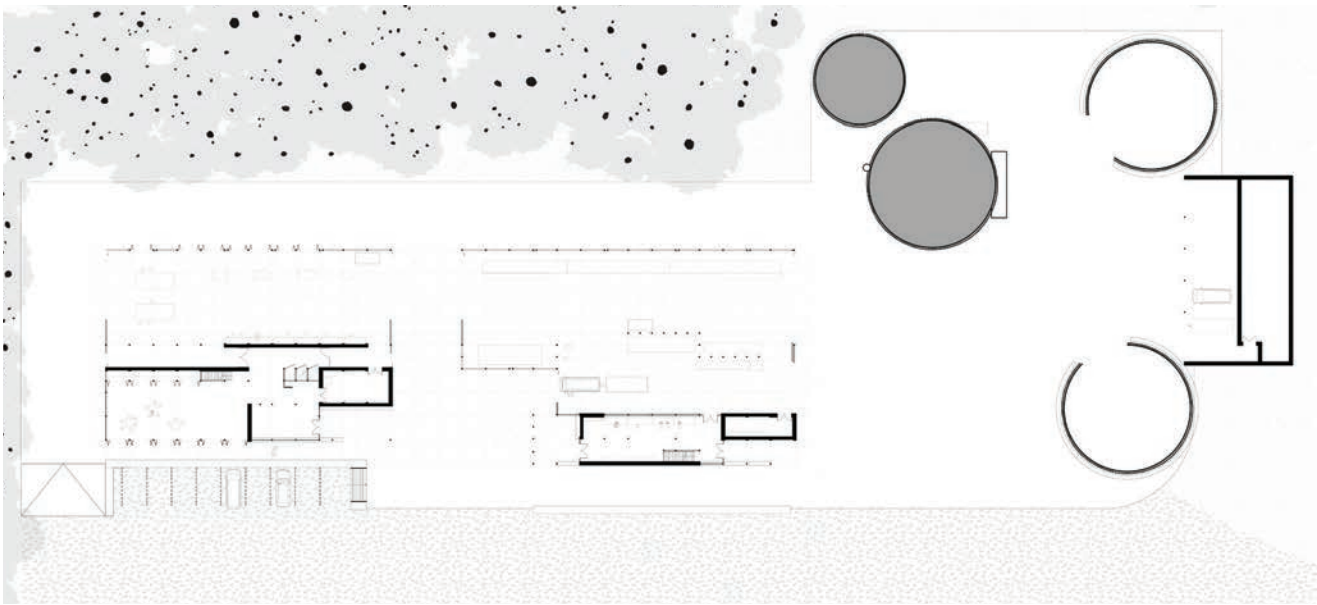

Plan RDC

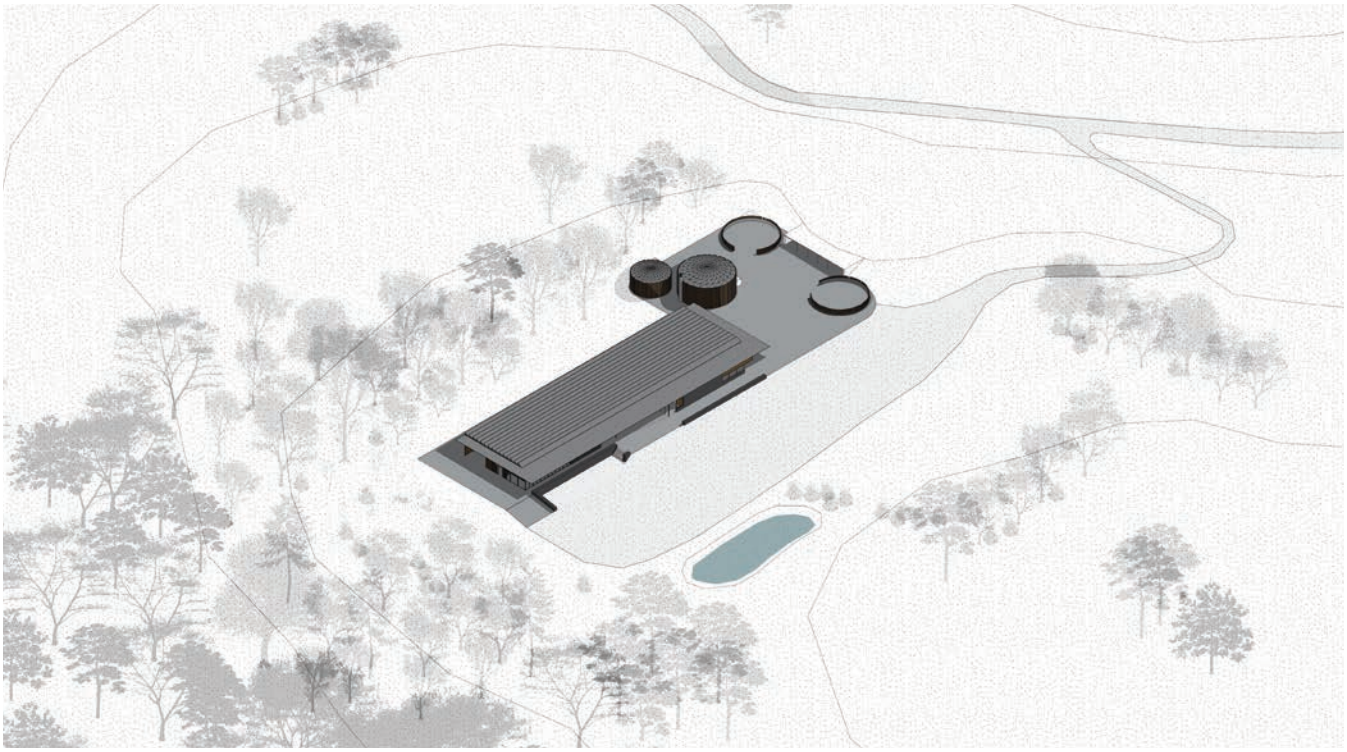

Axonométrie de site

Élévation Sud

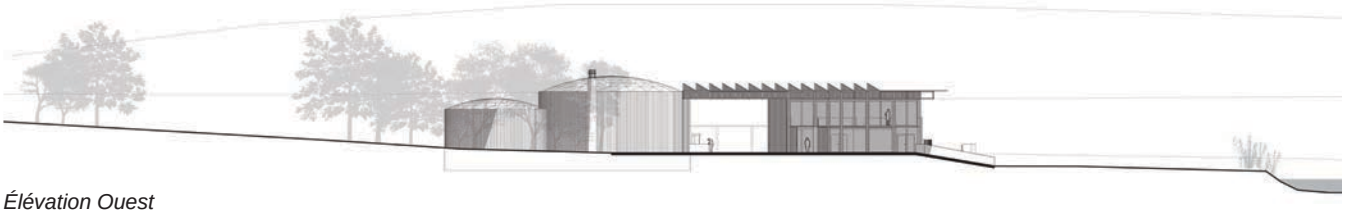

Élévation Ouest

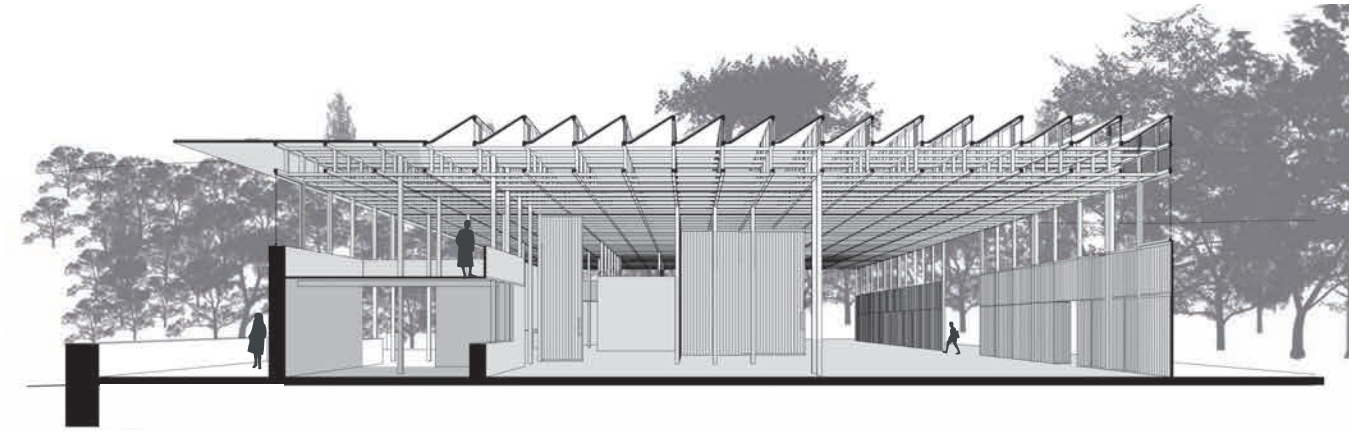

Coupe perspective

Couture paysagère

Flore Amprimoz, Pauline Caillarec, Éva Denier et Anaïs Gerland

Située sur une crête, Villeneuve-de-Berg s'est progressivement urbanisée sur les coteaux est et ouest dont les pentes ne sont plus cultivées, puis s'est étendue au nord et au sud sur l'axe historique. Nous avons constaté que chaque équipement d'activité récent, de commerce ou d'éducation s'implante à l'extérieur du bourg, décalant peu à peu les entrées de la ville et ainsi ses lieux d'activités. La déviation de la N102 a généré un paradoxe à l'intérieur même de la ville : la grande rue principale commerçante est aujourd'hui moins fréquentée et par conséquent moins active à l'image du centre historique de l'ancienne bastide royale.

Pour désengorger cet axe et permettre à la ville de gagner en épaisseur, en activités et en qualité d'usage, la stratégie de « Couture paysagère » vise à renforcer la centralité à Villeneuve-de-Berg.

Nous avons déterminé des points spécifiques de la ville à connecter entre eux : la friche hospitalière pour sa proximité avec l'entrée de ville et à la nationale, la place des Combettes comme rotule avec le centre-ville et l'hôpital local comme zone résidentielle. Le but de ce processus urbain est d'activer ces enclaves urbaines et paysagères en y intégrant des programmes d'activités qui viennent créer des points d'accroches dans la ville tout en reconnectant les différentes échelles.

D'un point de vue programmatique, l'enjeu est de venir ponctuer cette centralité par des équipements d'activités commerciales, tertiaires, culturelles et de loisirs, toujours associés à du logement.

L'idée est de transformer la friche des Combettes en un véritable parc urbain que nous appelons « Le Parc public des Combettes ». Formé autour de la voie qui dessert l'hôpital, un système de lanières vient s'intercaler entre les voies piétonnes et carrossables déjà existantes et rayonne du fond de la Combe jusqu'au tissu urbain. Chaque lanière du parc est associée à un programme spécifique en proposant des espaces publics singuliers.

« Le Parc des Combettes » devient alors le levier et support d'une stratégie paysagère et programmatique qui valorise les ressources, l'histoire et la culture locale.

Centralité du bourg

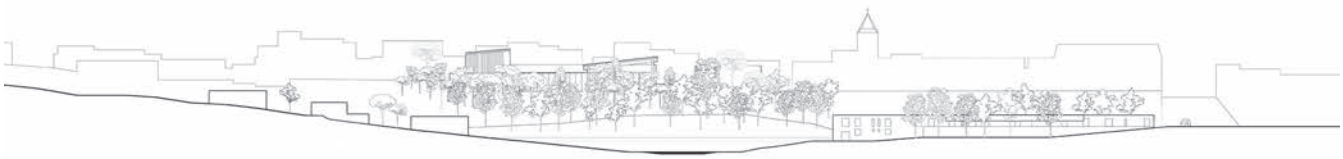

Coupe paysagère

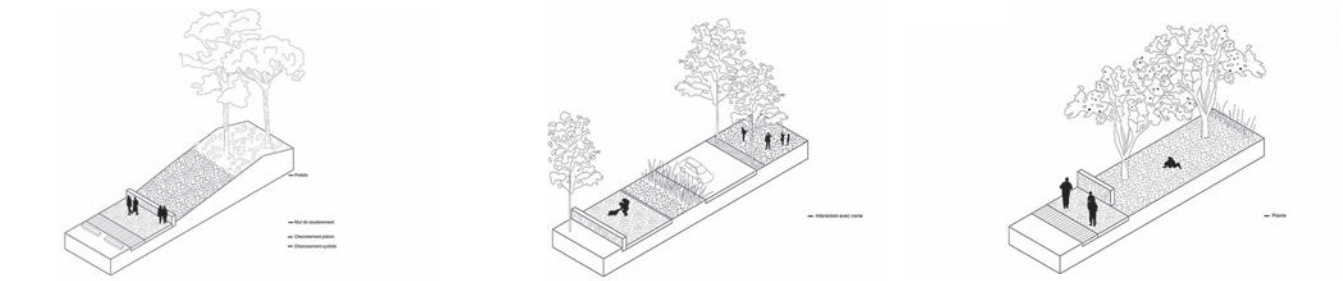

Axonométries du parc

Plan de masse

Circuit piéton

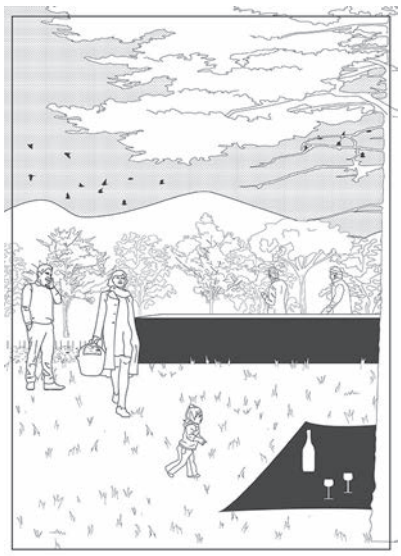

Espace de détente dans la pinède

Les aiguilles

Centre administratif et culturel

Éva Denier et Anaïs Gerland

Le projet « Les aiguilles » intervient dans un contexte d'entrée de ville marquée par la friche hospitalière. La géométrie du projet en est directement issue.

Le programme que nous proposons comprend les locaux de la Communauté de Communes, la nouvelle mairie de Villeneuve, le centre culturel, des bureaux, ainsi que des logements. Ce programme ambitieux répondrait aux besoins actuels du bourg centre dépourvu en équipement administratif et culturel.

Le programme s'implante sur l'emprise de la friche hospitalière dans deux bandes parallèles à proximité de la maison de santé. Nos bâtiments viennent, après démolition et reconstruction, redessiner une nouvelle entrée de ville par la densité qui contrebalancerait le mitage pavillonnaire des dernières décennies.

Ces bâtiments marquent la première étape de réactivation de Villeneuve-de-Berg en tissant des liens entre la ville historique, le paysage et l'architecture.

Le Parc public des Combettes permet de composer un espace public généreux dans lequel s'installent les nouveaux bâtiments. Pour assurer l'attractivité du bourg, nous ajoutons un pivot de mobilité à la croisée des flux existants en lien direct avec « les aiguilles » : la gare routière et un stationement relais.

Le projet vient ainsi recréer des liens entre le territoire et le bourg grâce à son emplacement stratégique.

Dans ce site marqué par un patchwork de constructions qui subissent la topographie, nous présentons un projet encastré dans la pente afin de redonner une lisibilité au site tout en proposant un parcours cadré sur le paysage. La qualité du sol des espaces publics est traitée en continuité avec le parc et les espaces intérieurs.

La mutualisation des espaces, le regroupement des fonctions et la polyvalence du lieu répondrait selon nous entièrement aux enjeux d'un bourg rural.

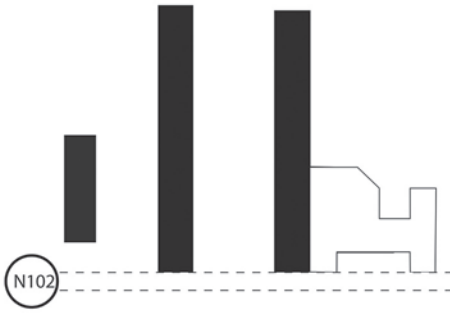

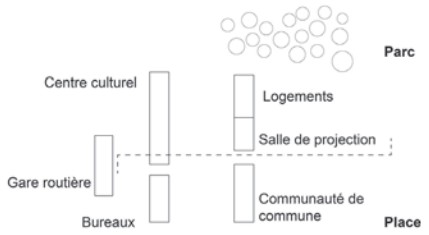

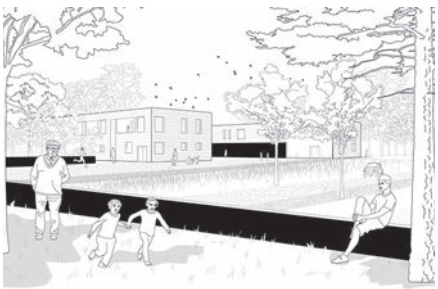

Roger et ses petits-enfants dans le parc

Jour de projection d'un documentaire

Schémas d'intentions

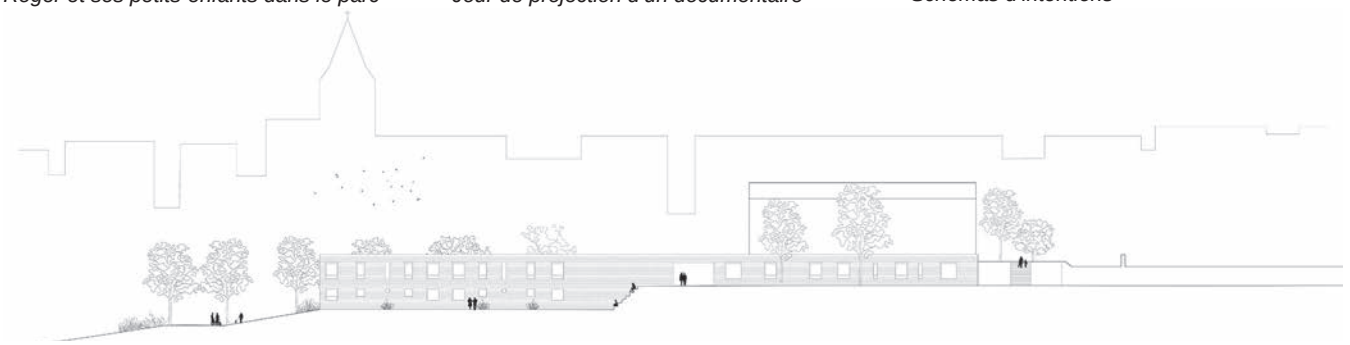

Coupe longitudinale

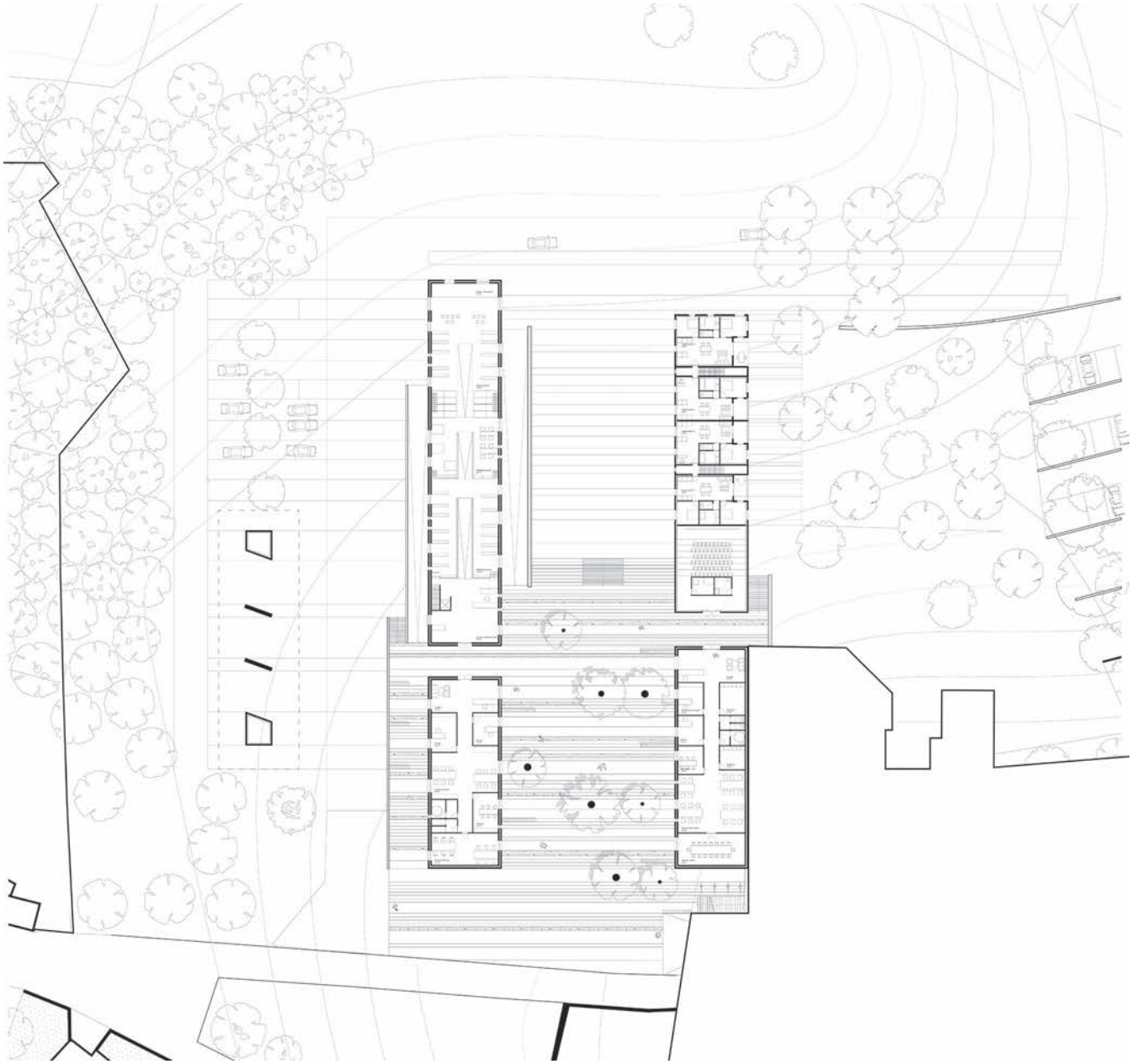

Plan du rez-de-chaussée

Coupe transversale

Les Combettes

Un nouveau lieu d'échange au cœur de la Pinède

Pauline Caillarec

Le projet de la nouvelle place des Combettes a une fonction de rotule entre le centre-bourg historique et le nouveau parc. D'un point de vue programmatique, on retrouve désormais en rez-de-chaussée une halle de marché et sa place, une coopérative de producteurs locaux, un restaurant qui lui est associé, la nouvelle salle polyvalente et à partir du R+1, neuf logements de type 3 en duplex.

Le projet est conçu comme une figure formant un « presque » cloître ouvert sur le paysage lointain et le nouveau Parc des Combettes. Cette morphologie a permis de structurer l'espace public à partir d'un système en lanières successives. La parcours du point haut de la place Olivier de Serres jusqu'aux différents sentiers du parc est ainsi séquencé en plusieurs entités, chacune devenant un belvédère. L'enjeu pour ce nouveau lieu dédié à la flânerie et à la contemplation était également de pouvoir dissocier les espaces piétons des voies carrossables nécessaires au fonctionnement logistique de l'édifice. Ainsi, on retrouve une voie accessible aux voitures à l'arrière de l'édifice, contre le front bâti existant. Par ailleurs, un bouclage est possible les jours de marché par exemple.

L'édifice forme une figure qui s'enroule autour de la place centrale et intérieure. Un mur de soutènement appareillé en pierres sèches, isole la voie carrossable de la halle.

Tous les espaces servants des programmes sont situés contre les murs pour bénéficier d'une profondeur supplémentaire de locaux et de stockage et être directement connectés aux réseaux logistiques. Le pincement entre les deux édifices aura permis par ailleurs de créer une zone pour le déchargement des marchandises.

Tous les espaces servis se retrouvent ainsi en vitrine sur la place centrale, pour que les usages puissent se déployer vers l'extérieur, dans l'espace public, face au paysage.

Les logements sont traversants nord / sud. La partie nord, développée comme une cuisine aux dimensions, entretient un rapport direct entre la fraîcheur des pins et la saison d'été. La partie sud en double hauteur, est développée comme un grand séjour-bibliothèque, également associé à un espace extérieur.

La terrasse sud permet un retrait entre le séjour et l'espace public en contre-bas.

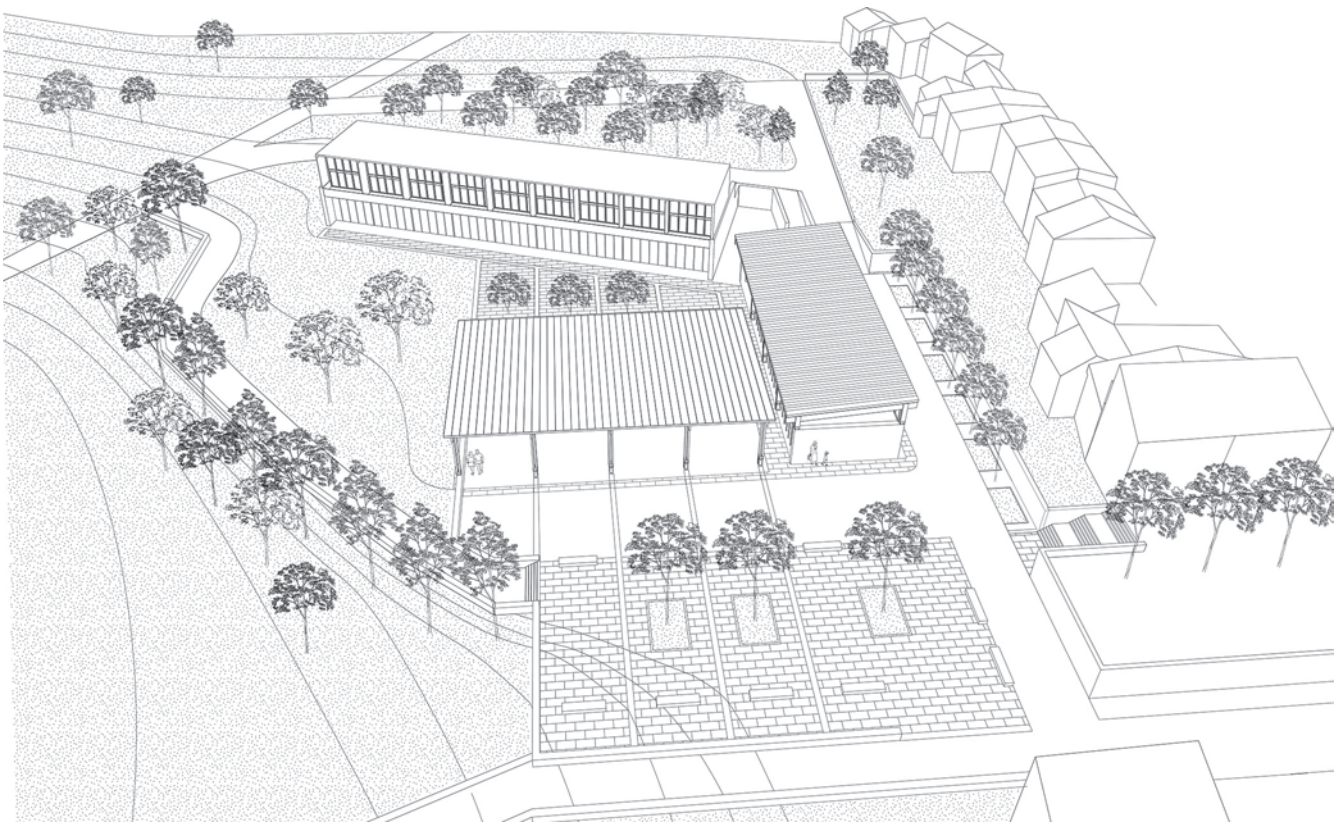

Axonométrie / La nouvelle place des Combettes

Plan du RDC

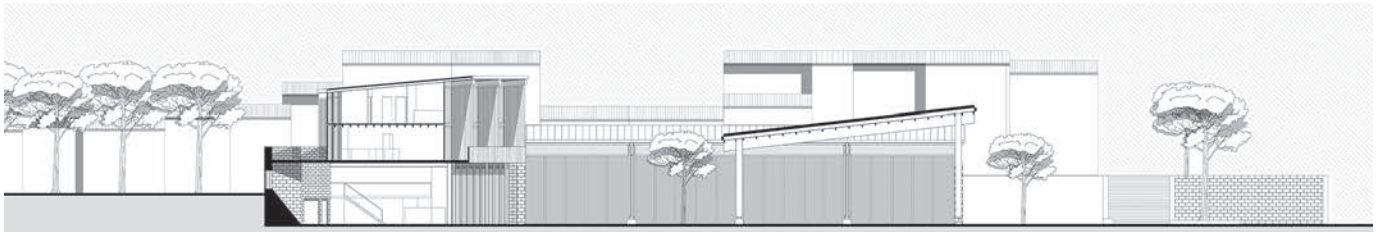

Coupe transversale

Vue de la place intérieure depuis la Halle

Plan du Niveau 1
des logements en duplex

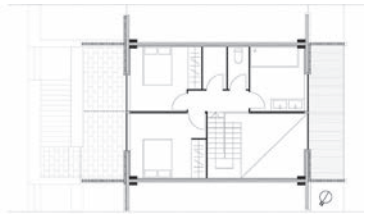

Plan du Niveau 2
des logements en duplex

Les grands ateliers de Berg et Coiron

Imane Khrichef et Valerija Kornejeva

Suite à la problématique relative au devenir du mode de vie des habitants de Villeneuve impliquant une sur-mobilité quotidienne, un programme architectural qui crée de l'activité économique est nécessaire afin de lutter contre la tendance de la ville à devenir une cité dortoir. Le programme des Grands Ateliers de Berg-et-Coiron offre aux artisans de la région (maçons, ébénistes, verriers, restaurateurs et autres…) un espace de travail et d'exposition.

Le programme s'implante au niveau de l'entrée de ville nord comme étant une zone stratégique desservie par la RN102 l'axe majeur traversant la région, ce qui permettra aux ateliers d'être facilement approvisionnés en matière première locale et autres ressources de la région.

Le contexte de notre zone d'implantation est caractérisée par différentes typologies bâties : maisons de vacances en hameau, camping, grandes surfaces et entrepôts.

Le but serait de créer un lien entre ces différentes typologies tout en reconnectant le camping à la ville grâce au parcours piéton qui traverse le projet pour rejoindre le cœur de Villeneuve.

La forme du bâtiment est déclinée de la forme des sheds industriels et des toitures des maisons alentours. La façade du bâtiment suit la topographie du site, cela induit une façade très dynamique qui contraste avec les façades des bâtiments industriels présents sur le site.

À l'échelle urbaine et afin d'inciter les touristes à investir la ville, l'aménagement d'une voie douce traversant le projet permet aussi de pallier l'omniprésence de la voiture et de reconnecter le camping à la ville.

Ce programme permettrait de fabriquer un espace d'activités qualitatif en entrée de ville, tout en veillant à ce que ce lieu d'activités dans la ville ne soit pas un lieu relégué. Nous proposons plusieurs programmes visant à redynamiser l'entrée de ville (les ateliers libres, le bar-restaurant, la salle d'exposition etc.). Les grands ateliers seraient une vitrine des savoir-faire locaux de la région.

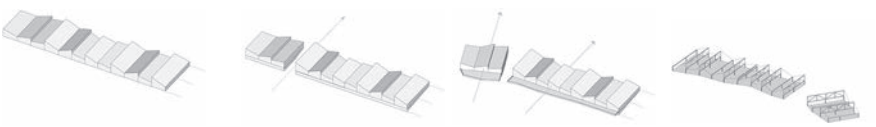

Volume primitif *Traversée piétonne* *Vues* *Structure*

Morphogenèse

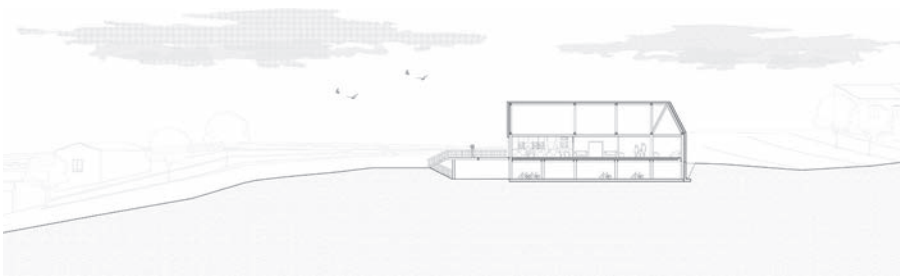

Coupe transversale

Univers des grands-ateliers

Univers paysager

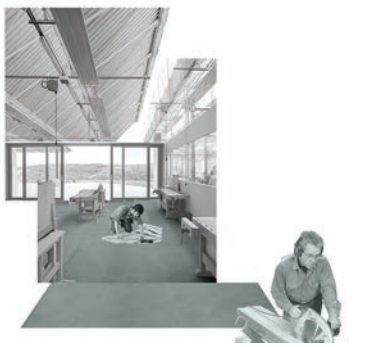

Univers atelier d'un ébéniste

Univers d'exposition

Univers imaginaires

Axonométrie contextuelle

Façade Sud

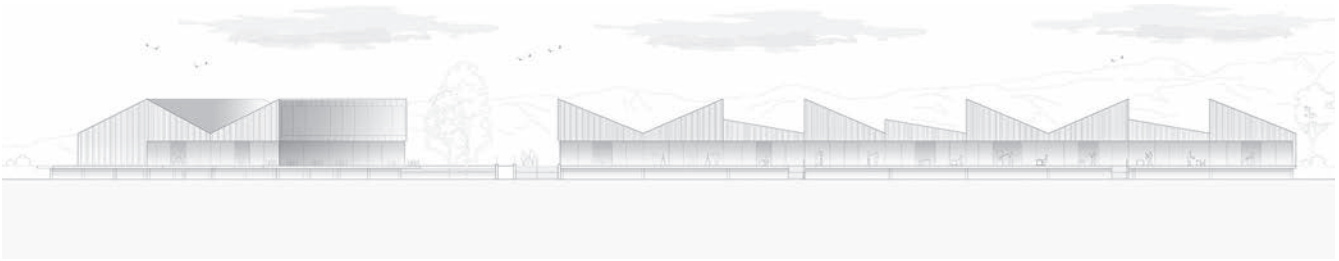

Façade Nord

Coupe longitudinale

La Fabrique

Centre culturel et logements

Ecaterina Petroia et Meryemme Kouibaa

Le projet de centre culturel « La Fabrique » et de logements « écotone » s'inscrit dans la seconde phase de la stratégie urbaine visant à requalifier Villeneuve-de-Berg. Ce projet se situe à l'entrée sud de la ville, dans un site particulier car il se trouve à la limite entre un tissu pavillonnaire diffus et le tissu du bourg dense. Il vient donc relier ces deux entités entre elles, de par son échelle et ses programmes. Outre cette liaison verticale, le projet propose une couture entre les différents équipements scolaires à proximité. Le projet de la Fabrique se compose de trois bâtiments venant se dessiner tout au long de l'axe D902 tout en reprenant l'alignement et le gabarit bâti du centre-bourg, pour ensuite se dilater et s'ouvrir sur le paysage.

Ces trois bâtiments, par leur implantation, créent une place centrale.

- Le premier bâtiment comprend une médiathèque et une salle de projection.
- Le deuxième, comprend l'accueil de La Fabrique, son point de restauration couplé aux salles de cours polyvalentes de danse, musique et peinture au R+1.
- Le troisième bâtiment comprend des logements, en transition entre l'habitat pavillonnaire et l'habitat du bourg.

Le logement « écotone » va donc se dessiner comme un logement intermédiaire, venant répondre aux problématiques du bâti pavillonnaire à savoir une implantation diffuse, des terrains privatisés, et celui du centre bourg, une densité et un manque de lumière.

Le logement « écotone » se propose comme une solution d'une certaine densité qui offre à ses habitants des prolongements extérieurs généreux et des espaces de vie aérés et lumineux.

Le rapport à la nature est pensé dès la séquence d'entrée et nous poursuit jusqu'aux étages par le biais des vues transversales vers le jardin. À l'image de l'entrée dans un logement pavillonnaire, l'entrée dans l'appartement se fait par un prolongement extérieur planté, métaphore d'un jardin privé. C'est ainsi que le logement écotone propose à travers des typologies et dispositions d'appartements différentes, une piste de réflexion et de recherche sur l'habitat ardéchois. Il offre une qualité de vie à ses habitants tout en proposant une manière repensée d'habiter Villeneuve de Berg.

Le projet de « La Fabrique » vient donc s'inscrire dans une logique de création de lien au sein du tissu disparate de cette partie de Villeneuve-de-Berg.

Par son implantation, ses programmes et les différentes ambiances qu'il génère, le projet vise à revaloriser le quartier.

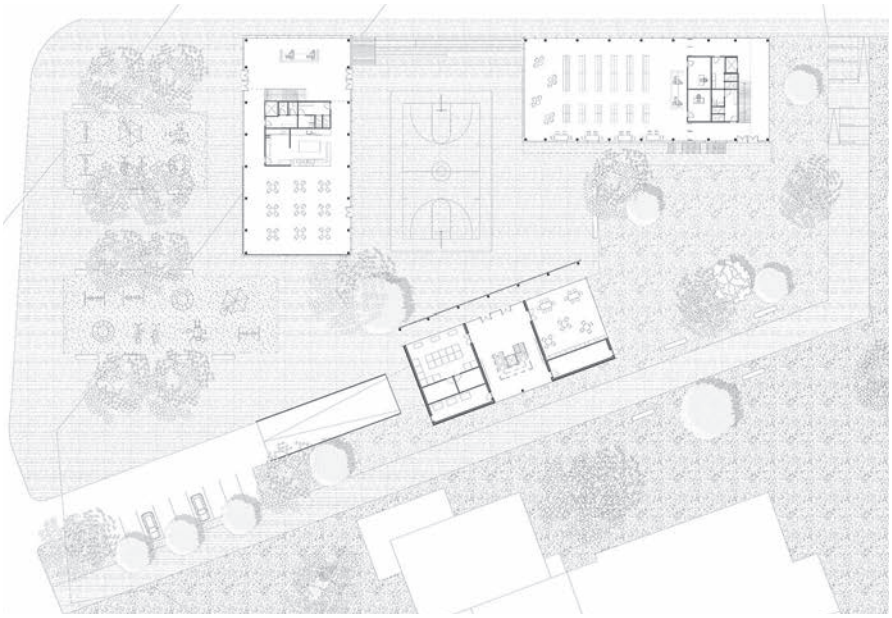

Plan de rez-de-chaussée

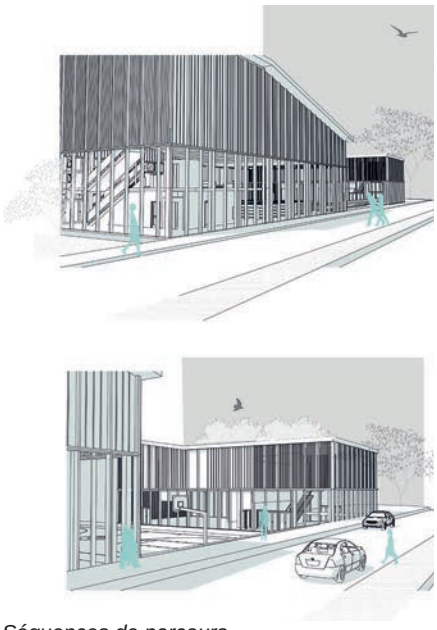

Séquences de parcours

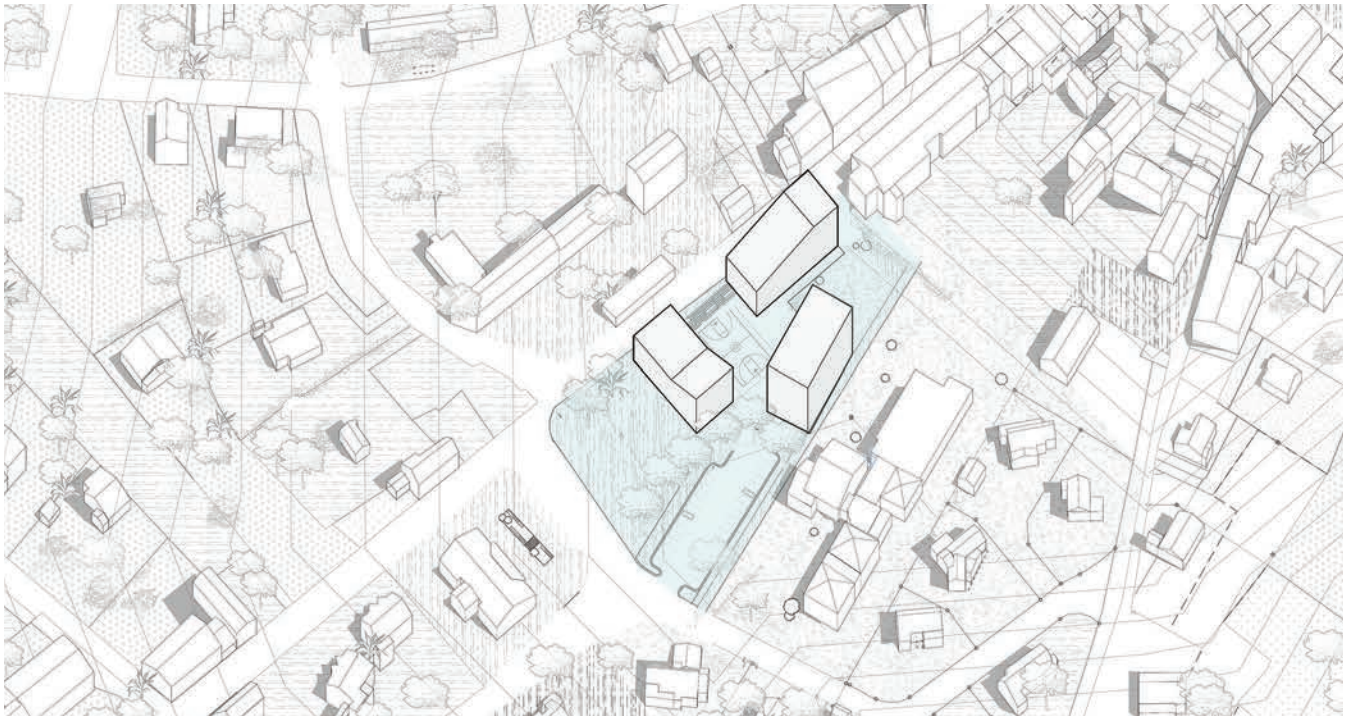

Axonométrie générale

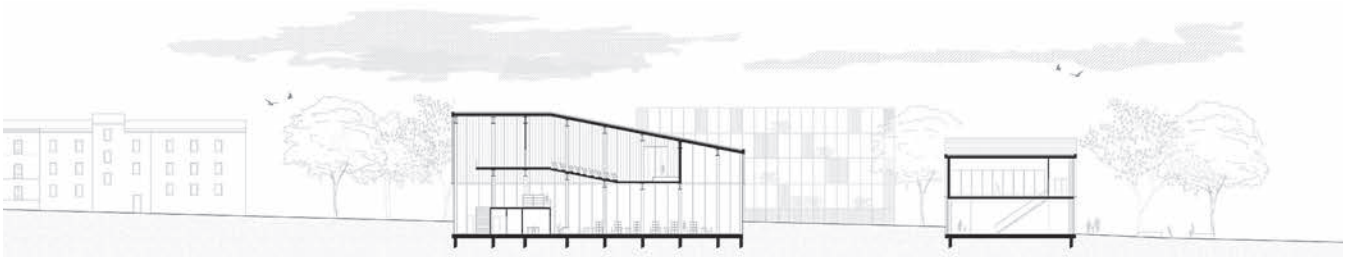

Coupe longitudinale

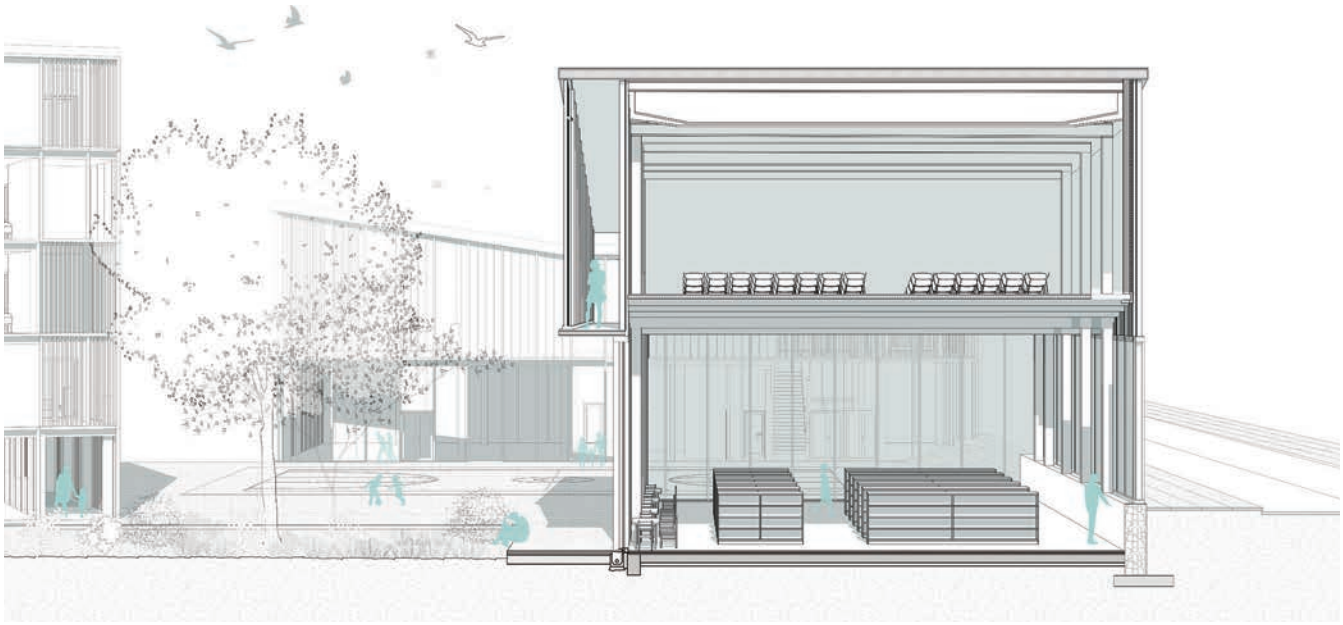

Coupe perspective

Habiter dans le parc des Combettes

Lucie Place, Parisa Yaghoubinejad, Rachidatou Seybou Gati et Sarah Agraou

La ville de Villeneuve-de-Berg possède une position stratégique à proximité d'Aubenas et de Montélimar, deux villes économiquement importantes et influentes dans la région. La ville est attractive de par le prix de son foncier deux fois moins cher que les villes avoisinantes, ses équipements et sa nature généreuse. Pour ces raisons, de plus en plus de jeunes couples viennent s'installer temporairement dans le centre-bourg où le loyer est moins cher, puis en acquérant par la suite du foncier en zone pavillonnaire.

La ville se dessine sur une crête avec un paysage fortement marqué par le pavillonnaire qui se diffuse en suivant l'infrastructure routière de l'ancienne Nationale 102 et qui vient conquérir de plus en plus de terres agricoles.

Elle concentre une multitude services. Parmi ces services, l'hôpital local, très conséquent, qui emploie 400 personnes et qui connaît une restructuration complète et nécessaire, une maison de retraite en pleine rénovation, un collège, une maison familiale rurale, une maison d'enfants, des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées.

Le développement de Villeneuve-de-Berg suivant la Départementale 902 a engendré un étalement urbain considérable et une diffusion transversale du pavillonnaire et des équipements de la ville. On remarque donc une dichotomie entre le centre et la périphérie proche, intégrant des équipements.

Depuis que la déviation du Teil a été mise en place, l'objectif de Villeneuve est d'acquérir une centralité : le but étant de refaire la ville sur la ville (bourg sur bourg) et ainsi renforcer le lien social. Notre stratégie de projet serait de travailler sur l'épaisseur de la couronne urbaine de la périphérie afin de créer un lien et une centralité. La couronne urbaine serait plantée et viendrait créer un lien entre les différents équipements de la ville ; ce lien sera ainsi prolongé jusqu'au centre pour aboutir à un parc urbain dynamisant l'ensemble du centre. Au niveau du centre, l'objectif serait de développer les différents sites à fort potentiel afin de le dynamiser et d'en accroître l'attractivité. Le potentiel d'avenir de Villeneuve se trouve sur la zone des Combettes et au niveau de la friche hospitalière, sites sur lesquels on vient implanter divers programmes (logements et ateliers). Le centre, quant à lui, sera rénové et on y implantera des activités culturelles favorisant la réunion de tous.

Finalement, pour contribuer au bon fonctionnement du centre, on viendra adoucir la mobilité au centre et ainsi délocaliser les parkings à l'entrée de la ville. Dans cette logique de mobilité douce, on a intégré une piste cyclable au sein de la couronne qui se prolonge jusqu'au centre. Cette piste cyclable assurera alors le lien entre les équipements de la périphérie et le centre de Villeneuve.

Au niveau de chaque site, nous avons porté un regard sur l'existant afin d'en dégager les potentialités. Ceci nous a permis de proposer des programmes adaptés au contexte qui viennent révéler ceux sur place.

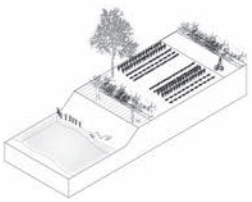

Jardin potager au bord de l'Ibie

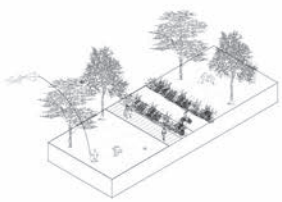

Verger et espaces herbacés

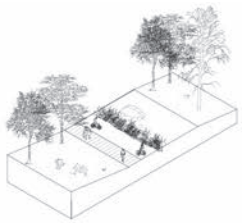

Partage de la voirie

Croquis des jardins potagers près de l'Ibie

Croquis des jardins potagers près de l'hôpital

Croquis du parcours de la couronne plantée peu boisée

Plan de la stratégie (couronne centrale et périurbaine plantée)

Croquis de la liaison entre la place des Combettes et la place Olivier de Serres

Croquis de l'espace récréatif au niveau de l'école maternelle

Croquis du parcours au sein de la couronne plantée (jusqu'à l'école)

Habitat intermédiaire et espaces mutualisés

Parisa Yaghoubinejad et Rachidatou Seybou Gati

Les parkings du centre-ville ont été délocalisés à l'entrée de la ville. Cela permet à la fois de dégager le centre et de faciliter l'accès à la périphérie. Ce parking a été intégré à la couronne urbaine, ceci lui permettant d'être arboré et moins imposant.

Les logements et les bureaux, quant à eux, se situent dans le parc urbain, permettant aux habitants de vivre à proximité de la nature. Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les bureaux (regroupant des espaces de travail collectifs et des espaces de co-working) ont été placés à proximité de la départementale pour permettre d'une part, une facilité d'accès à ceux-ci et, d'autre part, pour servir de front et de barrière aux logements. Ces bureaux assurent également une transition entre la rue et les logements par la médiation de la placette créée. Cette placette permet une modularité de cet espace de travail qui peut alors s'étendre jusqu'à l'extérieur. Cela permettra alors aux locaux de pouvoir être réutilisés par des associations durant les heures où les bureaux seront libres.

Les logements, quant à eux, se répartissent sur le reste du site. On a privilégié une implantation en équerre, parallèle aux voiries environnantes et dégageant un espace de réunion central et de loisirs (espaces de sport ou de pétanque). Cette implantation avait pour but d'offrir à l'ensemble des logements des vues sur le parc urbain. On accède aux logements par un accès central qui dessert l'ensemble des logements. Les entrées sont rythmées par des jardins potagers positionnés entre chaque accès aux logements. On y retrouve également des celliers permettant un stockage des outils nécessaires au jardinage. Les toitures de ces celliers permettent de créer un espace abrité qui servira à garer les vélos. Ainsi, chaque habitant aura la possibilité d'accéder jusqu'à son logement à vélo.

Dans l'optique de créer des logements qualitatifs, on a créé des logements dont les surfaces sont supérieures aux standards, possédant des surfaces additionnelles, intermédiaires qui élargissent les capacités d'usage, les variétés d'espaces et les ambiances climatiques. De plus, on avait pour but de faire évoluer ces logements collectifs vers les principes qui caractérisent une maison individuelle avec notamment un espace extérieur prolongeant les pièces intérieures.

Au cœur des enjeux du projet, on retrouve le respect et la qualité de l'environnement et l'utilisation de matériaux renouvelables. On a donc choisi de concevoir des logements intégralement en bois reprenant une structure en ossature bois.

Axonométrie du projet

Vue extérieure des bureaux

Vue extérieure de l'entrée des logements

Vue extérieure de l'espace de réunion et de jeux

Plan de masse

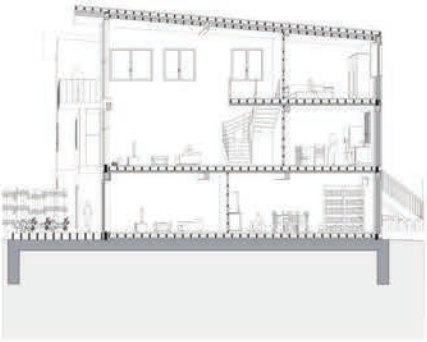

Coupe perspective

Vue du R+1 des bureaux

Vue de la terrasse des logements

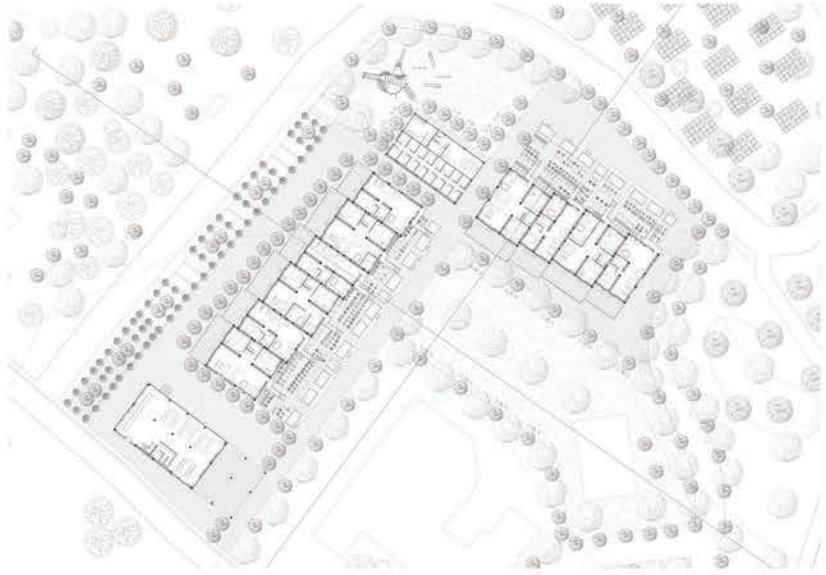

Plan de RDC

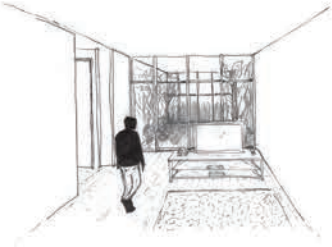

Vue du jardin d'hiver des logements

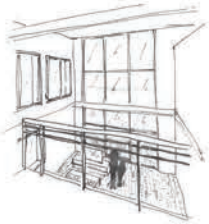

Vue de la double hauteur des logements

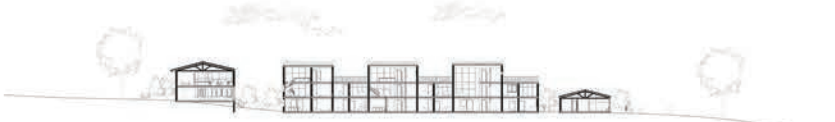

Coupe longitudinale

Coupe transversale

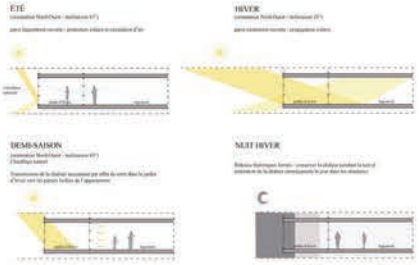

Schéma de principe d'ensoleillement

Un réseau fertile d'activités et de connaissances

Amandine Fantin, Adrien Geslin, Gwenaëlle Montrichard et Julien Perret

Nous avons fait le constat que Saint-Andéol-de-Berg et Saint-Maurice-d'Ibie sont des villages qui dépendent de Villeneuve-de-Berg puisque c'est une étape obligatoire pour cheminer entre les deux. Il s'agit de proposer une mise en réseau des villages et des différentes entités autour des deux villages.

Un chemin de randonnée est aménagé afin d'organiser un circuit, praticable par différentes mobilités, révélant les entités paysagères et les atouts agricoles du site. Nous choisissons de proposer un parcours du territoire en vélo puisque ce système fait partie des mobilités douces et offre une rentabilité en temps intéressante. Des bornes de vélo sont installées dans des lieux stratégiques pour permettre aux habitants de circuler entre les deux villages et aux touristes de découvrir les paysages de la vallée de l'Ibie.

Les deux villages remarquables sont très attractifs. En effet, on a pu constater une forte demande de logements et une forte attraction touristique. Nous proposons donc une stratégie d'accueil de nouveaux habitants et de touristes autour de cette mise en réseau. On envisage une stratégie d'extension pour les deux villages afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants en respectant l'esprit des lieux. Les 2 projets de logement à St-Maurice-d'Ibie et à St-Andéo-de-Berg illustrent des opérations d'habitat en greffe.

Nous orientons le tourisme sur le local en repensant le camping et ses ambitions et en proposant une attraction autour de la mise en réseau. Une ferme caprine conçue pour l'accueil de séjour est installée le long du sentier de randonnée.

Repenser la localité, sa mise en valeur, son attractivité et son accessibilité est l'hypothèse que nous nous donnons. Nous nous orientons vers un territoire plus autonome, dynamique et attractif qui met en valeur ses qualités paysagères et agricoles. Pour ce faire, nous proposons une épicerie coopérative de producteurs permettant aux agriculteurs de la région de pratiquer la vente en circuit court sur la place de Saint-Maurice-d'Ibie, et au camping.

De plus, la localité se pense aussi d'un point de vue paysager. Les parcours proposés dans le système de mise en réseau s'articulent autour de l'Ibie et ont pour but de mettre en valeur les paysages remarquables de la vallée.

L'aménagement de ces cheminements permet de faire découvrir les paysages préservés proches de l'Ibie avec un circuit attractif et accessible à un grand nombre succeptible de génèrer une nouvelle vision des paysages.

Vue sur Saint-Andéol-de-Berg

Vue sur Saint-Maurice-d'Ibie

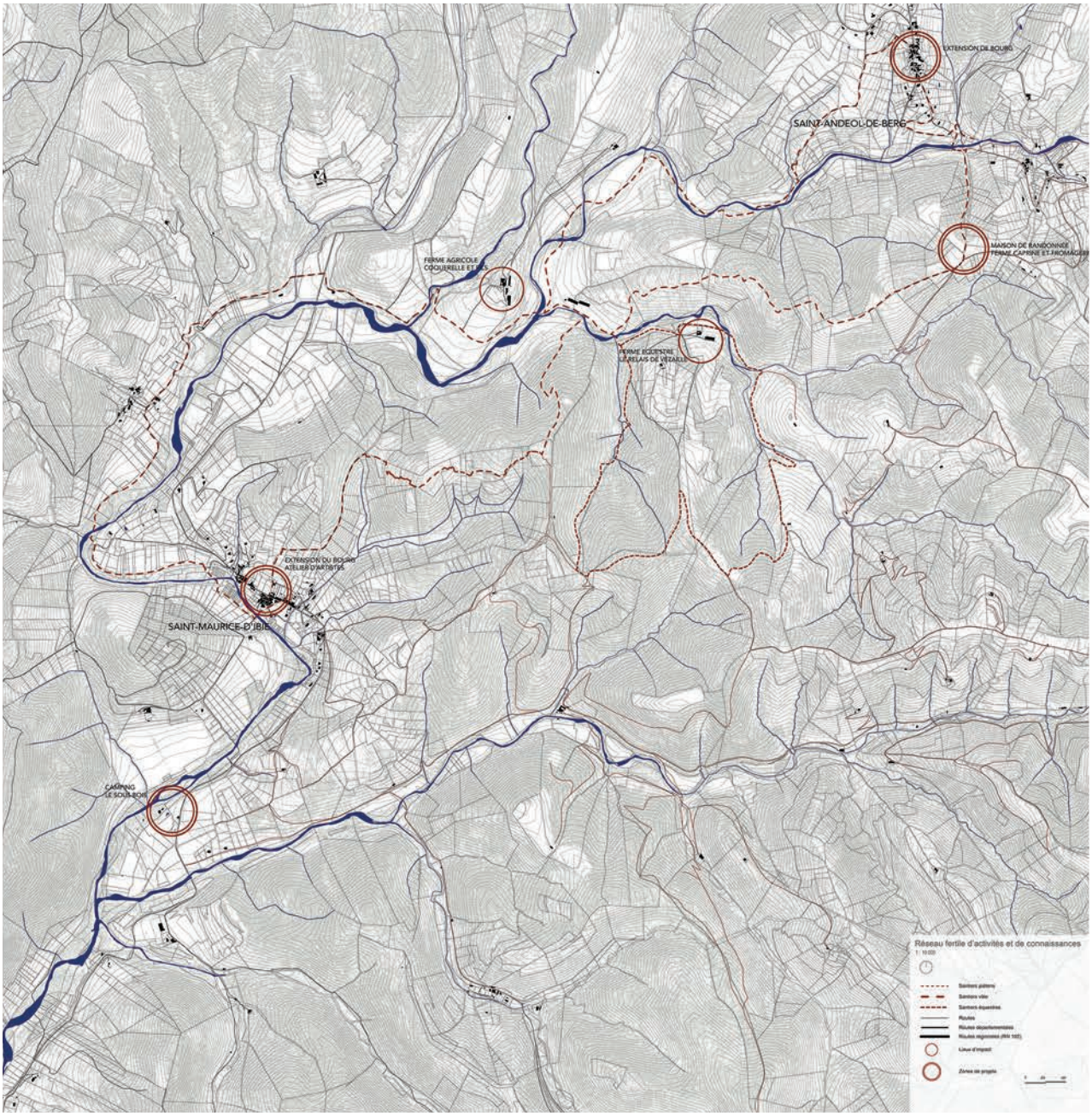

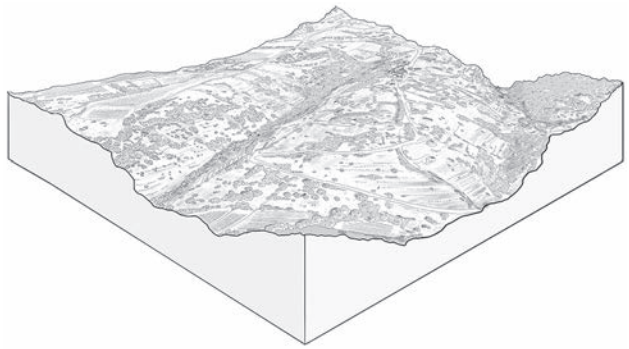

Bloc diagramme de Saint-Andéol-de-Berg

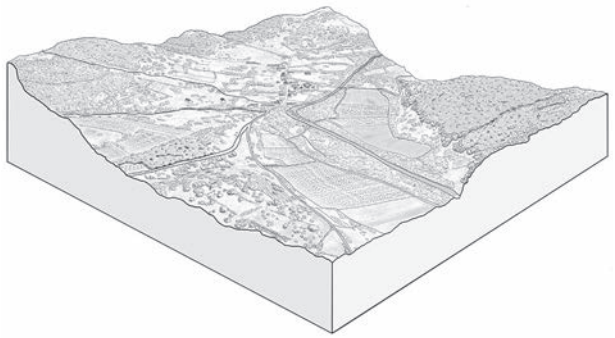

Bloc diagramme de Saint-Maurice-d'Ibie

Camping le Sous Bois

Amandine Fantin

Le camping de Saint-Maurice-d'Ibie se situe sur une petite route entre Aubenas et Vallon-Pont-d'Arc. Il est source d'un important dynamisme pour le village et permet de faire fonctionner l'économie locale. Il a pour but de s'agrandir afin d'accueillir plus de touristes, il semble donc primordial de proposer une autre alternative pour un tourisme de masse mieux géré. Il s'agit de pouvoir accueillir 500 personnes en haute saison.

Le camping vit de façon cyclique et propose deux visages. Alors qu'en haute saison il s'épaissit, se dilate, les toiles se tendent, les arbres sont en feuilles, les touristes pratiquent les lieux, en basse saison il y a une pause, un temps d'arrêt, une respiration, un nouveau souffle.

Le camping se compose en deux temps. Premièrement, il s'agit de fabriquer une densité à l'entrée du camping qui permet d'offrir les avantages du vivre ensemble et de partager son temps de vacances. On va retrouver du logement temporaire, du logement permanent et un bâtiment recevant l'accueil, l'épicerie, l'espace de location de vélos, la salle de spectacles et la cuisine partagée. On va retrouver 3 types de logements temporaires en béton de site accueillant de 2 à 6 personnes. Ces logements sont des logements dortoirs munis d'une unique chambre, d'un WC et d'une salle de bain. On peut les qualifier de logements temporaires. Ils bénéficient d'une arrête dorsale accueillant les pièces d'eau et en toiture le mécanisme des toiles qui font la couverture du reste du logement. En hiver cette arrête dorsale peut se fermer et accueillir le mobilier du logement. On va aussi retrouver des logements dits permanents qui viennent s'appuyer sur la forte pente et déployer des vues sur le bassin et la rivière. Au RDC on retrouve tous les programmes liés au bassin : restaurants, snack, vestiaires, toilettes…

Dans un deuxième temps, les logements se situent en sous-bois et sont plus dispersés. Dans ces logements là, les pièces d'eau et les chambres sont en dur et une toile se déploie sur la partie dite commune. À l'image d'un camping traditionnel, les campeurs installeraient leur cuisine, vivraient en extérieur et profiteraient de la toile et de la végétation pour bénéficier de l'ombre. Ces logements se déploient jusqu'à la plage du bassin (piscine naturelle).

Celui-ci se découpe en deux entités : la zone de baignade et la zone d'assainissement qui se décline en trois bassins. La création de ces bassins permet de résoudre le rapport ambigu qu'entretenait le camping avec l'eau. Alors que les touristes venaient pour se baigner, l'Ibie était totalement desséchée et il fallait faire 3 km en voiture pour trouver la première plage. L'idée est de proposer ici une alternative en puisant dans les ressources souterraine de la rivière en amont afin de remplir le bassin et de proposer un lieu de baignade. L'eau est ensuite filtrée par phyto-épuration naturelle et rejetée dans la rivière en aval.

Le camping a donc pour objectif de s'orienter vers cette rivière à laquelle il tourne actuellement le dos et de la révéler comme entité paysagère structurante et écosystème méditerranéen.

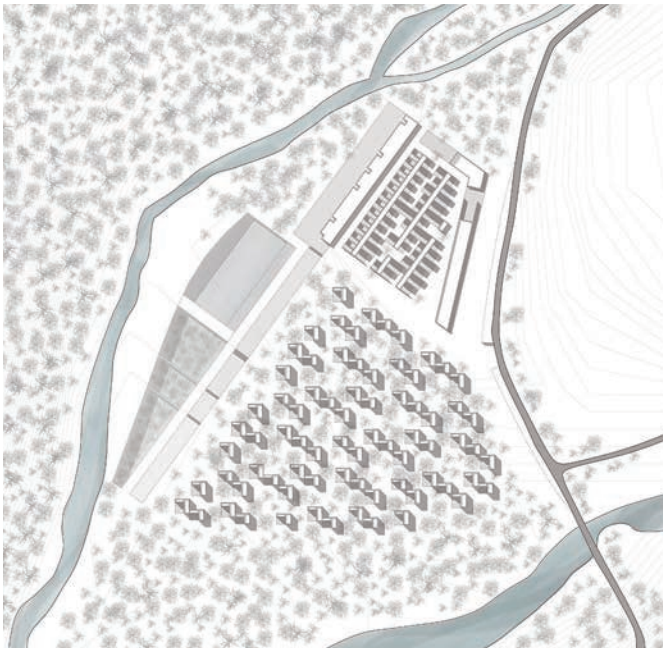

Plan de masse basse saison

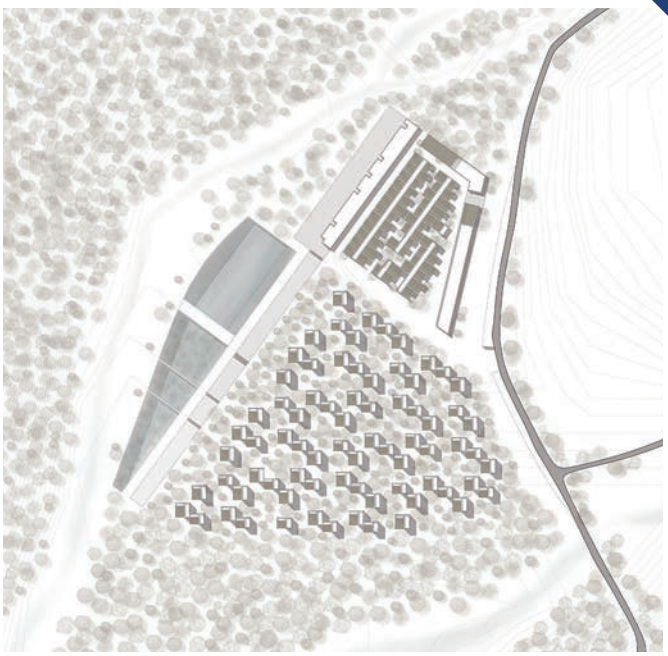

Plan de masse haute saison

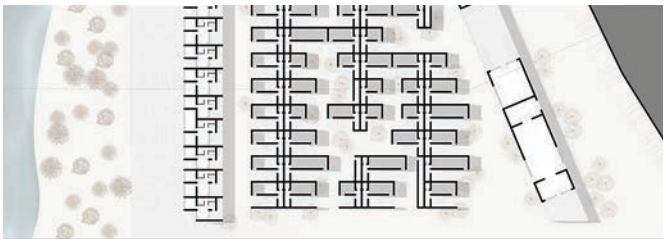

Plan de RDC

Plan de RDC

Coupe transversale

Coupe transversale

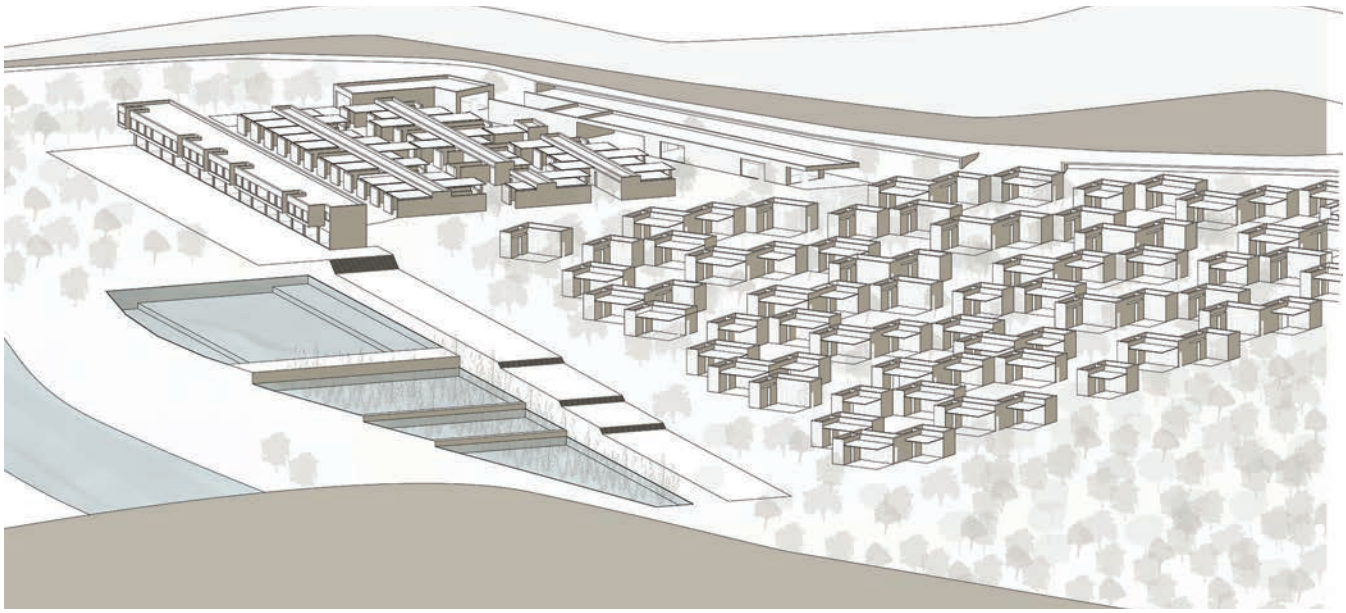

Ferme caprine de site

Adrien Geslin

Dans le cadre du renouveau pour une Ardèche agricole, ce projet a pour intention d'installer de jeunes éleveurs caprins dans les garrigues de St-Andéol-de-Berg.

Le projet se situe entre Saint-Andéol-de-Berg et Saint-Maurice-d'Ibie à la proximité du petit village de Ladou.

Suite à l'analyse du site et à la stratégie, le travail s'est axé sur l'implantation d'une ferme caprine et sa fromagerie ainsi qu'un départ de randonnée permettant d'orienter sur différents parcours. L'hypothèse repose sur l'idée d'une ferme pédagogique qui accueille le public pour la vente directe de fromage de chèvre.

Le travail de mise en scène de l'accueil et du parcours de visite m'a donc paru évident à travailler dans ce projet.

Dans le cas de la fromagerie, le point d'accueil du site se situe dans le même espace que le point de vente et pour ce qui est de la ferme, la partie de production caprine se situe en rez-de-chaussée et une partie des fonctions du centre de randonnée vient en R+1 de la ferme.

Même s'il est intéressant de travailler sur la mise en scène, une ferme et sa fromagerie en vente directe doivent être avant tout fonctionnelles. De cette façon, la ferme est traversante dans sa longueur, un circuit d'alimentation desservant de chaque côté différentes fonctions du programme tels que la zone de traite, l'espace de stockage du foin, un atelier et différentes zones de stockage de matériel agricole ou de traite.

On retrouve à l'étage des bureaux, un espace de restauration avec une salle hors sac et une terrasse ouverte sur les Serres de Berg.

Ces programmes s'implantent donc de façon à former un L, ces formes géométriques simples développent ainsi un espace intermédiaire arboré accessible au public aménagé en aire de pique-nique, point étape et départ de randonnée.

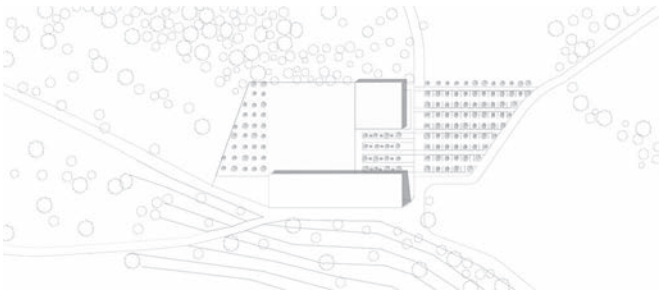

Situation géographique

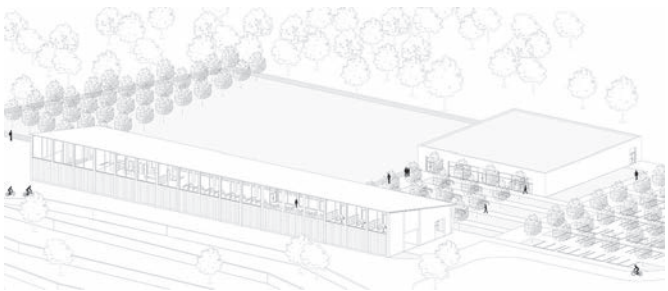

Axonométrie du projet

Coupe d'implantation

Espace de pique-nique

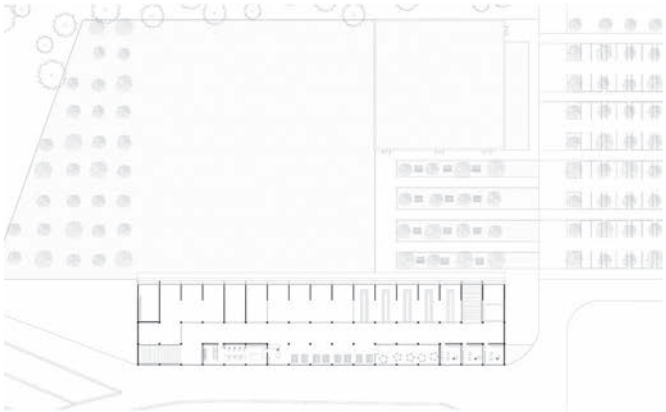

Plan RDC

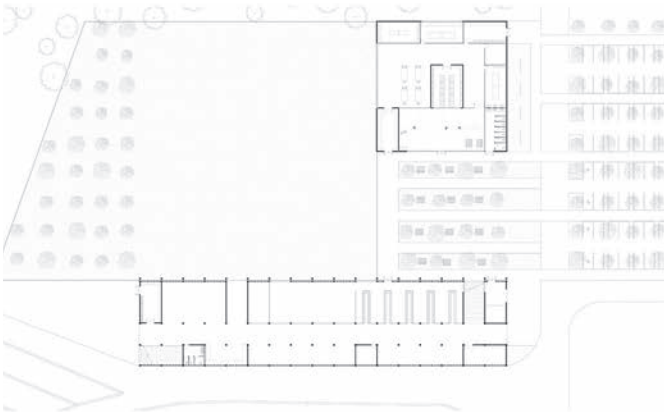

Plan R+1

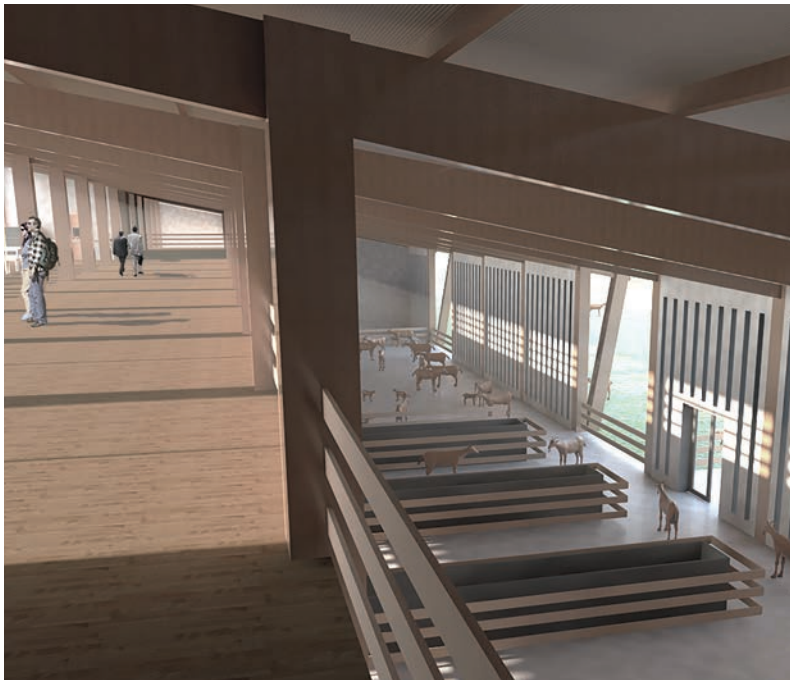

Vue sur la ferme

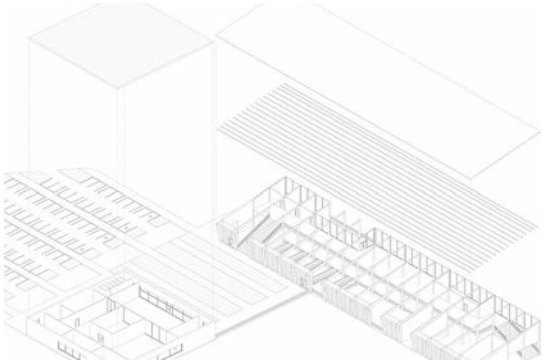

Axonométrie éclatée

Coupe perspective

Extension du Bourg de Saint-Andéol-de-Berg

Maisons de village

Gwenaëlle Montrichard

Le village de Saint Andéol-de-Berg se situe à quelques minutes de Villeneuve-de-Berg au sud est. Il est implanté sur une crête et dispose de nombreuses parcelles très en pente qui ne sont plus exploitées par l'agriculture. Notamment en contre bas à l'Est du centre-bourg. C'est donc ici que le projet de logements permettant de répondre à une forte demande se développe en trois phases :

- tout d'abord prolonger l'espace public en ouvrant sur le paysage de la même manière que les espaces publics existants ;
- ensuite proposer des logements de qualité répondant aux différentes demandes allant de la personne seule à des familles de 6 personnes ;
- puis donner accès aux jardins en friche jusqu'alors inaccessibles qui offrent des vues très larges sur le paysage.

Le prolongement de l'espace public accessible aux piétons se prolonge dans la pente afin de donner accès aux logements en contre-bas. Ce parcours qui traverse les différents étagements permet de reconnecter le centre-bourg aux nouvelles habitations.

L'accès piéton et voiture se rejoignent sur un axe parallèle au centre-bourg et au logement. Celui-ci permet du stationnement intégré dans la pente afin de le rendre le plus discret possible. Cette voie est assez large afin d'accueillir des usages divers correspondant aux envies et aux besoins des habitants.

Les 4 typologies de logements proposées vont de la maison de type 2 à 6. Elles sont toutes orientées de la même manière. Au nord, les façades sont aveugles, au sud, l'ensoleillement est géré grâce aux murs de séparation entre les habitations, de petites ouvertures fines et la présence d'un moucharabieh. Il y a deux profils bien différents avec les façades ouest qui sont fermées alors que la façade est est très vitrée. Chaque habitation bénéficie donc de vue très dégagée à l'est sur le paysage proche mais aussi lointain en fonction des niveaux.

La typologie la plus petite est en plain-pied afin d'accueillir des personnes à mobilité réduite comme des personnes âgées afin qu'elles puissent continuer de vivre dans leur village dans un habitat plus adapté.

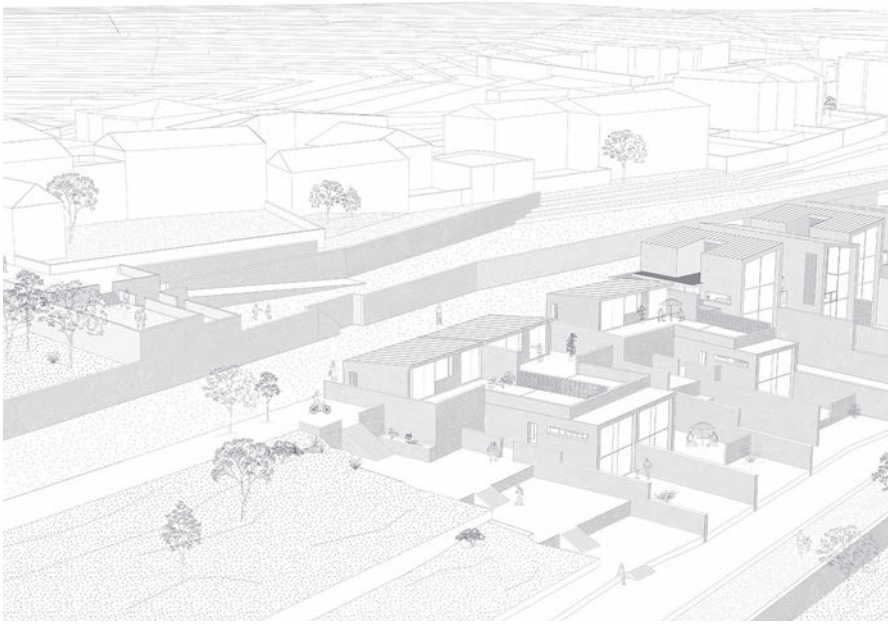

Vue sur l'ancien bourg et l'extension

Plan R+1

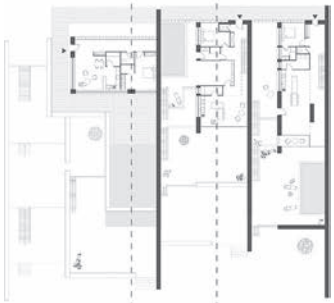

Plan RDC

Plan R-1

Plan R-2

Axonométrie programmatique

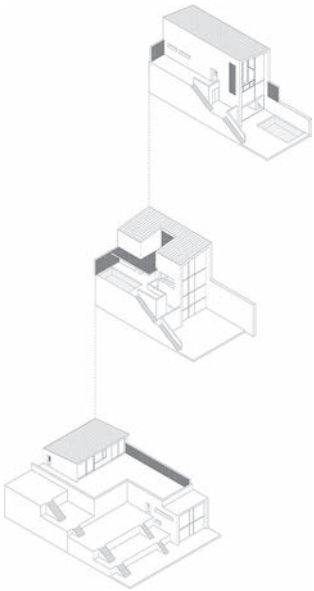

Plan de masse

Élévation façade Ouest

Élévation façade Est

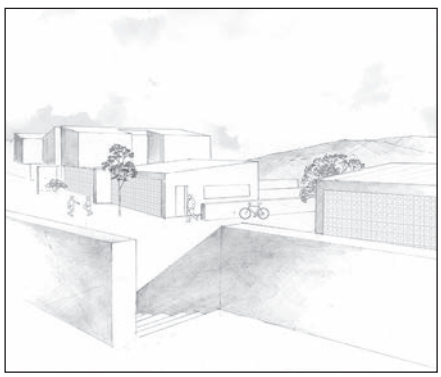

Vue surplombante depuis le nouvel espace public en arrivant du centre-bourg

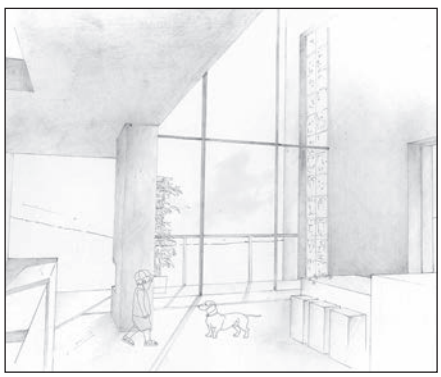

Vue intérieure maison type 5

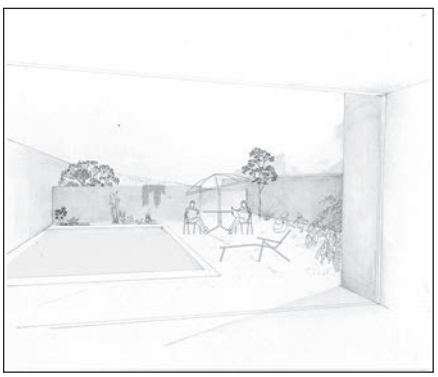

Vue sur jardin privé et piscine

Extension du bourg de Saint-Maurice-d’Ibie

Maisons de village

Julien Perret

Saint-Maurice-d’Ibie est une petite commune de 220 habitants, majoritairement composées de personnes âgées, de résidences secondaires ou de gîtes.

Le but de ce projet est de retrouver une extension dense du village comme pour le centre historique, pour stopper le phénomène de mitage, préserver les espaces agricoles et ainsi permettre aux habitants de recréer du lien avec le paysage tout en le préservant.

La question de l’espace public a été prépondérante, il s’agence autour des différents logements par un système de terrasses. La diminution de la place de la voiture a été très importante avec au nord les parkings, ainsi que les jardins partagés avec un bassin de stockage de l’eau autour d’une aire de jeu.

Un parcours se crée au niveau des RDC des logements, entre espaces publics ouverts sur le paysage avec une gradation du public vers l’intime que l’on retrouve avec la matérialité au sol composé de pavés ainsi qu’une alternance entre mur en pierre banchée et béton de site selon notre rapport au logement.

L’espace public est aussi façonné par le parcours gravitaire de l’eau, allant de la rue jusqu’au jardin privé en contrebas présent à la fois au sol ou ponctuellement stocké au sein des habitations pour tendre vers une autonomie en eau.

Chaque logement dispose d’une terrasse extérieure ou d’une toiture-terrasse pour ainsi garder un rapport fort au paysage. Les habitats se déclinent en 4 typologies différentes allant du T2 au T5 ainsi que du RDC au R+2. Ces différences de hauteurs créent un rythme en façade ainsi que des percées visuelles sur l’extérieur.

Deux des typologies sont composées de logements en double hauteur et les deux autres sont traversantes pour permettre d’apporter un maximum de lumière et créer des zones tampons.

Les percements en façades sont disposés de façon à casser la géométrie des bâtiments et ainsi avoir des ouvertures qui soient décalées et plus généreuses. Les façades directement en lien avec l’espace public sont en pierre banchée et les murs de refend sont en béton de site.

Seize nouveaux logements viennent accroitre la population d’une cinquantaine de personnes.

Cette opération de logements répond à la demande conséquente tout en préservant le caractère de Saint-Maurice-d’Ibie.

La recherche d’une densité souhaitable montre qu’une architecture de greffe peut être une alternative au mitage.

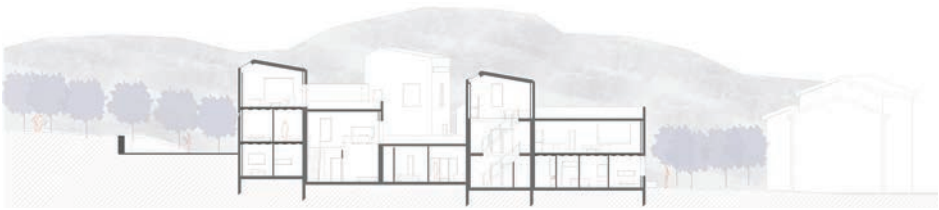

Coupe transversale

Élévation Ouest

Plan de masse

Plan de RDC

Plan de R+1

« l'Ibicyclette »

Suzel Aubaut, Hélène Roche, Noëlie Seguet-Pey et Emma Stévenot

Les villes de Villeneuve-de-Berg et Saint-Maurice-d'Ibie situées dans la vallée de l'Ibie posent une problématique sur la mise en valeur de leur patrimoine. L'attrait des deux bourgs est amoindri depuis quelques années : le parc locatif n'est pas mis en valeur et l'activité du tourisme s'observe davantage en périphérie que dans les centres-bourgs. Ils possèdent pourtant un patrimoine historique et bâti remarquable et sont reliés par la rivière de l'Ibie, qui dessine un paysage unique.

À Villeneuve-de-Berg, la déviation de la N102 a amené la délocalisation et la création de services autour d'un rond-point, de sorte à ce que les voitures n'aient plus à passer dans l'étroit centre-bourg. Le camping de la ville, situé lui aussi dans la périphérie nord, propose toutes les commodités nécessaires et attire donc un tourisme sédentaire de masse. Par conséquent, les commerces et les logements au sein de Villeneuve-de-Berg connaissent une diminution d'engagements.

À Saint-Maurice-d'Ibie, les logements emmarchés ne sont plus adaptés à sa population vieillissante. Les opportunités de travail manquent sur place et les résidents actifs se déplacent sur Villeneuve ou Aubenas. Malgré le charme de ce bourg, seuls les évènements culturels proposés attirent ponctuellement du monde.

Les enjeux seraient donc de redynamiser chacun des centres-bourgs en utilisant comme levier le patrimoine naturel de la Vallée de l'Ibie, caractérisé par sa rivière. L'apport d'usages actuellement manquants au sein de ces bourgs permettrait également d'attirer une nouvelle population afin de redynamiser un patrimoine bâti délaissé.

Nous proposons de relier ces villes à un territoire plus élargi, de manière à attirer un tourisme nomade et bénéfique à l'économie et au parc résidentiel. Dans la continuité du projet réalisé de l'Ardèche à vélo, une voie piétonnière et cyclable créerait un parcours reliant Villeneuve à Vallon-Pont-d'Arc, en passant par Saint-Maurice-d'Ibie. Ce parcours de la l'Ibicyclette serait ponctué de cabanes à but pédagogique, toujours dans une dynamique de faire (re)découvrir ce patrimoine naturel.

Cette nouvelle dynamique va engendrer de nouveaux besoins auxquels nous répondons par la mise en place d'une nouvelle filière autour du vélo, qui comprend principalement une recyclerie, un centre de réparation, de fabrication, de vente et de location de vélo et la création de nouveaux hébergements dans le but d'accueillir le tourisme nomade qui va arriver dans la région.

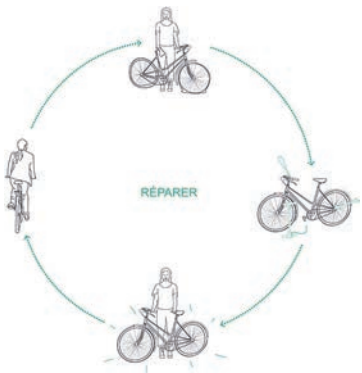

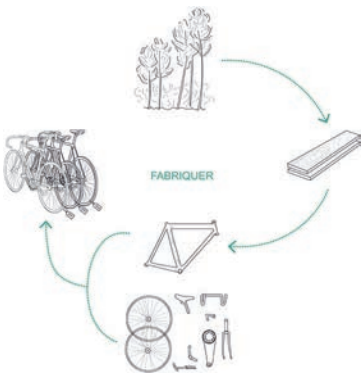

Vue sur la vallée de l'Ibie

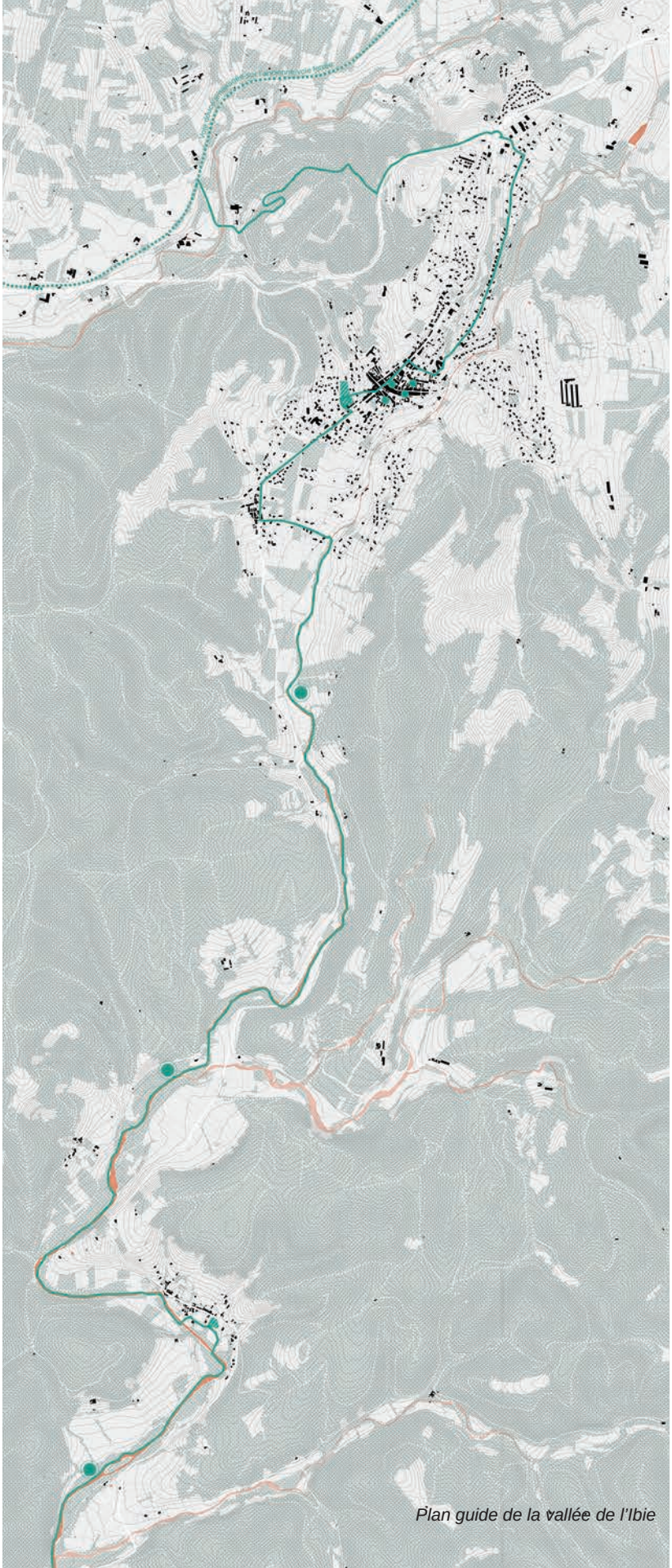

Plan guide de la vallée de l'Ibie

Réhabilitation des logements vacants

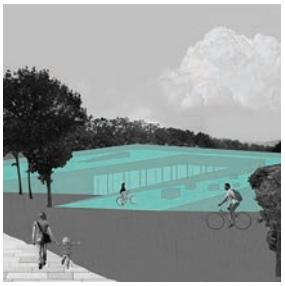

Centre culturel et recyclerie

Aménagement de l'Ibicyclette

Aménagement de l'Ibicyclette

Logements, héberge-ments touristiques

Aménagement de l'Ibicyclette

Logements, co-working et hébergements touristiques

Hélène Roche et Noëlie Seguet-Pey

Saint-Maurice-d'Ibie est une petite commune de 220 habitants, majoritairement des personnes âgées, des résidences secondaires ou des gîtes à petit effectif.

Le but de ce projet est de créer des logements adaptés aux personnes âgées, mais aussi d'apporter un espace de travail inexistant jusqu'à présent dans le village et qui permettrait l'installation d'une population plus jeune, et enfin de créer des hébergements touristiques pour de grands effectifs, dans le but d'accueillir le nouveau flux de voyageurs du à la création du parcours de l'Ibicyclette.

Le projet vient s'implanter sur une parcelle adjacente à la place principale du village en répondant au bourg situé de l'autre côté, et vient ainsi marquer l'entrée de Saint-Maurice-d'Ibie. Le bâtiment s'implante en bordure de parcelle pour accentuer sa limite en se plaçant à l'aplomb d'un muret de pierre déjà existant, typologie caractéristique des parcelles alentours. Le projet est alors orienté vers la vue et le paysage, spécifique à la vallée de l'Ibie. Il vient alors créer un espace extérieur à l'écart des activités du village, qui serait commun à tous les usagers du projet. Cet espace créerait des scénari de rencontre autour de potagers, d'espace de campement et de jardins mais offrirait aussi des espaces plus intimes dédiés à des temps de repos.

Pour ce qui est de l'espace intérieur, on retrouve sept logements en duplex ou simplex, dont certains sont adaptés aux personnes âgées, qui vont du T2 au T4. Également un espace de co-working et d'atelier ouverts aux habitants du village et des alentours. Et enfin, un espace d'hébergement pour les cyclistes, pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes.

L'ensemble du projet est pensé en deux entités distinctes. L'une, en béton de site rappelant la masse et accueillant les espaces servants de chacun des usages, et l'autre, en bois, plus légère, accueillant les espaces servis. Ces deux entités sont séparées par une faille permettant un apport de lumière, impossible jusqu'à présent.

Tout comme l'extérieur, l'intérieur offre des espaces de rencontre, avec notamment une salle commune à tous les usages, mais aussi des espaces plus spécifiques à chacun d'eux, qui sont des assises situées dans l'épaisseur des murs de béton des circulations. On retrouve ce principe à l'intérieur même des usages, avec des terrasses ou des loggias offertes à chacun des logements et des dortoirs.

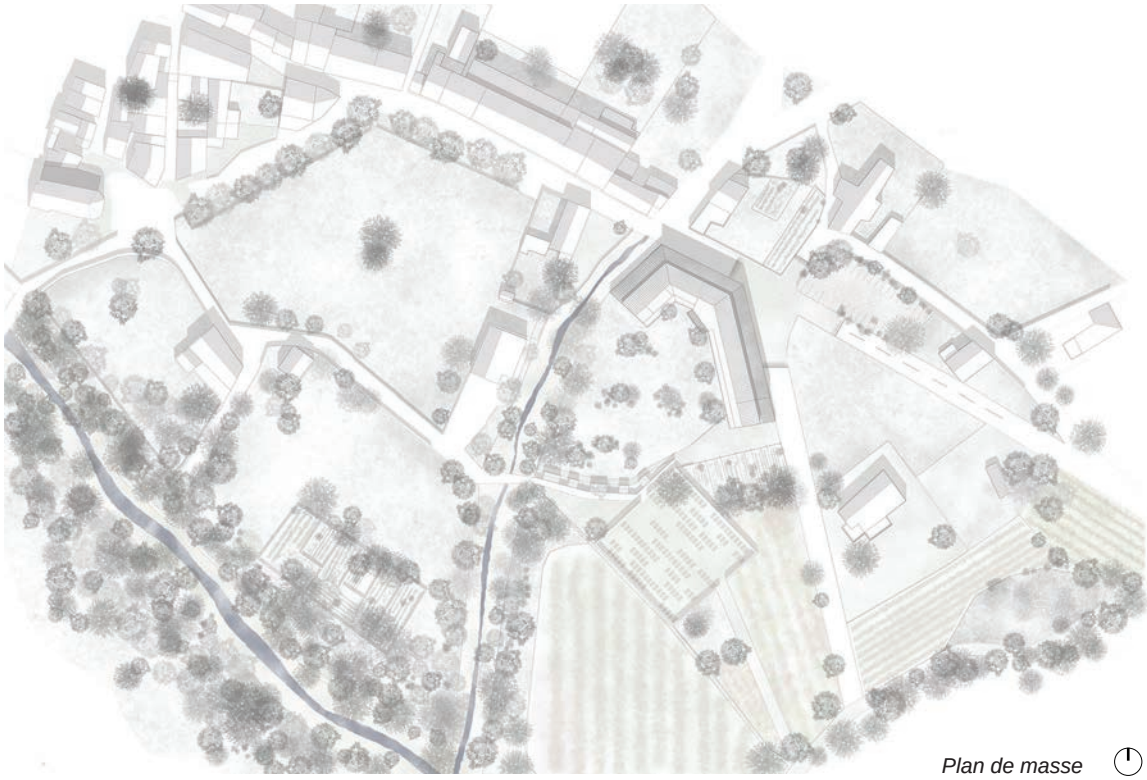

Plan de masse

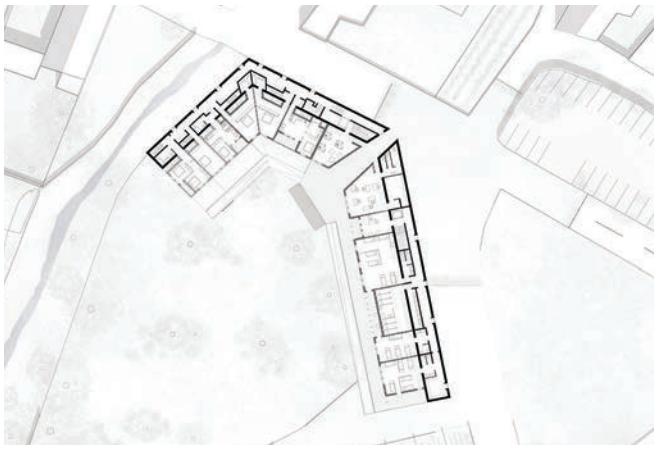

Plan de RDC

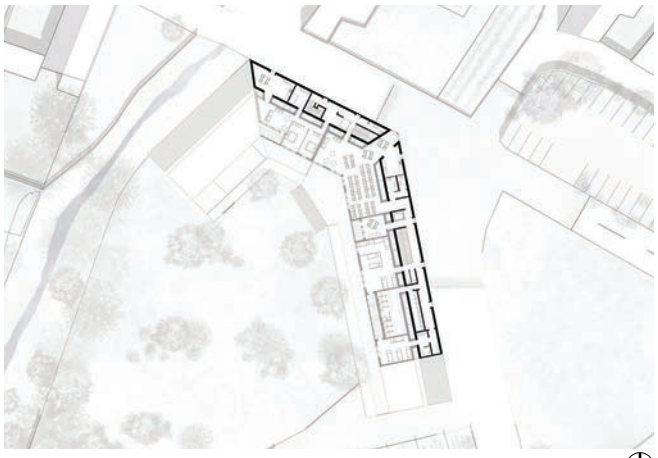

Plan de R+1

Coupe perspective

Photos de maquettes

La médiathèque / atelier

Suzel Aubaut et Emma Stévenot

Pour répondre à la stratégie territoriale mise en place, nous avons investi le site de la médiathèque actuelle, dans l'idée de créer un tiers-lieu en entrée de ville et de redynamiser Villeneuve-de-Berg. La création d'une rue piétonne dans ce projet permet de relier ce lieu au centre-ville.

Les programmes associés à ce projet sont un atelier de recyclerie pour vélo avec son espace vente, une médiathèque et une salle polyvalente.

Nous avons pensé le projet sous trois grands thèmes : le parcours, la structure et la lumière.

LE PARCOURS

Le site en pente avec vue sur le paysage lointain nous a incité à concevoir un bâtiment qui soulignerait ces qualités. Nous avons fait le choix d'un édifice au toit habitable et parcourable. La construction est donc enterrée, de sorte à créer une continuité entre le sol du site et le toit. Celui-ci s'élève pour créer un belvédère dans la continuité du parcours. Des rampes d'entrée viennent rythmer le parcours sur le toit et des rampes intérieures permettent de créer la déambulation et la répartition des espaces.

La forme en U du bâti permet de partitionner le site en plusieurs espaces de différents usages. Ainsi, le parc arboré actuel est conservé et en relation avec une placette, une cour, une halle et enfin une aire enherbée.

Un second parcours se forme grâce à cette répartition des espaces et une vue cadrée par le bâtiment.

LA STRUCTURE

La forme du bâtiment et sa simplicité est rendue possible par la présence d'une seule poutre en béton. Elle permet une mise en œuvre radicale de l'édifice. Elle constitue également le garde corps servant au parcours en toiture. À l'intérieur, des blocs en béton accueillent les espaces servants alors qu'en parallèle les espaces servis sont dégagés de toute structure. Ainsi tout le système structurel en béton permet autant de soutenir le toit parcourable que de répartir les espaces intérieurs.

LA LUMIÈRE

Alors que les espaces servants sont occultés de toute lumière naturelle, les espaces servis sont marqués par cette lumière naturelle. L'open space de la recyclerie est rythmé par les façades en mur rideau, qui permettent de baigner de lumière l'espace intérieur. Cette façade entièrement vitrée et ouvrable permet un lien direct entre espaces intérieurs et extérieurs. Dans la médiathèque, nous avons voulu apporter une lumière zénithale, propice à la réflexion et au calme. Pour cela, des puits de lumière créant des émergences sur le toit favorisent autant l'ambiance voulue dans la médiathèque que le parcours mis en place sur le toit.

Plan masse

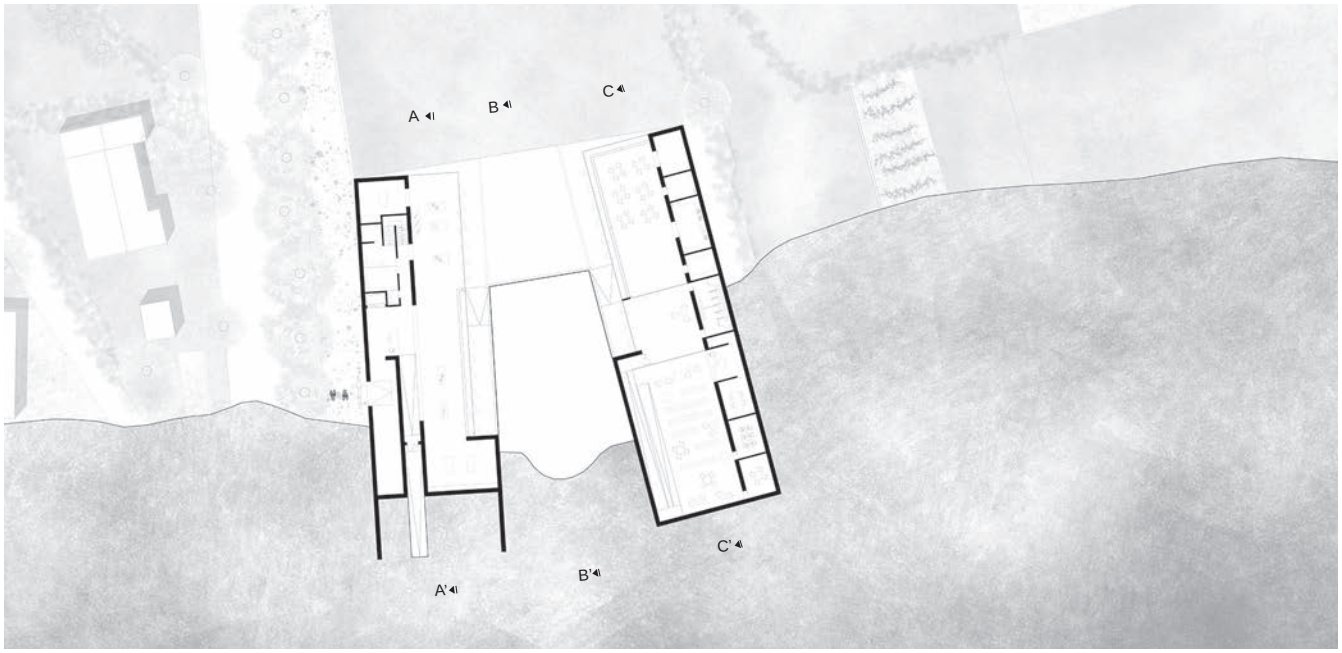

Plan rez-de-chaussée

Coupe AA'

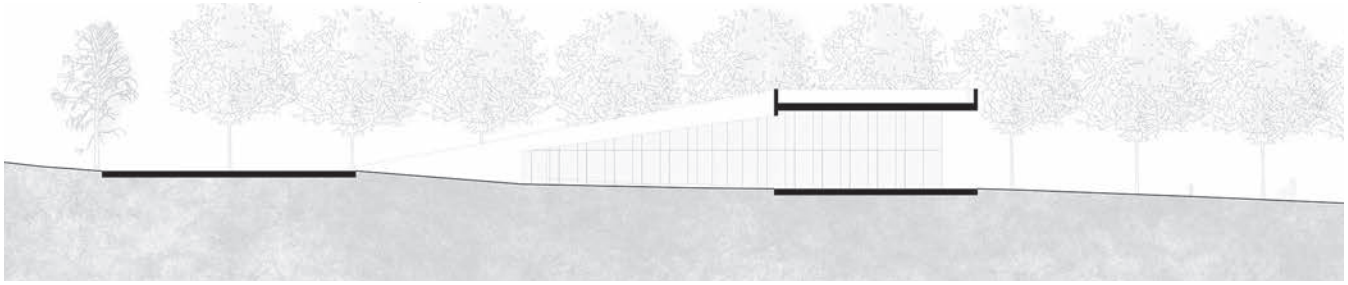

Coupe BB'

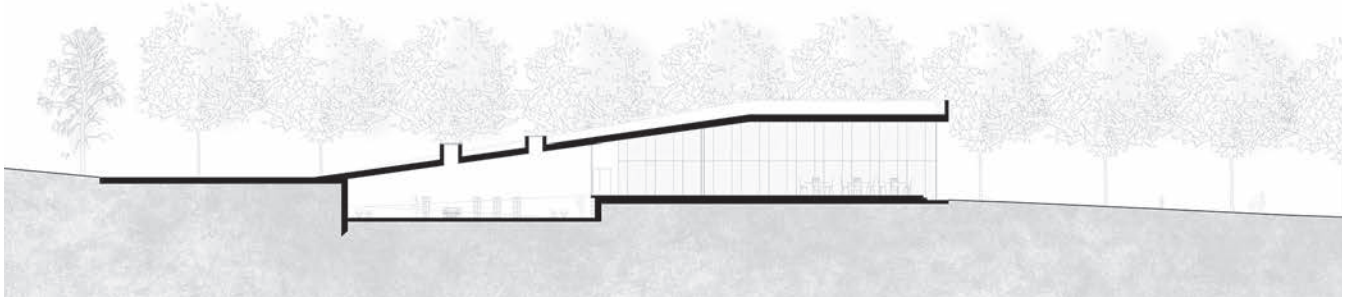

Coupe CC'

La grande randonnée de l'Île Noire

Achille Breysse, Lætitia Cosialls, Mathieu Garraud et Aude Nourisson

Notre regard s'est porté sur l'unité géographique du Coiron puisque les villages que nous avons étudiés sont Saint-Gineys-en-Coiron, Darbres et Saint-Laurent-sous-Coiron.

Nous nous sommes, dans un premier temps intéressés au rapport à l'eau en Ardèche et son lien avec les activités touristiques. Celui-ci reste très limité sur le territoire de Berg et Coiron, l'essentiel des campings étant concentrés sur les rives de l'Ardèche.

De plus, nous avons également remarqué l'isolement géographique du plateau, du fait de son positionnement en hauteur par delà les vallées ce qui explique qu'il soit encore très peu ouvert au tourisme.

Enfin, nous avons observé les effets de l'inversion du paysage liée à la forte déprise agricole sur les pentes depuis l'arrêt de la production de vers à soie et des châtaignes.

Le territoire possède des atouts paysagers et agricoles remarquables. Le haut plateau basaltique du Coiron « l'île noire » au relief inversé si particulier s'impose dans le paysage en contraste avec le paysage méridional de la « montagne blanche » de Berg.

Notre démarche consiste à prendre le contre-pied de ces constats en prenant appui sur les paysages d'exception du territoire et en développant un tourisme doux écologique, un tourisme d'accueil et de découverte à une échelle globale et surtout locale.

Nous proposons un tracé de grande randonnée, le grand tour du Coiron, « le chemin de l'île noire » pour mettre en avant les ressources paysagères qu'offre le plateau et comme support de développement d'un éco-tourisme doux.

Quatre interventions architecturales sont proposées le long du chemin de l'île noire comme premier acte fondateur d'une relance de l'économie locale :

- une ferme d'entomo-culture et son restaurant à Saint-Laurent-sous-Coiron ;
- une base de loisirs et de baignade à Darbres ;
- un restaurant des saveurs à Darbres ;
- un gîte équestre à Saint-Gineys-en-Coiron.

Vue sur la montagne de Berg et les vallées sous Coiron depuis la corniche du Coiron

Tracé du grand tour du Coiron, « le chemin de l'île noire »

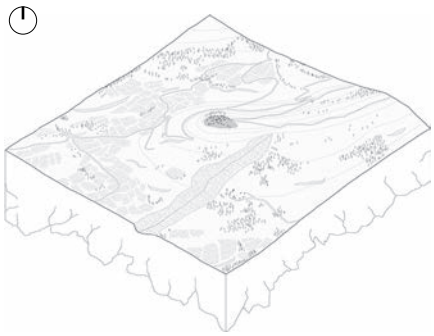

Diagramme : Saint-Laurent-sous-Coiron

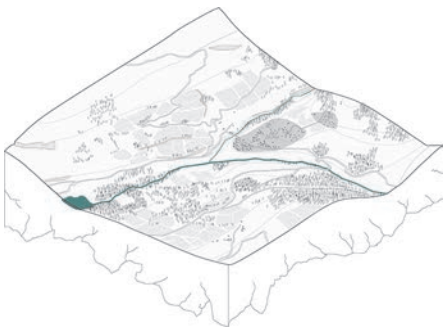

Diagramme : Darbres

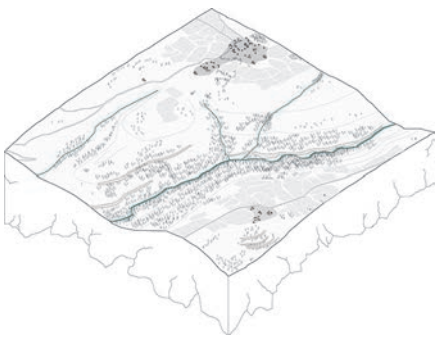

Diagramme : Saint-Gineys-en-Coiron

Les Bombyx de l'Île Noire

Achille Breysse et Mathieu Garraud

Le programme d'entomoculture vient comme un point d'arrêt sur le sentier de grande randonnée entre Saint-Laurrent sous Coiron et le parcours des crêtes. L'édifice va donc s'insérer près de la route reliant Saint-Laurent et Darbres.

Le point de départ de cette implantation fût tout d'abord, de recréer un parc de mûriers blancs nécessaires au développement des bombyx et des vers à soie. Cette structure paysagère permet de développer l'élevage d'insectes et l'installation de la ferme expérimentale pour diversifier les productions agricoles et tenter de redynamiser l'économie de ce territoire, elle va aussi, dans le même temps redéfinir le paysage des crêtes.

Le projet va se décomposer en deux parties, la ferme verticale d'insectes. Puis, un restaurant gastronomique horizontal qui va lui s'insérer dans la pente.

La ferme verticale d'entomophagie, se construit autour d'un patio central qui va servir de ventilation naturelle à la production d'insectes qui produit beaucoup de chaleur. De plus, le programme va se développer du haut vers le bas, de la phase de reproduction et de maturation vers la phase de post-traitement, et de stockage en rez-de-chaussée.

En termes de matière, cet édifice vertical va se composer d'un mur dit « sandwich » en béton de basalte noir sur les façades extérieures et en béton de calcaire blanc sur la face intérieure.

Enfin le restaurant de dégustation va lui venir s'implanter en continuité de cette ferme verticale. L'intention principale pour ce programme a été de mettre en scène le parc à mûriers blancs afin que depuis la salle de restauration on puisse apprécier la vue panoramique sur le plateau au travers des arbres.

Cette ouverture en façade a été possible grâce à l'ossature en bois de la toiture.

Coupe perspective

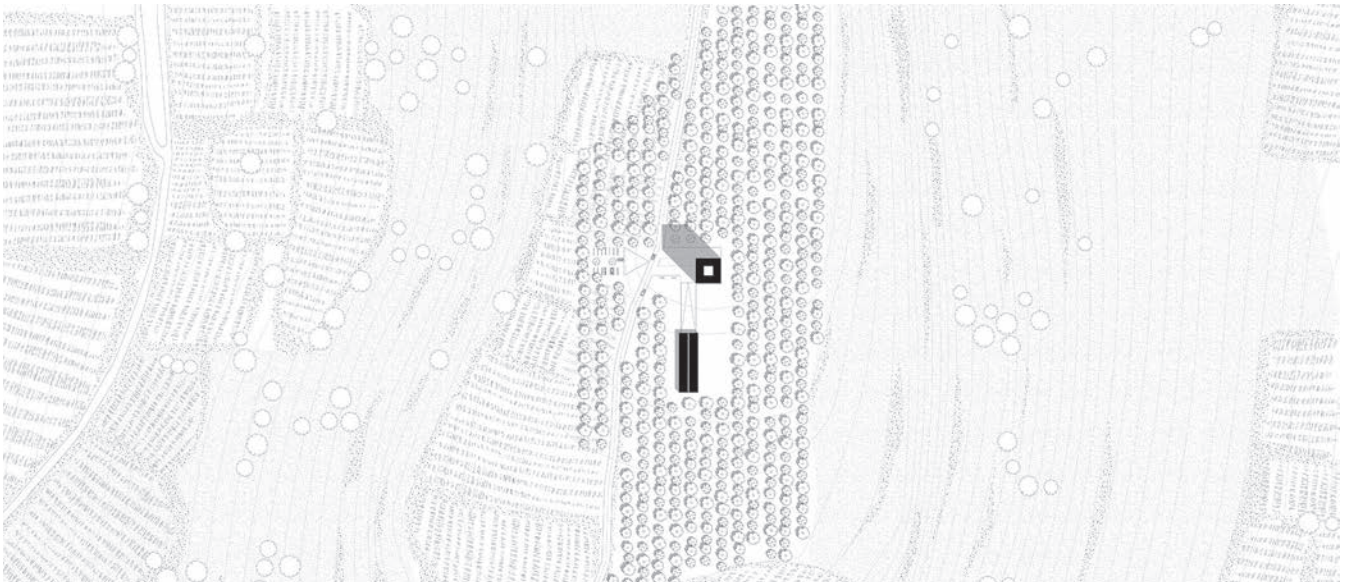

Plan de masse

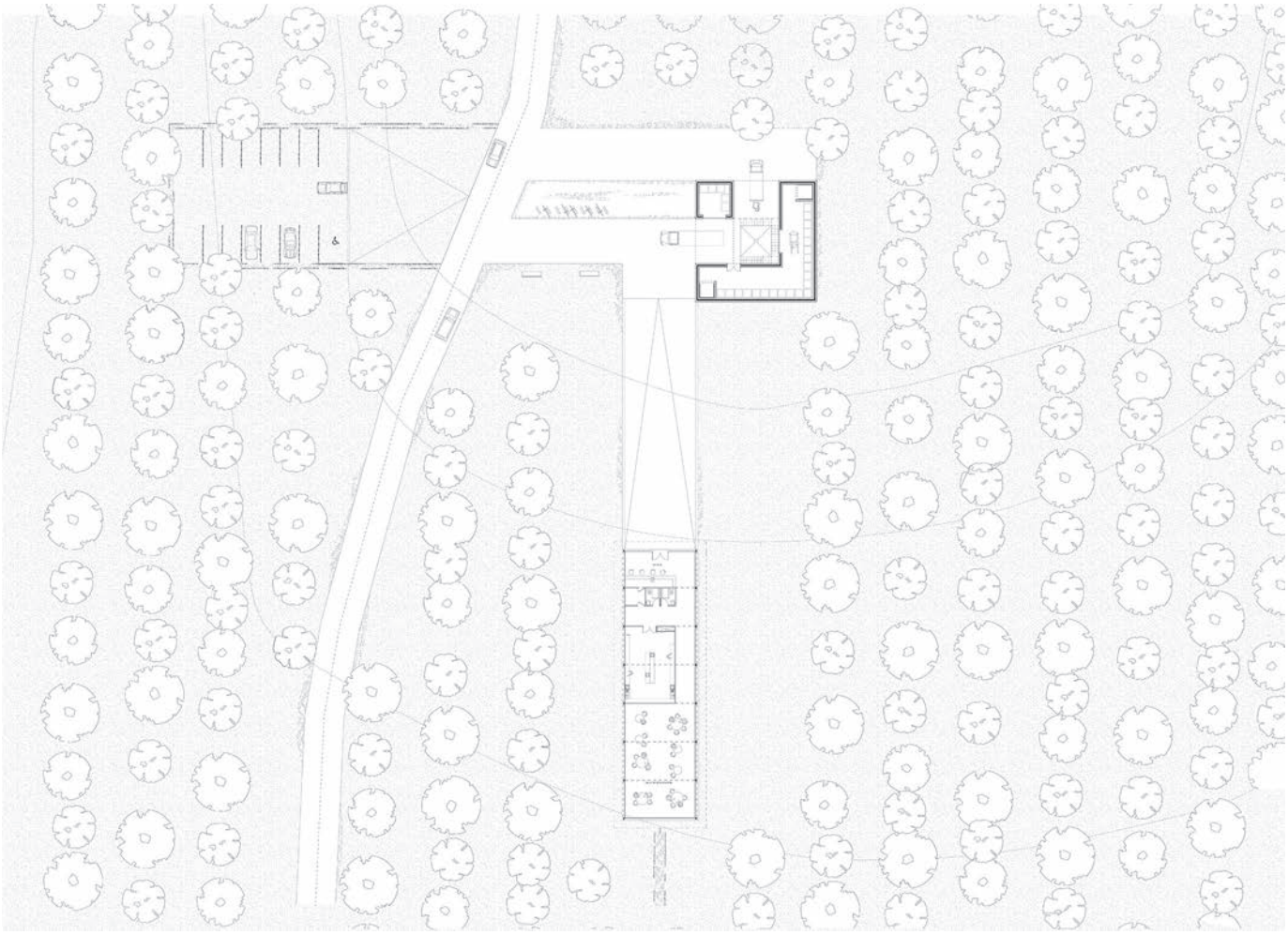

Plan de rez-de-chaussée 1:1000

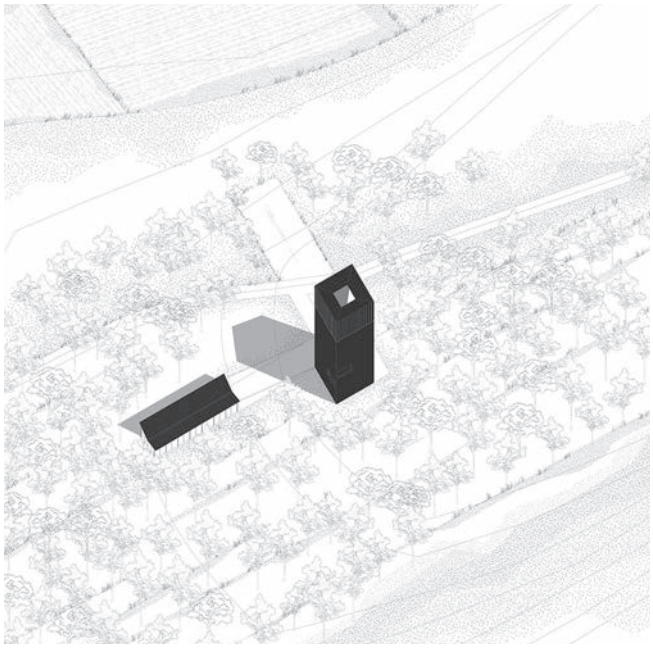

Axonométrie

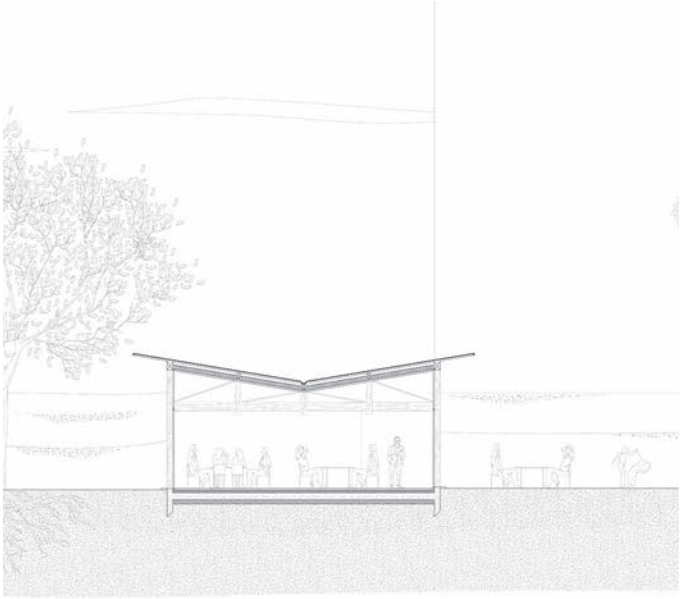

Coupe sur le restaurant panoramique

La base de loisirs du Trop Long

Achille Breysse et Mathieu Garraud

Le projet de base de loisirs du Trop long est implanté sur la commune de Darbres, au bord de l'étang du Trop long. L'enjeu principal de ce projet est de réussir à créer un lieu de baignade qui fait défaut sur le secteur. Ainsi la proposition allie une zone dite « textile » et une zone nudiste en s'appuyant sur l'héritage culturel lié au naturisme.

Le bâtiment linéaire est inséré dans la pente en optimisant la topographie des abords de l'étang pour limiter son impact visuel. Cette position particulière a induit directement un travail important sur le toit. Nous voulions le rendre accessible tout en gardant au maximum le terrain naturel. Nous avons donc pris le parti de prolonger le terrain le long de la toiture par un saut de loup, avec un garde corps discret.

Les 2 entrées se font par le toit et desservent trois mètres plus bas une coursive distribuant les vestiaires. Les deux types d'usagers ont une entrée spécifique. La gestion des vis à vis se fait grâce à un angle du bâtiment. Ainsi nudistes et textiles viennent cohabiter dans un même lieu sans même devoir se croiser et se voir.

Les vestiaires se composent de cloisons en bois de douglas et d'une dalle en béton brut, le tout s'appuyant sur un grand mur de soutènement.

On trouve en plus des cabines, une buvette, un solarium, une plage et un lieu de stockage voué à la location de matériel, de manière à diversifier au mieux les activités proposées sur le plan d'eau (location de canoés).

L'aire de stationnement est aménagée à l'ombre en retrait en bordure de route sous les arbres.

Ce projet démontre qu'il est possible d'allier qualité d'accueil et qualité du paysage.

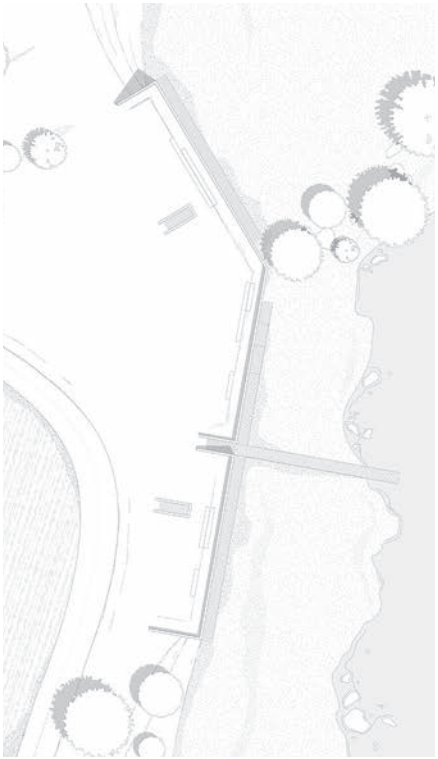

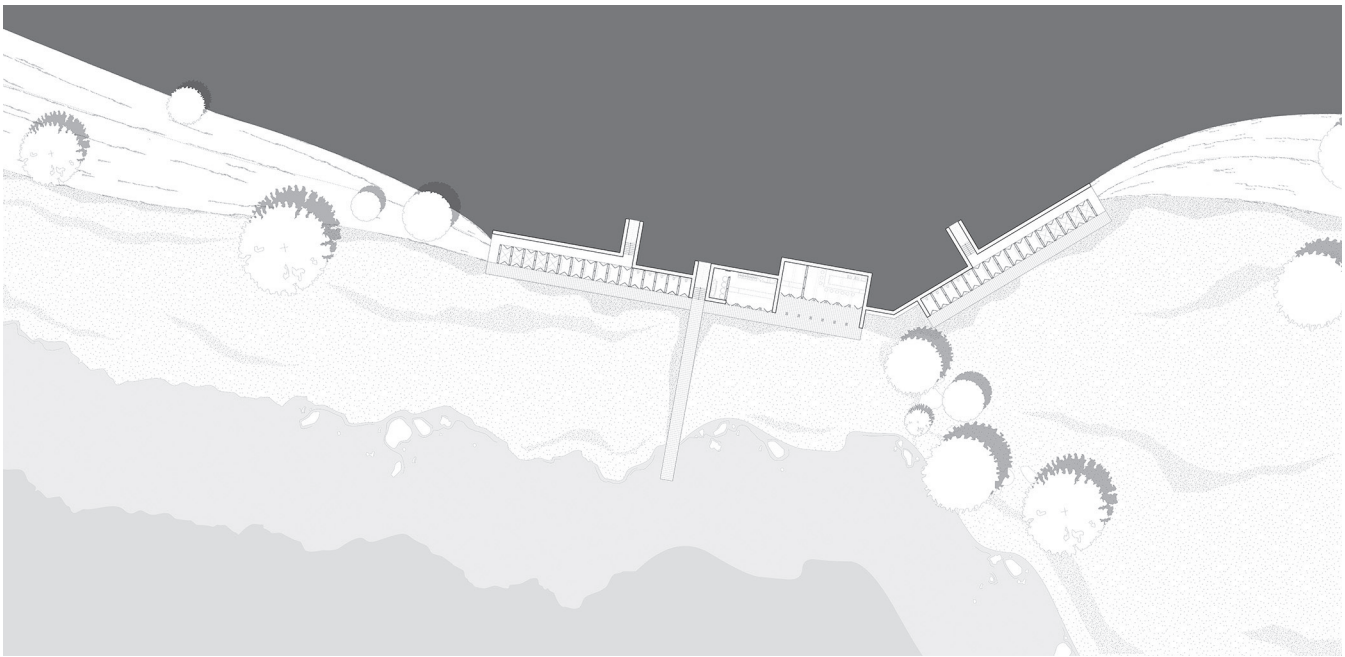

Plan

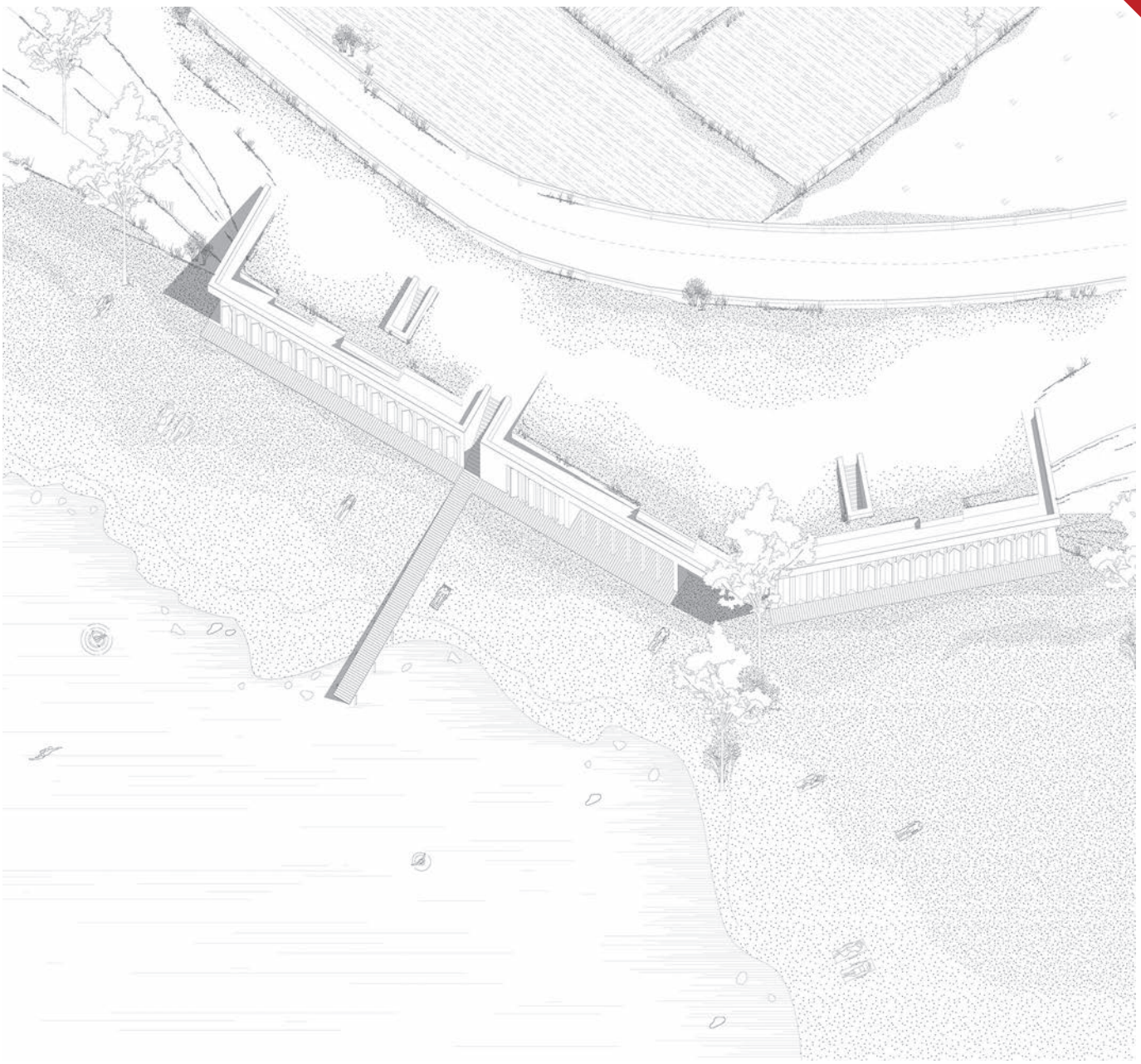

Axonométrie

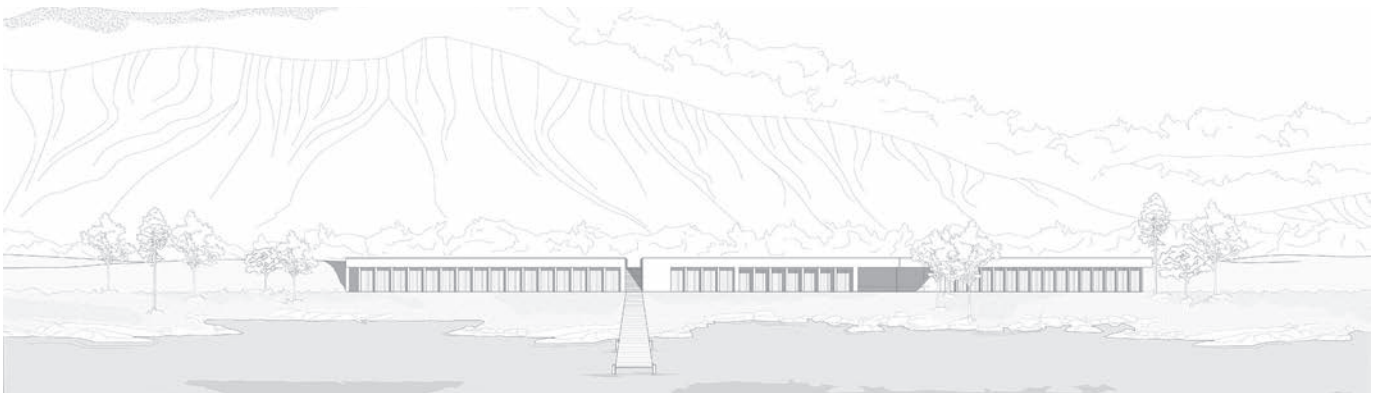

Élévation

Les écuries du Coiron

Gîte équestre

Lætitia Cosialls et Aude Nourisson

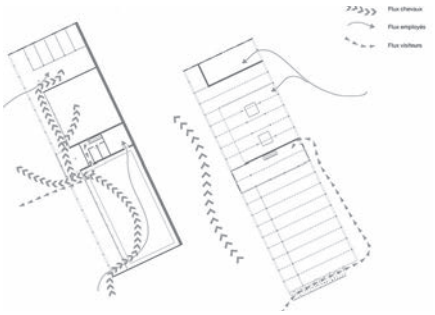

Le projet de gîte équestre est proposé à Saint-Gineys-en-Coiron dans l'objectif de re-dynamiser le village. Le projet s'est développé en amont du village afin de préserver les habitants des nuisances liées à ce programme, et également de favoriser l'accessibilité du bâtiment en se positionnant sur l'axe majeur conduisant à Saint-Gineys.

Il intervient sur deux niveaux : il accueille des cavaliers pour la randonnée sur le tour du Coiron, dans l'idée d'un développement touristique et il permet aussi la relance d'une partie du domaine agricole avec l'élevage de chevaux de trait pour les vignes et le maraîchage biologique de la région. Le complexe se veut être avant tout une écurie dite « active », concept récent qui implique de vastes espaces et des aménagements particuliers. L'écurie active permet au cheval un confort individuel et son développement dans un groupe, tout en gardant une grande autonomie.

L'ensemble de l'unité architecturale s'inscrit dans la pente, face au Sud, qui est la vue la plus dégagée sur le plateau du Coiron et se protège du vent du Nord.

Ainsi, 3 niveaux de terrain sont formés pour accueillir les flux et dissocier l'espace dédié aux visiteurs, des espaces dédiés aux cavaliers et aux palefreniers.

Le concept important du projet est l'itinérance, le mouvement des différents usagers.

La charpente fabrique l'unité architecturale du bâtiment et révèle les espaces et les usages du centre équestre. Le manège est magnifié par un décollement de la toiture, qui permet un éclairage zénithal naturel. La charpente permet également de composer une trame qui induit l'organisation des surfaces et des programmes.

Nous trouvons en son centre le club house, par lequel se fait l'entrée principale, qui offre une vision dégagée sur le manège. En dessous, les éléments techniques sont rassemblés (vestiaires, sellerie, stockage). De l'autre coté du club house, l'ensemble des parties réservées au cheval, pour son confort et son soin.

Pour s'inscrire dans une démarche écologique et responsable exemplaire, la toiture est équipée de panneaux photovoltaiques, le foin est produit à proximité sur le plateau, le fumier est vendu pour les cultures maraichères et les eaux pluviales sont récoltées pour alimenter les chevaux.

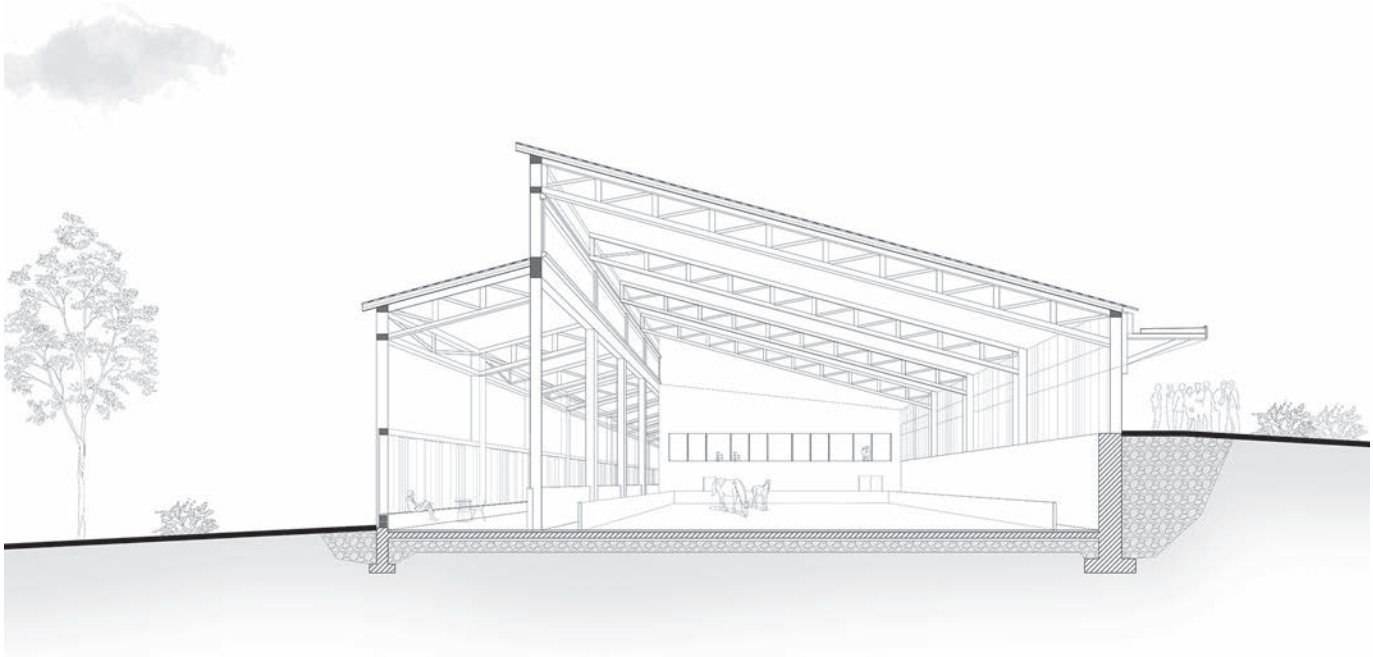

Coupe perspective sur manège 1:125

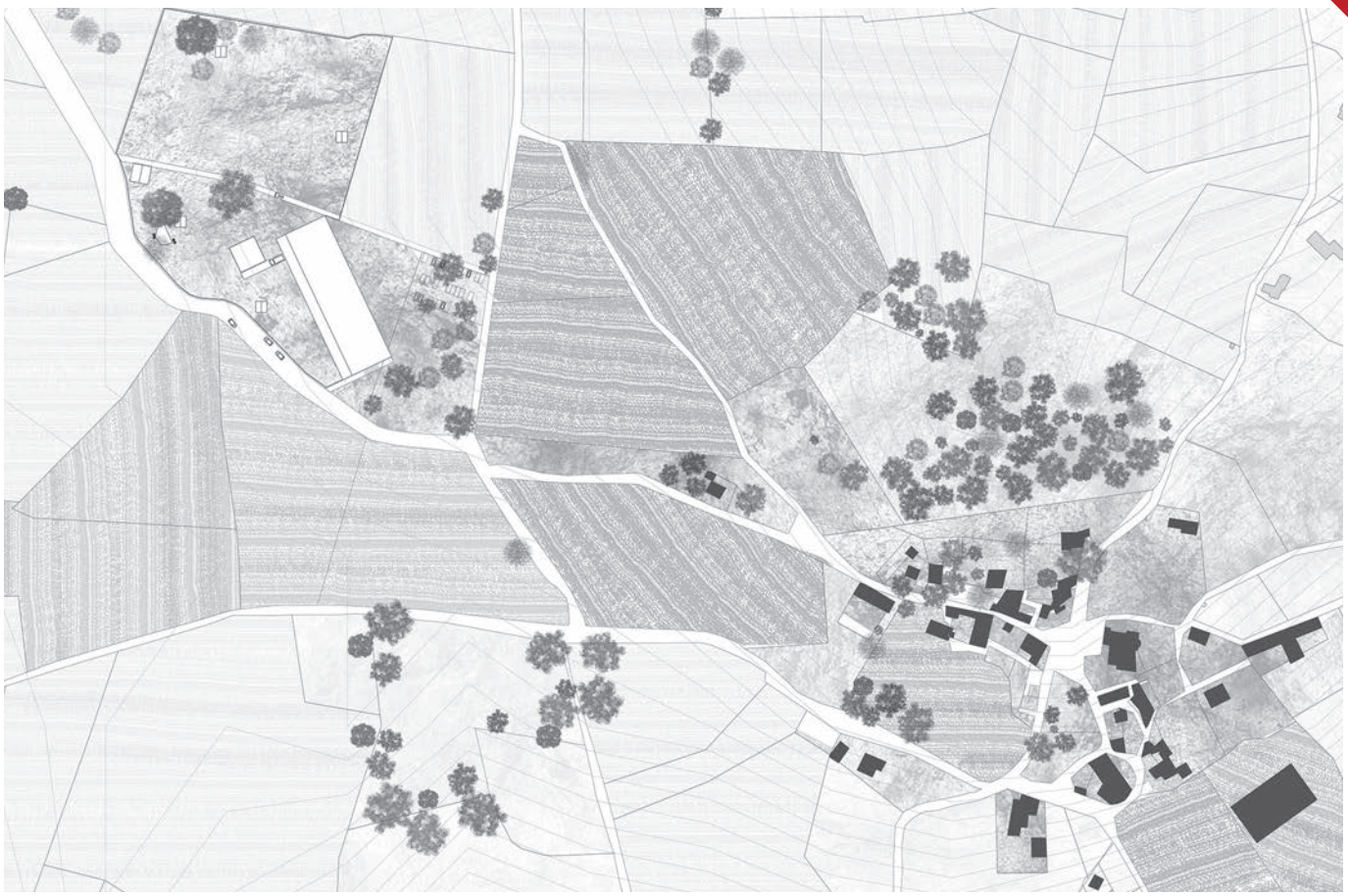

Plan de masse 1:2000

Coupe transversale sur Club House 1:400

Plan de rez-de-chaussée 1:800

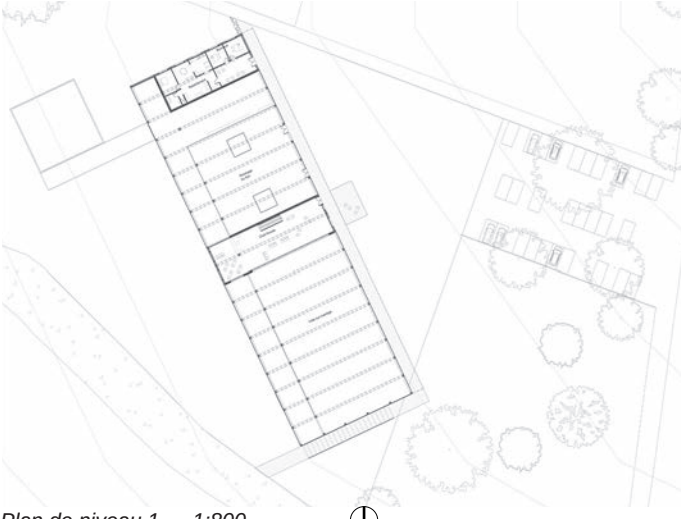

Plan de niveau 1 1:800

Le Moulin des Saveurs

Cantine dégustative

Lætitia Cosialls et Aude Nourisson

Le Moulin des Saveurs est situé à l'entrée sud de la commune de Darbres. On y trouve une boutique de produits locaux, un atelier d'expérimentation culinaire, la cantine de l'école, ainsi qu'un restaurant.

L'ensemble s'inscrit dans une démarche de circuits courts, spécialités produites localement en culture biologique. Il offre un lieu de restauration pour les enfants et les parents, qui manque à Darbres.

Le projet se dessine en retrait de la route D224, ce qui limite l'impact des nuisances et permet un aménagement plus conséquent au sud et à l'est du bâtiment.

Le concept d'itinérance est également présent dans ce projet.

L'inscription du bâtiment dans la pente permet de fabriquer des niveaux différenciés par leurs usages intérieurs comme extérieurs.

Il y a une évolution des vues sur le paysage de la vallée et des usages toujours en lien avec la déambulation proposée.

L'entrée se fait par le local de vente. Puis l'espace de dégustation sert d'invitation pour accéder à l'atelier, mais également offre une large percée vers le paysage.

Une série de gradins jardinés marquent la différenciation du restaurant avec le reste du projet. Cette dernière unité rassemble le restaurant, mais aussi la cantine de l'école dans le même espace.

Une série de terrasses au sud accueille l'aire de stationnement et un boulodrome.

L'ensemble des espaces techniques et de stockage sont accessibles par le nord. La totalité de l'espace situé au nord du bâtiment est réservé aux livraisons.

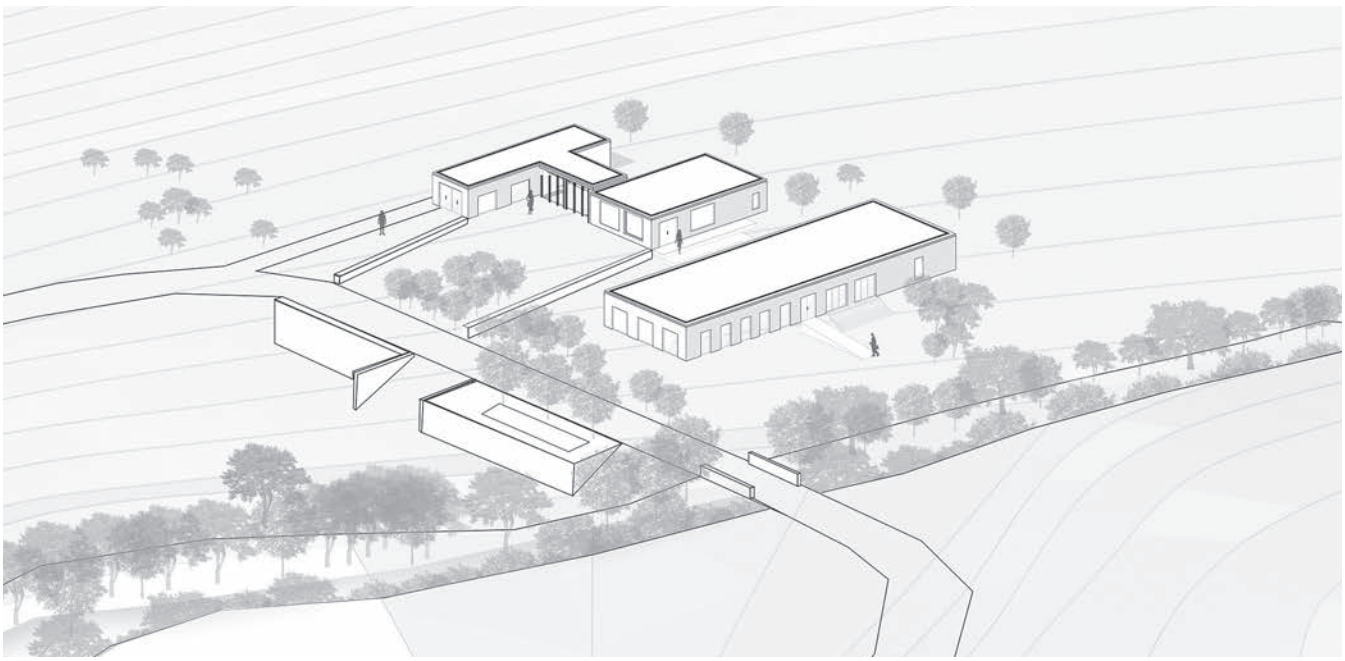

Axonométrie du projet

Plan de masse

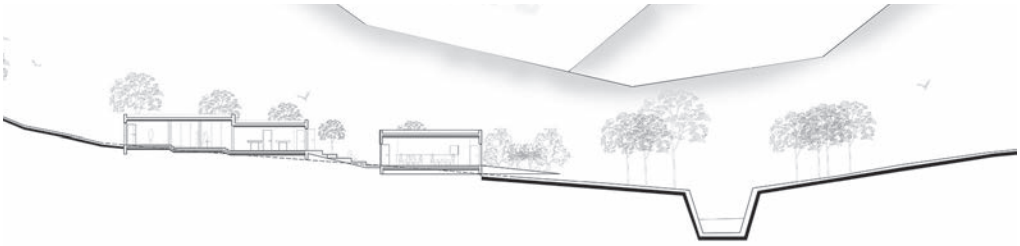

Coupe AA' longitudinale

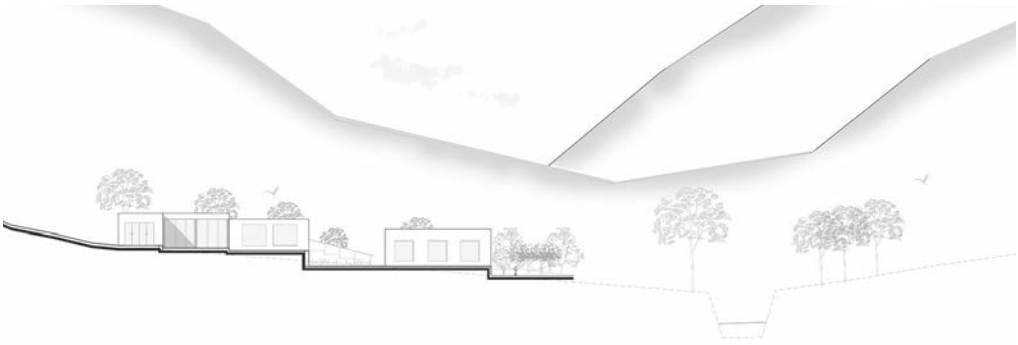

Façade Sud

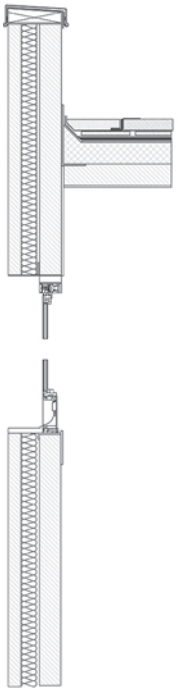

Détail d'ouverture échelle 1/10e

Un exercice : territoires en projet

Mirabel & Lussas : Revalorisation des patrimoines au travers de sentiers fruitiers

- Pôle multiservices
- Ensemble scolaire et sportif
- Logements et brasserie

Saint-Jean-le-Centenier & Saint-Pons : Filière de l'amande, un nouveau paysage

- Maison de Pays
- Centre de traitement
- Le Promontoire : résidence touristique, bains thermaux et spa
- La Boutique, vitrine du territoire

Saint-Jean-le-Centenier & Saint-Pons : À la reconquête des coteaux du Coiron

- Centre de revitalisation
- Gîte et ferme pédagogique de Roche-Chérie
- Atelier laboratoire de cosmétiques

Saint-Jean-le-Centenier & Saint-Germain : Au fil de la RN 102

- La halte Montfleury
- Le quartier gare au fil des saisons

Berzème & Sceautres : Une nouvelle économie pour le Coiron

- Production : laine cachemire, mérinos et alpagas
- Filature : transformation de la laine
- Vente / Auberge : lien entre touristes
- Scierie communautaire et centre de production de biogaz

Villeneuve-de-Berg : Couture paysagère

Les Aiguilles
Les Combettes : un nouveau lieu d'échange au cœur de la pinède

Villeneuve-de-Berg

Les grands ateliers de Berg et Coiron
La Fabrique - centre culturel et logements

Villeneuve-de-Berg : Habiter dans le parc des Combettes

Habitat intermédiaire et espaces mutualisés

Saint-Maurice-d'Ibie & Saint-Andéol-de-Berg, un réseau fertile d'activités et de connaissances

Camping le Sous Bois
Ferme caprine de site
Extension du bourg de Saint-Andéol-de-Berg : maisons de village
Extension du bourg de Saint-Maurice-d'Ibie : maisons de village

Saint-Maurice-d'Ibie, « l'Ibicyclette »

Logements, co-working, hébergement touristique
La médiathèque / atelier

Saint-Laurent-sous-Coiron - Darbres - Saint-Gineys-en-Coiron : la grande randonnée de l'Île Noire

Les Bombyx de l'Île Noire
La base de loisirs du Trop Long
Les écuries du Coiron - gîte équestre
Le Moulin des Saveurs - cantine dégustative

Opération réalisée avec le soutien financier de :

L’ENSACF et l’équipe enseignante tiennent à remercier tout particulièrement :

les étudiants pour leur enthousiasme et leur implication :
Promotion 2018 :
Flore Amprimoz, Kévin Bernillon, Laurine Branchet, Achille Breysse, Pauline Caillarec, Lætitia Cosialls, François-Louis Coulon, François Croisille, Éva Denier, Amandine Fantin, Mathieu Garraud, Anaïs Gerland, Adrien Geslin, Jessica Gomez, Césarie Guyau, Auriane Honvault, Orlane Huitric, Florian Jacquemin, Imane Khrichef, Valerija Kornejeva, Meryemme Kouibaa, Julie Lavaud, Gwenaëlle Montrichard, Aude Nourisson, Julien Perret, Ecaterina Petroia, Gaël Ranc, Antoine Wénisch ;

Promotion 2019 :
Sarah Agraou, Suzel Aubaut, Léo Airault, Hajar Aloume, Valentin Chaput, Antoine Charlon, Nicolas Chartier, Quentin Cournil, Amandine Dubois, Christoph Eyma, Ines El Ayadi, David Fabiani, Maëlys Gilet, Isabel Hanitzsch, Christopher Jacques, Lucie Monnot, Lucas Monsimier, Lucie Place, Camille Planès, Pauline Picandet, Hugo Pissavy, Alice Rampal, Léo Redon, Hélène Roche, Noëlie Seguet-Pey, Rachidatou Seybou Gati, Alexandre Sibaud, Emma Stévenot, Débora Toguyeni, Parisa Yaghoubinejad ;

l’ensemble de nos partenaires qui se sont mobilisés pour apporter la matière nécessaire à la conduite de l’atelier ;

le PNR des Monts d’Ardèche et le CAUE de l’Ardèche qui ont permis la conduite de cet atelier et contribué à la publication de ce document ;

les élus et habitants de la Communauté de communes pour leur accueil ;

et plus particulièrement Bertrand Gusella, Jérome Damour & Vincent Lherm pour leur disponibilité et leur engagement.

Ouvrage réalisé par les étudiants en troisième année de licence, promotions 2018 et 2019, consacré aux ateliers « Territoires ruraux en projets » à l’École nationale supérieure d’architecture de Clermont-Ferrand

Édition de l’École Nationale Supérieure d’Architecture de Clermont-Ferrand
85 rue du Docteur Bousquet, 63100 Clermont-Ferrand

Directeur de la publication : Simon Teyssou
Responsable de l’atelier : Bertrand Rétif
Conception éditoriale et graphique / Crédits photographiques : les étudiants de L3

Tirage : 150 exemplaires

Achevé d’imprimer en avril 2021 sur les presses de l’Imprimerie Decombat
25 rue Georges Charpak, Zone des Montels III, BP 49, 63118 CÉBAZAT - Dépôt légal Avril 2021
ISBN 978-2-905108-15-9

Territoires en projet :
Communauté de Communes Berg et Coiron

L'atelier « territoires en projets » donne à des étudiants de troisième année de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand l'occasion de travailler sur les territoires ruraux en croisant les questions territoriales et architecturales.
L'atelier a débuté, comme chaque année par un temps d'immersion. L'équipe a donc établi ses quartiers en 2018 et 2019 à Villeneuve-de-Berg. Les étudiants ont, une semaine durant, rencontré les acteurs locaux : commerçants, agriculteurs, touristes, élus, techniciens et résidents afin de recueillir le point de vue de chacun sur les questions auxquelles le territoire fait face et d'identifier les difficultés et potentiels.

DÉPÔT LÉGAL AVRIL 2021
ISBN 978-2-905108-15-9 **15€**